I. DE RÉCALDE

Histoire jésuite
Histoire vraie

I

A propos du Bref « *Dominus ac Redemptor* » et de la Querelle des Rites

PARIS
LIBRAIRIE MODERNE
2, RUE DE L'ÉCHAUDÉ-SAINT-GERMAIN, 2

1924

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV et le P. de La Chaise. Etude historique et critique par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 126 pages. — Prix ..... 2 fr.

Le Bref « Dominus ac Redemptor » portant suppression de la Compagnie de Jésus, avec une introduction et des notes par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 133 pages. — Prix ..... 3 fr.

Ecrits des Curés de Paris contre la Politique et la Morale des Jésuites (1658-1659), avec une étude sur la Querelle du Laxisme, par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 403 pages. — Prix ..... 7 fr.

Lettres sur le confessorat du P. Le Tellier, par l'abbé de Margon, avec une introduction et des notes sur la Politique des Jésuites et l'Oratoire, par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 310 pages. — Prix .. 5 fr.

Une victime des Jésuites : Saint Joseph Calasanz. Le P. Pietrasanta, S. J., contre les Ecoles pies, d'après le chanoine Timon-David, par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 168 pages. — Prix .... 4 fr.

La Cause du Vénérable Bellarmin. L'Autobiographie, Votum de Passionei, Lettre à Clément VIII, avec une introduction et des notes, par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 264 pages. — Prix ..... 4 fr.

Autour d'un Bref secret de Clément VIII, par I. DE RÉCALDE. Un vol. in-16 de 128 pages. — Prix 4 fr.

Tous droits de traduction et de reproduction autorisés.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

TABLE DES MATIÈRES

Pages

A la mémoire de Pie X..... 5

I. Les corrections de M. Jean Guiraud..... 9

II. Le sabotage de Rohrbacher..... 46

III. La suppression des Mémoires de la Congrégation de la Mission..... 75

IV. Les pétulances et les sagesses du P. Brucker..... 86

Conclusion : Un mot pour finir à la *Croix*..... 106

Appendice I : Un mot courageux de M. Guiraud..... 115

Appendice II : Une page à relire..... 123

Imp. Bourse de Commerce, 35, rue J.-J.-Rousseau (E. FUZAT), Paris

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

A LA MÉMOIRE DE PIE X

C'est sous le patronage de Pie X que nous mettons ce petit livre. Car les apologistes du Gesù brandissent volontiers la Lettre de ce grand Pape au Général des Jésuites, pour le centenaire de la restauration de la Compagnie. Cependant, que lit-on dans cette pièce flatteuse? Loin de nous la pensée d'y chercher un réquisitoire. C'est au contraire un long compliment, bourré des formules les plus agréables que comportait la circonstance. Mais un Pie X met sa marque jusqu'en ces papiers de circonstance et parmi ces protocoles.

Après avoir rappelé les actes répétés de ses prédécesseurs et l'occasion de bien servir l'Eglise qui se trouvait offerte par là à la Compagnie, le courageux Pontife en vient à exprimer ses sentiments personnels; et soudain l'on peut constater que l'éloge tourne à la leçon, que les félicitations sont surtout un vœu. Voici toute une longue suite de recommandations, dont chaque trait semble arraché tout vif à l'histoire et s'inscrit en lettres de feu sur les mensongères apologies de la Compagnie, comme une revanche de la vérité outragée et de tant de défis portés par les « Nôtres » à la

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

discipline religieuse et aux incessants rappels à l'ordre de l'Eglise :

Nous donc, exhorte le saint pape, afin que votre œuvre donne tous les fruits utiles. Nous vous exhortons, vous tous, les disciples de saint Ignace votre père et aussi parce que vous êtes Nos fils bien-aimés, à ne jamais oublier ce que lui-même, très sagement, a prescrit dans la X^e^ partie de ses Constitutions : « Que tous ceux qui se donnent à la Compagnie s'attachent à la pratique des vertus solides et parfaites et au soin des choses spirituelles, et estiment qu'en cela il y a plus de valeur que dans la science et dans les autres dons naturels et humains : car ces biens-là sont intérieurs, et c'est de là que les œuvres extérieures doivent tirer leur efficacité selon la fin que nous nous sommes proposée dans notre Institut. » C'est pourquoi, que chacun d'entre vous prenne grand soin qu'en cherchant à se faire tout à tous, il ne se laisse pas contaminer par la maladie du monde, soit en se montrant trop facile à trouver des excuses à ses cupidités, soit encore en se montrant indulgent envers ses erreurs ; dans ce cas, en effet, il suivrait « la prudence de la chair », au grand détriment de la foi et des bonnes mœurs du peuple chrétien ; en un mot, Nous voulons que l'on évite les trois points que vous signalez si bien dans votre lettre adressée aux Pères et aux Frères de la Compagnie et que vous leur recommandez parfaitement : à savoir que tous s'opposent à l'esprit du monde, à la légèreté d'esprit et à l'affection aux nouveautés téméraires. C'est ainsi seulement que chez vous l'on obtiendra qu'entre tous il y ait une « même foi des esprits et une commune piété dans les œuvres. »

Ceci, qui est du 10 mai 1914, est-il donc si loin du terrible paragraphe 22 du Bref Dominus ac Redemptor ? *Faites la part des circonstances, transposez le ton des deux morceaux ; et de « l'immense perte des âmes » constatée par Clément XIV, au « grand détriment de la foi et des bonnes mœurs du peuple chrétien », vous ne trou-*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

verez plus guère que la différence qui sépare l'expression plus amère d'un regret, dans une sentence d'extinction, de la formule atténuée d'un souhait, dans une bénédiction obligée de jubilé. Dix des prédécesseurs de Ganganelli n'ont pas autrement parlé de la funeste indulgence de la Compagnie pour l'erreur ni de son affection obstinée pour les nouveautés téméraires, dans les avertissements « en vain » multipliés par eux à l'adresse de la Société.

Et ceci déroutera encore, nous le craignons, ces historiens projésuites, un peu durs d'oreille et décidés à n'entendre qu'un son au milieu de toutes les contestations d'ici-bas, qui volontiers traitent ce genre de documents pontificaux comme une mélodie, céleste romance sans paroles ou paroles sans signification précise. Rien n'y est pour eux que pieuses congratulations, sainte joie, dans le plus parfait des mondes. Et comme ils savent, en l'honneur des Nôtres, illuminer de rose cette affreuse et noire bibliothèque qu'est l'histoire!

En vain une longue expérience les a formés à la lecture des documents officiels, voire du style ecclésiastique. En vain savent-ils montrer ailleurs combien il y a, sous la moindre des allusions et des réticences, dans ces pièces de Curie, de données concrètes et parfois pathétiques. Pour peu que les Jésuites y soient mis en cause, soudain les phrases les plus claires leur deviennent inintelligibles : Græcum est, non legitur!

Libre d'ailleurs au lecteur, lorsqu'il aura examiné de près nos dossiers, de continuer à suivre ces arrangeurs et de passer obstinément en aveugle au travers des événements et des textes les plus sanglants. Si rien décidément ne lui décou-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

vre rien, pas plus la Bulle Ex quo singulari *de Benoît XIV que le Bref* Dominus ac Redemptor *ou la Lettre de Pie X au T. R. P. Wernz, c'est donc qu'il est fait pour apprendre éternellement l'histoire religieuse contemporaine dans les chroniques du P. Yves de la Brière, l'histoire moderne de la Compagnie dans le P. Burnichon et l'ancienne dans le P. Brucker. M. Jean Guiraud est l'homme de ce public impartial et de cette « histoire vraie ».*

Daigne le Pape Pie X éclairer de là-haut et défendre les autres, ceux qui, à son exemple, savent voir et dire sans fard la vérité, dussent-ils, comme lui, être insultés par tous les Lippert et tous les Grandmaison, par toutes les Stimmen *et toutes les* Études *et toutes les* Civiltà *conjurées de ce monde.*

I. DE RÉCALDE.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

I

Les corrections de M. Jean Guiraud.

C'est M. Jean Guiraud qui nous a fourni cette fois le titre de notre brochure : aussi devons-nous en premier lieu conter sa mésaventure, qui d'ailleurs est aussi la plus divertissante.

Nous avons eu, dans une précédente brochure sur le Bref *Dominus ac Redemptor* (1), l'occasion de contredire cet universitaire, ancien professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Besançon, voué aujourd'hui à la controverse et au journalisme.

Ce catholique, disions-nous (p. 124), a écrit toute une série d'ouvrages en réponse aux mensonges des Manuels scolaires condamnés par l'épiscopat. Cela s'appelle *Histoire partiale, histoire vraie*. Et l'on y trouve d'excellentes choses.

On ne saurait supposer l'auteur, ni catégoriquement sans lumière, ni délibérément sans probité.

(1) *Clément XIV, Le Bref « Dominus ac Redemptor »*, Paris, 1920 Pages 124-133.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Seulement, M. Jean Guiraud a eu la fâcheuse inspiration de consacrer tout un volume aux Jésuites (1) ; et les ménagements qu'il doit, comme politique, à la Compagnie, ont terriblement brouillé pour lui une cause si claire. Il choppe à chaque instant, au cours de ces soi-disant redressements ; et il est pénible de l'entendre morigéner, même à bon droit, les faussaires de l'Ecole laïque, en marquant lui-même si peu de scrupule. Cela n'honore point l'Eglise ni l'Université.

On comprend que cette appréciation ait été désagréable à M. Guiraud. Mais il a, nous dit-on, le goût très moderne et le sens aiguisé de la réclame, au point de préférer les contestations les plus dures au silence significatif qui entoure son œuvre d'historien en dehors de certains milieux intéressés à ses apologies. Qu'il nous tienne compte de lui avoir fourni l'occasion d'un nouveau tirage.

Voici que vient de paraître sa « douzième édition revue, augmentée d'un appendice à propos du Bref *Dominus ac Redemptor* ». Or, cette revision n'a rien d'une refonte. Sans nous contraindre à un fastidieux contrôle, il est facile de constater qu'en effet la pagination de l'ouvrage est restée la même : ce qui ne suppose pas des modifications de texte bien profondes. Toutefois l'appendice annoncé grossit d'une dizaine de pages le volume, et, s'il nous apprend peu de chose de nouveau, du moins ne tend-il à rien moins qu'à nous pourfendre.

Ainsi, après avoir subi les foudres du P. Brucker et de la *Civiltà cattolica*, sans parler de moindres égratignures, nous voici à nouveau passé par les

(1) *Histoire partiale, histoire vraie*, tome IV, L'Ancien Régime (XVII^e et XVIII^e siècle), 2^e partie, par JEAN GUIRAUD, 7^e édition, Paris, Beauchesne, 1910.

C.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

armes. Heureux d'ailleurs, après tant de morts, de nous sentir, Dieu merci, assez bien portant!

Cette nouvelle édition nous paraît en effet peu « revue »; toutefois la demi-page que nous avions principalement visée dans le précédent tirage, a été, sans tambour ni trompette, curieusement retouchée. Et même s'il s'agit du seul remaniement véritable du volume, là du moins, c'est mieux qu'une revision : c'est une correction. Une correction énorme, ingénue et assez plaisante! Nous avons passé à la savourer, entre amis, un quart d'heure de joie que nous nous en voudrions de ne pas faire partager à nos lecteurs.

Exposons leur donc par le menu ce pas de clerc du très laïque M. Jean Guiraud.

***

Certes, son bruyant Appendice le prend d'assez haut, et ce matamore nous roule des yeux terribles :

Une association de pamphlétaires qui se dissimule sous le pseudonyme collectif de Récalde, a pris à tâche de rééditer contre les Jésuites les attaques dont ils ont été l'objet depuis le XVI^e^ siècle de la part de leurs adversaires. Récemment encore, ils s'en prenaient à la mémoire de Bellarmin pour essayer d'entraver les procédures de béatification. Elle a été magnifiquement vengée par le panégyrique qu'en a fait le pape Pie XI et par la proclamation solennelle de cette même béatification. S'il est vrai, comme on nous l'affirme, que ces pamphlétaires sont des catholiques égarés, la parole du Souverain Pontife doit les faire réfléchir sur la valeur de l'œuvre de diffamation historique à laquelle ils se sont employés ; et s'ils sont des libres-penseurs, qu'ils n'oublient pas que, même dépouillée de son caractère surnaturel, la parole de Pie XI reste celle d'un maître en histoire.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Le présent volume, dont les pages réfutent les calomnies lancées par les primaires « laïques » contre la Compagnie de Jésus, n'a pas plu à M. de Récalde ; il en a recherché le point faible et il a cru le trouver dans la manière dont son auteur résume et interprète le Bref *Dominus ac Redemptor* par lequel Clément XIV a supprimé les Jésuites.

Dans un prospectus qui a été répandu à profusion et en plusieurs vagues successives, M. de Récalde a confronté sur deux colonnes les principaux passages de ce document avec le résumé sommaire que j'en ai fait ; espérant que cette confrontation donnerait au lecteur sans défense l'impression que celui-là même qui combattait l'histoire partiale des primaires, devenait à son tour historien partial, quand il s'agissait de défendre les Jésuites.

Que nos amis ne se laissent pas troubler par cette offensive. Si l'auteur d'*Histoire partiale, histoire vraie* a eu un tort, c'est uniquement celui d'avoir été un peu trop concis à la fin d'un livre déjà fort long, consacré à un même sujet. S'il avait inséré dans ces pages les notes et documents qui figurent dans ses dossiers historiques, M. de Récalde n'aurait pas osé publier ses petits papiers.

Ici, qu'on nous permette d'arrêter un instant la citation.

Que pensez-vous de ce capitaine Fracasse? Est-il assez beau, bravache et sûr d'écraser ses adversaires, comme les intrépides batailleurs du *Lutrin*, à la porte de son libraire, à coups de « dossiers historiques » ?

Après l'avoir suffisamment admiré dans cette pose glorieuse, hâtons-nous d'ailleurs de lui soumettre, en passant, quelques rapides remarques, en marge de notre sujet.

Premièrement, Monsieur Guiraud, lorsqu'on se pique de méthode et de critique on ne commence pas par accuser d'emblée un contradicteur d'être une « association de pamphlétaires ». *Pamphlétaires* est une injure. Que M. Guiraud

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

l'estime méritée, c'est son affaire ; mais il eût été plus habile à lui de montrer, avant de le dire, comment et pourquoi nous n'étions vraiment que cela. En renonçant à la preuve, il s'est privé du droit de débuter, — et même de finir, — par un outrage (1) ; et comme il s'est fait lui-même l'apologiste en titre de la Compagnie, déterminé à la défendre envers et contre tous, il devrait, par un juste retour, permettre à des écrivains indépendants de soulever du moins des difficultés. On ne résoud pas des problèmes aussi délicats à coups d'invectives : et que ne dirait-on pas de nous, si, pour tout argument, nous nous étions contenté d'écrire qu'édité chez Beauchesne, le libraire de la Compagnie, M. Guiraud lui-même n'est qu'un secrétaire à gages et le prête-nom de certains Jésuites à qui la couverture de sa brochure sert, par-dessus le marché, à répandre l'annonce de leurs doctes ouvrages : le P. Joseph Brucker, par exemple, et le P. Joseph Burnichon, sans parler du P. Yves de la Brière ?

En second lieu, pourquoi M. Jean Guiraud nous traite-t-il d' « *association* » ? Sommes-nous plusieurs ? Parce que nous parlons quelquefois

(1) Il est vrai que ce n'est pas la première fois que M. Guiraud se permet à notre égard ces injures, dont il se garderait à l'endroit des pires insulteurs du Christ et de l'Eglise de peur de compromettre, dans ces milieux-là, sa réputation d'homme de bonne compagnie.

« A l'heure où une campagne perfide et de mauvaise foi se cachant derrière des pseudonymes, se poursuit contre la Compagnie de Jésus », déclamait-il au Cercle du Luxembourg et dans la *Croix* du 19 mars — 3 avril 1922.

Peut-être M. Guiraud croit-il, en se répétant, autoriser ce ton et ces manières. Cependant, c'est lui que nous allons prendre dix fois en flagrant délit de contradiction, d'imposture matérielle ou de méprises à disqualifier un bachelier. Entre nous et M. Guiraud que le public juge donc, puisque M. Guiraud l'a voulu.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

au pluriel, au nom d'un cercle en effet grandissant d'amis, qui lui garantit que plusieurs mains tiennent ici la plume? C'est possible, mais il n'en sait rien. Ni ses informations de journaliste ni ses investigations d'historien ne lui ont fourni la moindre lumière à cet égard, puisqu'il ne saurait même pas dire, malgré l'envie qu'il en a, si nous sommes des « catholiques égarés » ou bien des « libres-penseurs ».

Ce qu'il avance, c'est uniquement d'après la *Civiltà* et d'autres, qui manifestement n'en savent pas davantage. Donc, pur effet oratoire, imagination d'avocat cherchant à dramatiser sa cause, grossier procédé de controverse qui n'a plus rien à voir avec l'histoire.

Et tout cela fait très mal, professeur Guiraud, en tête de votre prétendue leçon ou mise au point. Dans une de vos prochaines éditions, il faudra « revoir » encore ce début.

Il y faudra corriger aussi le trait émoussé que vous nous décochez, concernant le Bienheureux Bellarmin. Il ne s'agissait pas, dans notre brochure (1), de mettre en cause les vertus héroïques du célèbre cardinal, mais les procédés de la Compagnie pour faire aboutir à tout prix cette cause qui lui est chère. Si nous avions visé à entraver le procès, nous étions assez informés, Monsieur Guiraud, pour savoir que nous aurions dû nous y prendre plus tôt, et ce n'est pas notre faute si de hautes convictions parurent, un peu tard, ébranlées sous le choc, au point d'avoir inspiré aux intéressés cette frayeur que rien n'apaise.

Quelle impertinence enfin de mettre en cause à ce sujet Sa Sainteté Pie XI.

(1) *Un « saint » jésuite : La Cause du Vénérable Bellarmin*, Paris 1922.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

M. Jean Guiraud, journaliste, a accepté la rédaction en chef de la *Croix*, c'est-à-dire qu'il s'est voué, par état, à défendre, à exalter, sincèrement et honnêtement, je suppose, la personne, les actes, la politique du Pontife régnant. A Dieu ne plaise que nous lui en fassions grief! Mais voilà que M. Jean Guiraud, historien, au cours d'un volume fait exprès pour défendre et exalter la Compagnie de Jésus, piétine et salit à bouche-que-veux-tu la mémoire d'un Pape mort, traite d'opportunisme, de faiblesse, de capitulation, de plagiat sectaire, etc... un acte solennel du Saint-Siège parce que tel est le mot d'ordre des Jésuites. La contradiction saute aux yeux : il ne fallait pas prêter soi-même au rapprochement ni mêler de si près cette flagornerie à l'égard de Pie XI à ces insultes contre Clément XIV, les Papes n'ayant à eux tous qu'une seule personnalité juridique et morale en leur Chef invisible qui est Jésus-Christ.

Au surplus, pour le redire nettement ici, Mgr Achille Ratti, avant son élévation à la tiare, n'a jamais passé pour un spécialiste de l'histoire de la Compagnie. Bibliothécaire et archiviste distingué, son œuvre se compose de brochures érudites, et principalement de monographies borroméennes qui ne visaient ni à atteindre le grand public catholique ni à dégager la grande philosophie des annales ecclésiastiques. Nous avons exprimé déjà au passage la sincère admiration que nous avaient inspirée ses quelques pages sur Saint Charles Borromée et les Exercices de Saint Ignace de Loyola (1). Ce n'est pas qu'elles supposent an

(1) Mgr Achille Ratti. *Saint Charles Borromée et les Exercices de Saint Ignace*, 2e édition. Lethielleux, 1922.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

ascétisme une information fort étendue ni même un jugement critique décisif sur ce fameux petit livre et son utilisation primitive. Mais précisément le souci de l'auteur de ne rien avancer nulle part, à ce propos, que ce qu'il sait pertinemment quant à Saint Charles, cette prudence, cette attention à mesurer le moindre mot afin qu'il ne dépasse point le sens exact du document, cette probité scientifique enfin, discrète et sûre, est le parfait repoussoir de la manière de M. Guiraud. Et le commentaire exalté dont le P. Watrigant a flanqué cette sereine et modeste étude, dans l'édition française, en fait, par contraste, ressortir les mérites.

Laissons donc à Sa Sainteté Pie XI la prérogative du magistère apostolique; la maîtrise en histoire d'Achille Ratti, quant à l'objet de nos discussions, n'est qu'une malice cousue de gros fil, lancée mal à propos dans le débat par M. Guiraud, dont les impairs, sur ce terrain, ne se comptent plus : car à toutes les lignes de ce fâcheux Appendice éclate quelque nouvel exemple du tenace génie de l'inexactitude qui tourmente certains publicistes malheureux.

C'est ainsi que nous n'avons pas eu à « chercher » le point faible de ce livre qui en offre tant. Traitant du Bref *Dominus ac Redemptor*, nous avons simplement saisi au passage, dans le plaidoyer de M. Guiraud, un parfait modèle des fantaisies historiques de l'école jésuite, et nous en avons traité, non seulement dans un « prospectus », mais plus complètement encore dans la brochure qu'il annonçait.

Que ce prospectus ait été répandu « à profusion » M. Guiraud le sait peut-être, ou le répète d'après certains compères, mais les « vagues suc-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

cessives » sont une image que lui ont suggérée surtout ses ressentiments et son embarras devant le flot de réclamations qui lui sont parvenues. Ses « amis » eux-mêmes ne se montraient-ils pas ébranlés par notre « offensive » et par une « confrontation » de textes, en effet assez convaincante ?

L'appel au calme lancé à ces « amis » troublés, c'est-à-dire au fond ce recours à une foi aveugle et à de chers préjugés, trahit au surplus le trouble de M. Jean Guiraud en personne. D'où ses risibles rodomontades, et la perte de tout sang-froid qui lui fait traiter de « petits papiers » la publication d'un Bref très solennel et très authentique du Saint-Siège, beaucoup plus imposant pour une conscience catholique qu'un « panégyrique » de cérémonie de béatification.

En tout cas, il ne semble guère, d'après cet échantillon de son savoir-faire, que la documentation passée, présente ou future de M. Guiraud, ni même sa compétence, soient jamais de nature à nous intimider, au point que nous n'osions plus faire état d'un acte pontifical ni en donner le texte, s'il nous plaît, ni le commenter en dépit des anathèmes de cet étrange rédacteur de la *Croix*.

***

Nous n'opposerons rien à un grand nombre d'autres allégations : car les dix pages de cet Appendice sont un morceau assez pesant. Il alourdirait outre mesure le présent procès, qui est celui d'un homme léger.

Le vrai débat est tout autre.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

M. Jean Guiraud rappelle ses sources : ce sont celles de tout le monde Il nous menace d'en tirer un « plus long développement dans l'étude » qu'il prépare sur la suppression de la Compagnie de Jésus. A son aise! Il entr'ouvre enfin ce terrifiant dossier, où vous vous doutez bien qu'il n'y a rien.

M. Guiraud se propose, en effet, de nous prouver — un jour — que les Cours bourboniennes ont réclamé, avec la dernière insistance, à la Cour de Rome, la suppression canonique de la Compagnie de Jésus déjà juridiquement dissoute dans leurs Etats : personne, je pense, ne contestait plus ce point d'histoire, et c'est là proprement enfoncer une porte ouverte.

M. Guiraud en tire, il est vrai, cette conclusion que Clément XIV fut criminel de se plier au désir des Cours, et ceci est une autre affaire.

A notre avis, la Papauté, ne pouvant, en raison des fautes multipliées des Jésuites et de l'état mérité de diffamation où était tombée la Compagnie de Jésus, obtenir des Princes sa réintégration politique, s'est trouvée contrainte à leur concéder son abolition ecclésiastique : cette solution, qu'on s'en réjouisse ou non, s'imposait à la sagesse romaine. Pie VII, à la place de Clément XIV, eût agi de même, et c'est pourquoi toute querelle personnelle est déplacée à ce sujet.

Que M. Guiraud en juge autrement, et, pour corser son affaire, réveille imprudemment la question brûlante du billet de Ganganelli, libre à lui. Il trouvera par là un succès de scandale; mais il est rare que tous ces Crétineau-Joly, rapidement disqualifiés au regard des véritables historiens, ne finissent point par épouvanter jusqu'à leurs employeurs.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Au surplus, s'il en est temps encore, que le prudent publiciste Guiraud veuille bien crier casse-cou à l'érudit déchaîné. Car, ici, il ne s'agit plus seulement d'un compliment mal tourné à Sa Sainteté Pie XI. Pour nous faire admettre le soufflet lancé à un Pontife détesté, M. Guiraud, historien, introduit près du public catholique, à la plus grande gloire de la Compagnie, une doctrine qui apparaît comme le contre-pied de la « ligne » du journaliste. A savoir, comme nous l'avons noté déjà, qu'il y aurait Pape et Pape, actes pontificaux et actes pontificaux, et qu'entre eux on peut à son gré choisir, juger, exalter ceux-ci, vilipender ceux-là.

Or, les uns appartiennent à l'histoire, dira M. Guiraud, et les autres, émanant du Pontife régnant, s'imposent, quels qu'ils soient, au respect. Ce qui n'est pas sans fondement ; mais il faut en toutes choses éviter l'exagération.

Voici, pour nous en tenir à un exemple qui n'offensera plus maintenant personne, et quelle que soit la persuasion intime du lecteur, l'affaire des Diocésaines. La Maison de la Bonne Presse exalte naturellement aujourd'hui la sagesse de Pie XI comme elle célébrait naguère la fermeté de Pie X, et M. Guiraud est le premier à prêcher l'obéissance. Fort bien! Cependant le public réfléchi n'est pas sans remarquer qu'après tout les Diocésaines ont été sollicitées de Rome, à tort ou à raison, par le pouvoir civil et que M. Jonnart a mis longtemps à leur service une insistance et des procédés laïques dont Bernis ou même Monino auraient rougi. Ainsi donc le *Fides intrepida* de nos journaux religieux ne serait, à suivre le fâcheux raisonnement de ces *zelanti* d'un nouveau genre, qu'un nouveau Clément XIV, voué

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

par des archives accablantes aux gémonies de l'histoire, dès que la mort l'aura fait tomber sous la férule des Guiraud futurs, champions de tous les opportunismes présents comme, après coup, de toutes les intransigeances qui ne desservent pas trop leurs intérêts.

Etrange position, doctrinale et critique, dont le « bien » de la Compagnie de Jésus ne dissipe pas l'équivoque!

Que M. Guiraud veuille bien y réfléchir! La dualité des rôles qu'il a assumés, risque fort de paraître un jour ou l'autre une duplicité.

⁂

Mais passons, puisque aussi bien, nous ne cessons de le répéter, ce n'est pas là notre affaire.

Il ne s'agissait pas le moins du monde entre M. Guiraud et nous de savoir quels motifs l'ont poussé à maltraiter Clément XIV ni même quels mobiles ont déterminé le Pape à supprimer les Jésuites. Exactement, de la façon la plus saisissable et la plus terre à terre, nous disputions de la manière dont M. Guiraud « résume et interprète » le Bref *Dominus ac Redemptor*. Très uniment, nous avions « confronté sur deux colonnes les principaux passages de ce document », sinon avec le « résumé sommaire », du moins avec l'interprétation que M. Guiraud en a faite.

Toute notre renaissante querelle devrait donc se réduire à ces termes précis :

— Notre confrontation a-t-elle été loyale? M. Guiraud a-t-il honnêtement commenté le Bref *Dominus ac Redemptor*?

Constatons, avant de pousser plus loin, que son

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Appendice ressasse des faits connus, mais ne répond rien à notre mise en cause, passe à côté du point contesté. Aux yeux de tous, cette nouvelle édition apparaîtra donc vite ce qu'elle est en réalité : un aveu, qui voudrait, en se masquant derrière de gros mots et une digression sans objet, passer inaperçu.

Il n'était pas fort indiqué d'afficher cette dérobade jusque sur la couverture.

⁂

M. Jean Guiraud revient pourtant à la charge et s'enferre jusqu'à la garde.

Et maintenant, conclut-il, me tournant vers l'association Récalde (*il y tient !*), je lui demande si elle a enfin compris pourquoi, ayant sous les yeux le texte du Bref *Dominus ac Redemptor* qu'elle a cru devoir confronter avec mes écrits pour me confondre, j'ai dit que ce texte est une sentence de suppression et non de condamnation.

Il contient de graves accusations contre la Compagnie, accusations que je n'ai nullement dissimulées puisque je les cite dans le résumé de cet acte ; mais qui les y a mises? Le pape qui n'a fait que signer ou les agents des Gouvernements bourboniens qui l'ont rédigé et ces Gouvernements eux-mêmes qui leur ont donné leur visa? Représentent-elles la pensée du pape ou celle des pamphlétaires et des parlementaires qui avaient lancé en France, en Espagne et à Naples le procès des Jésuites? Et si l'on en doutait, on n'aurait qu'à confronter le texte du Bref *Dominus ac Redemptor* avec les réquisitoires prononcés contre la Compagnie à Paris, par Chauvelin et Joly de Fleury ; à Rennes, par La Chalotais ; à Aix, par Ripert de Montclar, pour voir qu'il en est tout simplement la réédition.

Non, Clément XIV n'a pas condamné la Compagnie, si par condamnation on entend une sentence rendue par le juge, en pleine liberté et en parfaite connaissance

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

de cause. Dans cette malheureuse affaire, le pape n'a fait que s'incliner, contraint et forcé, pieds et poings liés, devant une condamnation déjà portée à Paris, à Madrid et à Naples.

Et c'est ainsi que l'a compris, quarante ans plus tard, son second successeur, Pie VII, lorsqu'il a rétabli la Société de Jésus sans croire pour autant mettre le Saint-Siège en contradiction avec lui-même.

Laissons l'affaire du rétablissement qui nous entraînerait trop loin, et bornons-nous, à propos de la suppression, à l'examen des variations de l'émérite professeur d'histoire.

Par égard pour lui, nous l'avouons, l' « Association Récalde » avait d'abord pensé qu'il n'avait jamais lu, au moins dans son texte authentique et complet, le Bref *Dominus ac Redemptor;* et aujourd'hui encore nous « comprenons » de plus en plus clairement que M. Guiraud, en dépit de ses protestations, n'en connaissait pas exactement la teneur en rédigeant son « résumé » de haute fantaisie et son « interprétation » plus que libre.

Il nous objecte qu'il en a cité de « larges extraits » :

> En écrivant les pages incriminées, *nous avons eu sous les yeux* le Bref de Clément XIV, et nous en avons même donné de *larges extraits* (p. 392).

D'abord ces extraits ne sont pas « larges » : ils tiennent à peine une page et quelques lignes, c'est-à-dire qu'ils représentent à peu près la cinquantième partie du Bref intégral.

Ensuite, ni ces « extraits » ni le « résumé » qui les encadre ne sont de M. Guiraud. Et c'est pourquoi, il est bien ridicule de répéter d'un ton aussi solennel :

> Et maintenant, me tournant vers l'association

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Récalde, je lui demande si elle a enfin compris pourquoi, AYANT SOUS LES YEUX LE BREF *Dominus ac Redemptor*, j'ai dit, etc... (p. 400).

M. Guiraud oublie, en effet, trop vite sa note 2 de la page 381.

Nous en empruntons le résumé (du Bref) à l'article du P. DE LA SERVIÈRE sur *Clément XIV*, dans le *Dictionnaire de Théologi catholique.*

C'est dans ce « résumé », textuellement copié par M. Guiraud, que figurent en effet tous les « extraits » qu'il prétend maintenant avoir « cités », « ayant sous les yeux » le texte original ; et mieux vaudrait pour lui avoir avoué sincèrement que telle a été toute la « source » que d'abord il a consultée, et qu'ainsi, croyant avoir interprété le Bref, il se trouve, assez penaud, n'avoir commenté que le P. de la Servière.

Ces « extraits » du *Dictionnaire de Théologie catholique*, choisis d'une façon, ou peu intelligente ou peu loyale, ont en effet suggéré à M. Guiraud l'idée la plus fausse de la pièce qu'il pensait « avoir sous les yeux ». En plein paragraphe 22, où se pressent sous la plume de Clément XIV les accusations les plus formelles et les mieux documentées, les coupures du P. de la Servière, S. J., sautent effrontément les membres de phrase contraires à la thèse de ce recueil projésuite si consciencieusement bûché par M. Guiraud en vue d'une apologie contre les réclamations des primaires; et lui-même, aujourd'hui, convient sans doute *in petto* que son guide infidèle l'a mis en bien mauvaise posture.

Apprenons-lui, enfin, que ces « extraits » du P. de la Servière, sur lequels il a ingénument travaillé, non seulement ne sont pas du style de

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

son fournisseur jésuite, mais ne sont pas même du P. Theiner, dans l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV*, comme le donnerait à croire une adroite tournure de phrase et une trop facile référence venue d'ailleurs, page 381. Comme M. Guiraud s'en est rapporté au *compendium* du P. de la Servière, le P. de la Servière, pour s'éviter la peine d'une version nouvelle, a tout simplement, pour ses extraits, emprunté le texte à mutiler à Theiner, si l'on veut, c'est-à-dire à son traducteur français Paul de Geslin (1852) ; mais celui-ci avait lui-même copié, en grande partie, Crétineau-Joly (1845), ou plutôt une source commune où avait puisé déjà Alexis de Saint Priest (1844).

Voilà donc la cascade de larcins et d'adaptations successives, qui, de la source primitive, descend jusqu'à ces brillants auteurs de troisième ou quatrième main ! Voilà exactement ce qu'a eu sous les yeux et feuilleté d'une main distraite, résumé et interprété à son tour cet historien, ce professeur, cet universitaire, ce rédacteur en chef d'un journal qui paraît sous le signe de la Vérité crucifiée.

Mettons donc, par charité, que, prévenu en faveur de ses clients par les atténuations ou les maladresses d'une assez médiocre traduction, aveuglé par un jeu de citations arbitrairement choisies qu'il a empruntées à un bon Père, M. Guiraud s'est pu tromper, malgré ses protestations, primitivement sans malice et en toute bonne foi ; il a tort du moins de s'obstiner.

Après quoi, relisons l'impayable « interprétation » de M. Guiraud, toujours plus ou moins soufflé par son inconsistant Mentor, le P. de la Servière :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

— *Le Pape, dit-il, n'a fait que signer le Bref* Dominus ac Redemptor. — Le trop zélé rédacteur de la *Croix* va-t-il donc se mettre à contester tous les actes pontificaux que les Souverains Pontifes n'auront pas rédigé de leur propre main ?

— *Le jugement a reproduit plusieurs des chefs d'accusation des plaignants.* — Est-ce donc l'habitude des sentences de condamnation de s'appuyer sur les conclusions du défenseur ?

— *Le Bref* Dominus ac Redemptor *enfin ne serait pas une sentence judiciaire.* — Qu'importe, s'il exprime la volonté ferme et la pensée authentique du Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ ?

Il est abominable au surplus de prétendre qu'un document pontifical qui invoque l'assistance de l'Esprit-Saint et l'autorité apostolique, ne fait que reproduire les « pamphlets » des parlementaires français ou les actes d'accusation des ambassadeurs de France, de Naples ou d'Espagne. Cette façon de mettre au même rang un Clément XIV et un Pombal, un Zelada et une Pompadour, — à moins qu'il n'y ait plus ici-bas de péché que contre la Compagnie, — est un outrage gratuit et odieux contre la plus haute magistrature spirituelle. Ou il n'est plus d'ordre catholique, ou voilà d'abord les injures que la mission du Saint-Office est de venger.

Parmi le fatras des libelles antijésuitiques du XVIII[e] siècle, qui roulent dans leur cours fangeux le meilleur et le pire, Clément XIV n'a puisé nulle part ; il ne relève, en fait, que des griefs religieux, vingt fois formulés déjà, non par l'impiété, mais par dix de ses prédécesseurs, sous une forme souvent plus dure et plus catégorique que par lui

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Et si M. Guiraud n'en sait rien, c'est sans doute pour avoir pillé le P. de la Servière plutôt que compulsé, malgré ses renvois, les Actes de Benoît XIV, de Sixte-Quint et des autres indéfectibles gardiens de la tradition romaine contre les perpétuelles entreprises de la Compagnie de Jésus.

Une autre fois, qu'il y regarde, de grâce, d'un peu plus près.

⁂

Auteur trop manifestement inspiré par de médiocres maîtres en critique et en histoire, M. Guiraud n'apparaît pour autant qu'innocent à demi : ses propres réflexions déforment encore le sens des textes arrangés par autrui.

Comment peut-il, en effet, même en seconde lecture, parler si subtilement d'un Bref qui serait « une sentence de suppression et non de condamnation ». Passe encore qu'il l'ait cru à l'étourdie la première fois; une erreur garde quelque chose d'humain, mais la persévérance dans l'erreur est odieuse.

Surtout, M. Guiraud ne veut point que nous l'ayons « confondu » ni que notre « confrontation » ait le moins du monde fait tort à son « résumé » (qui n'est pas de lui) ni à son « interprétation » (qui ne lui appartient qu'à moitié) (1); pourtant, comme nous l'avons déjà dit, il se garde

(1) Même lorsqu'il parle et feint de conclure en son propre nom, M. Guiraud se contente encore de démarquer le P. de la Servières :

De la Servière	Guiraud
Il est, du reste à noter que le Pape, en frappant pour le bien de la paix une société poursuivie par tant d'ennemis,	*L'examen de ce Bref suggère quelques réflexions :* 1° *Le Pape supprimait la Compagnie de Jésus, mais ne*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

bien d'engager le fer sur ce terrain brûlant. Il rompt, il s'esquive, et s'en va plus loin bavarder d'autre chose.

Ramenons-le donc, de gré ou de force, à la position de la question.

Que lui avions-nous au juste imputé? Nous demandons pardon au lecteur de lui faire repasser sous les yeux les textes originaux d'où procède toute la discussion; il est bon de se reporter aux sources plutôt deux fois qu'une.

Page 126, nous avions donc confronté le commentaire que donnait M. Jean Guiraud du Bref *Dominus ac Redemptor*, non pas même avec les « principaux passages de ce document », comme dit inexactement cet historien fautif, mais presque exclusivement avec le paragraphe 22. La méthode a pu sembler déplaisante à plusieurs; du moins elle est honnête. Le lecteur peut juger, grâce à elle, de ses propres yeux : toutes les pièces à conviction sont à sa portée; et M. Guiraud seul croit utile de s'excuser ici d'avoir été long, lorsqu'il se montre si à court sur les textes essentiels.

ne la déshonorait pas. Le Bref n'articulait aucun reproche contre les mœurs ou l'orthodoxie de l'ordre; et s'il énumérait les accusations d'orgueil, d'ambition, de cupidité, élevées contre lui pendant plus de deux siècles, il n'en affirmait pas le bien fondé.

la condamnait pas. Il ne relevait chez elle aucune hérésie, aucun enseignement, aucune pratique, contraire à la foi et aux mœurs. S'il rappelait les accusations qui avaient été portées contre elle par ses ennemis, il ne se les appropriait pas.

Il n'est pas de plagiat plus caractérisé ni qui montre mieux comment le volume de M. Guiraud, bâclé à l'aide de pareils emprunts, n'est nullement une œuvre d'historien, mais une brochure de vulgarisation, d'ailleurs peu sérieuse, en style de presse. Le Jésuite lui-même choisit et pèse plus habilement ses mots : « *Ne la déshonorait pas... N'articulait... Enumérait... N'en affirmait pas le bien fondé.* » Tous les termes correspondants de M. Guiraud sont poussés, forcés, sans retenue, avec une sorte d'inconscience.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

Redonnons presque en entier ce passage :

TEXTE
DE M. JEAN GUIRAUD

Histoire partiale, histoire vraie, 4e volume, p. 383.

L'examen de ce Bref (le Bref *Dominus ac Redemptor*) suggère quelques réflexions :

1° Le Pape supprimait la Compagnie de Jésus, mais ne la condamnait pas. Il ne relevait chez elle aucune hérésie, aucun enseignement, aucune pratique, contraire à la foi et aux mœurs. S'il rappelait les accusations qui avaient été portées contre elle par ses ennemis, il ne se les appropriait pas. On ne trouve pas dans cet acte pontifical les motifs injurieux, passionnés, injustes qu'avaient invoqués le Parlement de Paris, et à sa suite, les autres Parlements de France pour supprimer les Jésuites. Il présenta l'expulsion de la Compagnie comme un acte rendu nécessaire par les circonstances, comme une *mesure politique* destinée à rendre la paix à l'Eglise et à la Société en donnant satisfaction à plusieurs rois catholiques. Ce serait donc abuser de ce texte que d'en prendre prétexte pour affirmer que l'Eglise a condamné,

TEXTE
DE CLÉMENT XIV

§ 22. Nous avons remarqué avec la plus grande douleur, que tous ces remèdes et un grand nombre d'autres qui furent employés dans la suite, n'avaient eu presqu'aucune vertu ni aucune autorité pour détruire et dissiper tant de troubles, d'accusations et de plaintes graves contre la Société ; que les efforts de plusieurs autres de nos prédécesseurs n'ont pas eu plus de succès ; que Urbain VIII, Clément IX, X, XI et XII, Alexandre VII et VIII, Innocent X, XI, XII et XIII et Benoît XIV, dans la vue de rendre à l'Eglise la paix si désirable publièrent *en vain* des constitutions très salutaires, pour défendre tout commerce, soit hors des Saintes Missions, soit à leur occasion, *pour éteindre les troubles et les querelles très graves que la Société avait violemment excités contre les ordinaires des lieux, les ordres réguliers, les lieux pies et les communautés de toutes espèces, en Europe, en Asie, en Amérique, non sans causer une immense perte des âmes*, et le plus grand étonnement parmi les peuples ; pour pro-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

par un jugement solennel, les Jésuites. On peut seulement affirmer que Clément XIV les a « jetés par dessus bord », pour avoir la paix, et cela, non pas à la suite d'un jugement, mais par l'exercice de son pouvoir discrétionnaire et ce que l'on a appelé « le fait du prince »...

hiber l'interprétation et la pratique *de certains rites idolâtres que les Jésuites permettaient en certains pays*, en omettant ceux qui sont approuvés dans l'Eglise, universelle ; pour interdire absolument l'usage et toute interprétation des maximes que le Siège apostolique avait justement proscrites comme *scandaleuses et manifestement préjudiciables à la règle des mœurs ;* et enfin pour prononcer sur plusieurs autres articles d'une très grande importance, et fort nécessaires pour conserver sans altération *la pureté des dogmes de la religion chrétienne ;* pour donner leurs décisions sur des affaires qui, tant dans ce siècle-ci que dans le précédent, ont occasionné de grands préjudices et de grands dommages, des troubles et des tumultes dans quelques pays catholiques ; des persécutions contre l'Eglise, dans quelques provinces de l'Asie et de l'Europe, etc...

Restons-en là, car le Pape continue sur le même ton durant deux colonnes encore, et nous avons hâte d'en venir à l'espèce de « bilan » que nous tirions, page 129, de cette première confrontation :

Ainsi, selon M. Jean Guiraud, pour continuer à rebours notre espèce de preuve à l'œil nu :

Les « rites idolâtres ».	*ne sont pas contraires à la foi.*
Les « maximes que le Siège apostolique a justement proscrites comme scandaleuses et manifestement préjudiciables à la règle des mœurs »	*ne sont pas un enseignement contraire aux mœurs.*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Enfin, lorsque Clément XIV remarque que *douze papes*, ses prédécesseurs, « *publièrent en vain des Constitutions très salutaires* » pour défendre le commerce aux Jésuites soit dans leurs Missions soit en Europe ; pour éteindre les troubles et les querelles que de toutes parts, ils « *avaient violemment excités* » contre les évêques, le clergé régulier et séculier et parmi les peuples, *en Europe, en Asie, en Amérique, non sans causer une immense perte des âmes.*

le Pape ne fait que rappeler les accusations portées contre la Compagnie par ses ENNEMIS, *et ne se les approprie pas.*

Il faut avouer que même des « amis » de M. Guiraud ont pu trouver ce rapprochement assez péremptoire et qu'ils ne se sont pas troublés sans raison. Je doute également que la nouvelle « défense » que leur offre l'auteur arrive à les rassurer tout à fait. Les moins soupçonneux ne manqueront pas sans doute de s'apercevoir qu'entre nos deux colonnes, leur champion d'impartialité glisse sans répondre ou répond avec une loquacité qui, à l'analyse, ne satisfait guère.

Pis encore, il avoue. Il affirmait en 1919 que le Pape ne condamnait pas les Jésuites, ne relevait chez eux aucune faute, ne s'appropriait aucune des accusations portées contre la Compagnie. Et puis voici que dans son malheureux Appendice :

(Page 392) Clément XIV a supprimé la Compagnie de Jésus *en des termes fort sévères.*

(Page 394)... (le) *réquisitoire violent* qui REMPLIT le Bref *Dominus ac Redemptor.*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

(Page 400). Il contient de *graves accusations* contre la Compagnie (1).

M. Guiraud s'étonne enfin ou feint de s'étonner, dans ce déconcertant Appendice, des éloges que Clément XIV aurait prodigués aux Jésuites dans une lettre du 12 juillet 1769, avant de les accabler en juillet 1773, sous le sévère réquisitoire du Bref *Dominus ac Redemptor*.

— *En quatre ans*, s'émerveille-t-il, *quel changement!* — Eh! dirons-nous à notre tour, pour entrer un moment dans son jeu, est-ce que M. Guiraud ne change jamais ?

D'ailleurs, quel contraste y aurait-il entre Lettre et Bref, si le Bref n'avait été que ce que M. Guiraud nous disait dans sa 7e édition ? Point d'accusations, écrivait-il alors, que prenne à son compte le Bref *Dominus ac Redemptor*. « Aucun blâme, pas un mot », aurait-il copié pour un peu dans Brucker. Dans ces conditions, où sont les prétendues variations de Clément XIV ?

Mais voici que dans la 12e édition, le Bref contient « de graves accusations » ; il est rédigé « en des termes fort sévères » ; il est rempli d'un « réquisitoire violent ». C'est évidemment qu'en 1919, M. Guiraud n'avait lu que le P. de la Servière ; en 1923, il a jeté enfin un regard, — au moins sur Crétineau-Joly!

Seulement, quand ces choses-là arrivent à un homme consciencieux, il n'a qu'un moyen de s'excuser, c'est d'avouer ingénument sa méprise.

(1) Accusations « dictées », sans doute, d'après M. Guiraud ; mais enfin, pour nous, en ce moment, puisqu'il ne s'agit que du sens littéral du Bref, peu importe qui les y a mises : elles y sont, et c'est ce que nous reprochions exactement à M. Guiraud d'avoir nié.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Mais M. Jean Guiraud tient surtout à pallier son étourderie sans nous donner raison, et, dans sa hâte de se rattraper, il va si loin, si vite, qu'il passe toute mesure, perd toute mémoire et finit par se contredire lui-même jusqu'aux limites de l'absurde.

Il avait écrit naguère dans le corps de son ouvrage :

> On ne trouve pas, dans cet acte pontifical, les motifs injurieux, passionnés, injustes qu'avaient invoqués le Parlement de Paris et, à sa suite, les autres Parlements de France pour supprimer les Jésuites.

Et c'était à peu près la seule phrase exacte et sensée de son commentaire. Mais il s'empresse de la biffer, et, dans l'Appendice de sa nouvelle édition, le voici qui écrit maintenant tout le contraire :

> Représentent-elles (ces accusations) la pensée du pape ou celle des pamphlétaires et des parlementaires qui avaient lancé en France, en Espagne et à Naples le procès des Jésuites ? Et si l'on en doutait on n'aurait qu'à confronter le texte du Bref *Dominus ac Redemptor* avec les réquisitoires prononcés contre la Compagnie à Paris par Chauvelin et Joly de Fleury, à Rennes par La Chalotais, à Aix par Ripert de Monclar pour voir qu'il en est tout simplement la réédition.

Ainsi M. Jean Guiraud, qui ne sait pas lire ou entendre un texte qu'il « a sous les yeux », prétend « revoir » ses propres ouvrages sans les corriger et sans se contredire, et le malheureux montre seulement qu'il ne s'est pas relu ou s'est oublié lui-même !

***

Rapprochons maintenant l'édition ancienne et la nouvelle (page 383) :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

TEXTE DE LA 7e EDITION

L'examen de ce Bref (le Bref *Dominus ac Redemptor*) suggère quelques réflexions :

1° Le Pape supprimait la Compagnie de Jésus, mais ne la condamnait pas. Il ne relevait chez elle aucune hérésie, aucun enseignement, aucune pratique, contraire à la foi ou aux mœurs. S'il rappelait les accusations qui avaient été portées contre elle par ses ennemis, il ne se les appropriait pas. On ne trouve pas dans cet acte pontifical les motifs injurieux, passionnés, injustes qu'avaient invoqués le Parlement de Paris, et à sa suite, les autres Parlements de France pour supprimer les Jésuites. Il présenta l'expulsion de la Compagnie comme un acte rendu nécessaire par les circonstances, comme une *mesure politique* destinée à rendre la paix à l'Eglise et à la société en donnant satisfaction à plusieurs rois catholiques. Ce serait donc abuser de ce texte que d'en prendre prétexte pour affirmer que l'Eglise a condamné, par un jugement solennel

TEXTE DE LA 12e EDITION

L'examen de ce Bref suggère quelques réflexions.

1° Le Pape supprimait la Compagnie de Jésus, mais ne la condamnait pas *de son propre mouvement* (1). *Les griefs qu'il énumérait contre ses enseignements, sa politique et ses actes, lui avaient été dictés par les cours dont il se faisait, par faiblesse de caractère, l'instrument passif. Ainsi s'explique la contradiction flagrante qui existe entre la bulle du* 12 *juillet* 1769 *où il couvrait d'éloges sans restrictions les Jésuites, et le bref* Dominus ac Redemptor, *où il enregistrait, contraint et forcé, les violentes accusations de leurs adversaires. Il émit son sentiment personnel lorsqu'il présenta la suppression de la Compagnie* comme un acte rendu nécessaire par les circonstances, comme une mesure politique, destinée à rendre la paix à l'Eglise et à la Société, en donnant satisfaction à plusieurs rois catholiques. Ce serait donc abuser de ce texte que d'en prendre pré-

(1) M. Guiraud met ici en note : « Dans l'Appendice, on trouvera le développement de cette affirmation et les preuves ». Il eût mieux fait d'avertir du subterfuge que trahit les quatre mots glissés à cette place, à la dérobée.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

les Jésuites. On peut seulement affirmer que Clément XIV les a « jetés par dessus bord », pour avoir la paix, et cela, non pas à la suite d'un jugement, mais par l'exercice de son pouvoir discrétionnaire et ce que l'on a appelé « le fait du prince »

texte pour assurer que l'Eglise a condamné, par un jugement solennel les Jésuites. On peut seulement affirmer que Clément XIV les a « jetés par dessus bord », pour avoir la paix, et cela, non pas à la suite d'un jugement, mais par l'exercice de son pouvoir discrétionnaire et par ce que l'on appelle « le fait du prince »...

On voit la différence des deux textes; nous avons souligné dans le second les variantes.

De l'un à l'autre, certes, il y a progrès, c'est incontestable, et nous espérons fermement que vers la 17e édition, M. Guiraud approchera enfin d'une rédaction acceptable, — à moins que les Jésuites n'enterrent d'ici là son livre en voie d'imprudente amélioration.

Indiquons-lui, en attendant, les retouches les plus urgentes à y introduire. C'est une indiscrétion peut-être, mais un premier succès nous y autorise. Malgré sa mauvaise humeur, qui croira, en effet, que M. Guiraud, sans l'« Association Récalde » aurait aussi vite et aussi profondément modifié son premier jet? Il n'en conviendra pas, c'est entendu, mais la chose saute aux yeux : il nous doit de mieux connaître la question. Puisse-t-il s'édifier tout à fait et ne pas craindre de confesser qu'ainsi des « pamphlétaires » comme nous ont parfois du bon, en face d'historiens comme lui. Ils aident les apologistes à garder la réserve la plus élémentaire ou du moins à rectifier leurs positions trop compromises. Ils maintiennent en face de l'histoire jésuite le culte de l'*Histoire vraie*, à laquelle peu à peu

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

la partiale histoire de M. Guiraud devra rendre hommage.

Le lecteur aura admiré sans doute le coup de pouce donné, par M. Guiraud, à sa première proposition trop absolue : « Le pape supprimait la Compagnie de Jésus, mais ne la condamnait pas *de son propre mouvement.* » Ce « de son propre mouvement » est un quasi chef-d'œuvre : il contient en germe tous les beaux tours d'équilibre qui suivent. Pourtant, puisqu'il s'agit d'une « sentence de suppression et *non de condamnation* » (p. 400), il est difficile de s'expliquer comment le Pape « *condamne* » tout de même (p. 383), que ce soit « de son propre mouvement » ou non. Il faudra assouplir encore cette heureuse formule.

Les griefs et les violentes accusations, que le Pape « *énumère* » et plus bas « *enregistre* » (p. 383), contre les enseignements, la politique et les actes de la Compagnie, même s'ils lui ont été « *dictés* » par les cours, supposent aussi qu'il a fait autre chose que les « *signer* » (p. 400).

Egalement, la contradiction entre les deux actes du 12 juillet 1769 et du 21 juillet 1773 apparaîtrait peut-être moins « flagrante » à M. Guiraud, s'il se rappelait : 1° qu'il a parlé à plusieurs reprises assez hardiment, et dans son récent Appendice avec imprudence, des engagements écrits, pris au Conclave par Ganganelli contre les Jésuites, et 2° que lui-même mentionne (p. 371) toutes les avances faites par Clément XIV aux persécuteurs de la Compagnie, toutes les avanies supportées par les bons Pères, dès les « premiers mois de son pontificat ». Que le Pape se soit souvent montré perplexe, qui l'autre ne l'eût pas été à sa place ? Il n'apparaît pas qu'il ait varié autant que M. Guiraud le donne à croire.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

On serait bien aise enfin d'apprendre à quel endroit précis du Bref *Dominus ac Redemptor* le Pape cesse d'être le vil et complaisant secrétaire des cours pour émettre son « sentiment personnel », à quel moment son Bref, jusque-là doctrinal et disciplinaire, se donne comme une simple « mesure politique », si bien que dans cet acte hybride et vraiment monstrueux, issu de l'adultère de Rome et des princes, la partie spécifiquement religieuse émanerait des puissances civiles et le dernier mot tout diplomatique du Vicaire de Jésus-Christ!

***

Un mot encore, au sujet du « fait nouveau », grâce auquel M. Guiraud semble avoir voulu échafauder sa thèse croulante.

Il s'agit d'une Lettre du 12 juillet 1769, dont M. Guiraud oppose la solennité, la spontanéité, l'importance et les éloges au Bref *Dominus ac Redemptor*. Mais décidément cet homme distrait a la main malheureuse. A qui a-t-il bien pu emprunter cette nouvelle analyse et ces extraits à faire pâlir de jalousie le trop adroit P. de la Servière?

En attendant, voici la trouvaille (1) de M. Guiraud (p. 393) :

(1) M. Guiraud, qui sans doute a eu Theiner « sous les yeux », puisqu'il le « cite », — il emprunte tout au moins cette habile référence au P. de la Servière — n'aurait pas dû manquer d'y lire le *récit* de l'incident soulevé par le Bref *Cœlestium munerum thesauros* (THEINER, t. I, p. 359 et suiv.). Il y aurait vu comment ce Bref « était en soi l'acte le plus simple, et eût passé inaperçu, si les pères de la société ne lui eussent eux-mêmes, et à dessein, donné une grande publicité. Il fut, comme l'avait été naguère la fameuse constitution de Clément XIII, *Apostolicum pascendi*, imprimé, tiré à u[illegible]

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Bien loin de condamner la Compagnie, Clément XIV lui donna, dès les premiers jours de son pontificat, les plus grands éloges (1). Dans une lettre du 12 juillet 1769, adressée au monde entier (2), il accordait, à la demande du Général de la Compagnie, Laurent Ricci, des indulgences et d'autres faveurs spirituelles aux jésuites missionnaires. Quand il l'écrivait, il connaissait parfaitement les rites idolâtriques qu'on avait reprochés aux jésuites de Chine et qu'il devait viser plus tard dans le Bref *Dominus ac Redemptor;* or, dans cette lettre du 12 juillet 1769, non seulement il n'y faisait aucune allusion, mais s'adressant précisément aux jésuites missionnaires, il leur prodiguait solennellement des louanges sans réserves. Il y exprimait son désir d'enrichir de faveurs spirituelles tous ceux *qui se consacrent au salut des âmes* par amour pour Dieu et le prochain et par dévouement pour la religion chrétienne, *quos pro sua in Deum et proximos charitate et christianæ religionis zelo ani-*

nombre infini d'exemplaires, et distribué à Rome comme preuve que Clément XIV était le plus zélé partisan de la société de Jésus ». Manœuvre que renouvelle comiquement ici M. Guiraud, après un autre obscur apologiste de la Compagnie, M. Albert de Badts de Cugnac (*La Compagnie de Jésus jugée par l'Eglise universelle*, Desclée, 1879, p. 53).

Cependant les ministres des Cours protestèrent ; Clément XIV s'expliqua en termes qui ne laissent aucun doute sur la portée de l'incident. Et si M. Guiraud suspecte à ce sujet le commentaire de Theiner, ne pouvait-il s'en rapporter au témoignage du P. de Ravignan, qu'il « cite » aussi à l'occasion : « Un fait de peu d'importance... Clément XIV avait, selon la coutume, renouvelé par la publication d'un Bref de concessions d'indulgence en faveur des missionnaires de la Compagnie de Jésus (*sic*). Dans cet acte de l'autorité pontificale *qui se publiait tous les sept ans...*, etc... » (*Clément XIII et Clément XIV*, I, p. 276). On voit par là s'il valait la peine, pour M. Guiraud, de pousser tant de cris de victoire.

Ainsi découvre-t-il à chaque instant l'Amérique.

(1) « Dans les premiers mois de son pontificat, il fit toutes sortes d'avances aux persécuteurs des Jésuites » (p. 371).

(2) Le Bref s'applique, en effet, mais n'a pas été « adressé », rigoureusement parlant, à tous les fidèles. C'est ici une première équivoque, suivie de dix autres qu'il serait trop long de souligner au passage. Il est vraiment fâcheux que M. Guiraud se contente si souvent de ces tours dont on ne sait s'il faut blâmer l'adresse voulue plutôt que la négligence.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

marum salutem omni studio procurare intelligimus ; et au premier rang de ces zélés apôtres de l'Evangile, il plaçait tous les Jésuites, et en particulier ceux que Laurent Ricci avait envoyés dans différents pays de la république chrétienne : *Quo in genere cum Societatis Jesu religiosos habeamus eosque in primis quos dilectus filius Laurentius Ricci, ejusdem Societatis Jesu praepositus generalis, ob hanc causam hoc ipso et consequentibus annis in diversas provincias christianae reipublicae mittere constituit.* En écrivant cette lettre, moins de deux mois après son exaltation, Clément XIV pensait si peu à supprimer les Jésuites, et il s'associait si peu aux violentes accusations qui avaient été déjà portées contre eux devant son prédécesseur, qu'il accordait, etc...

Comment se fait-il qu'en l'espace de quatre ans, Clément XIV soit passé de ces éloges sans réserve..., au réquisitoire violent, etc...

Tout l'art de M. Guiraud est dans ce morceau!

La Lettre du 12 juillet 1769 s'intitule en effet fort modestement dans le Bullaire : *Concessio facta societati Jesu, ut suos religiosos mittere valeat ad catholicam fidem prædicandam in partibus infidelium.* C'est une simple autorisation périodique accordée à Laurent Ricci de continuer à envoyer quelques-uns de ses sujets en mission dans les pays infidèles, — sauf dans les lieux où sont établis déjà les Missionnaires de la Propagande, ce qui semble bien exclure précisément les Missions de Chine ou du moins la Mission de Pékin. Cette concession n'est au surplus que provisoire et faite pour sept ans. La pièce enfin n'occupe guère qu'une colonne et huit lignes dans le Bullaire de Prati (1845), où le Bref *Dominus ac Redemptor* tient onze grandes pages compactes.

M. Guiraud s'efforce donc en vain d'établir un parallèle ou une contradiction entre les deux

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

documents. L'un est un acte grave, le plus mûri, le plus personnel et le plus solennel du Pontificat, — en raison des répercussions considérables qu'il devait avoir dans le monde catholique; l'autre n'est que la réponse, — assez sèche d'ailleurs, si on la compare aux protocoles ordinaires de la Curie, — à une requête d'usage adressée au Saint-Siège par un Chef d'Ordre, à l'occasion d'un acte régulier de son administration, sans doute dès le précédent Pontificat et par l'entremise d'une Congrégation. Le Pape régnant, à peine installé depuis deux mois sur le siège de Pierre, a manifestement jugé cette brève notification sans importance, incapable de contredire la stricte politique de méfiance et de défaveur qu'il observait en même temps, de l'aveu même de M. Guiraud, à l'égard de la Compagnie, que ce fût pour l'éteindre peu à peu avec moins de peine ou pour endormir l'animosité des Cours.

Selon l'usage, et non pas en raison de son « désir d'enrichir » de grâces la Compagnie, Clément XIV, à cette autorisation de départ pour des missionnaires, joint, toujours à l'humble demande du Général, — *ejusdem Laurentii præpositi precibus Nobis super hoc humiliter porrectis*, — la grâce de la Bénédiction apostolique et d'une indulgence plénière, aux conditions accoutumées, pour les missionnaires et pour les chrétiens de l'un et de l'autre sexe des Missions auxquelles ils sont destinés, à gagner une fois seulement pour chaque jeune prêtre et dans chaque station. A qui fera-t-on croire qu'il s'agit là d'une faveur spirituelle extraordinaire, dont l'éclat balance la prochaine disgrâce du Bref *Dominus ac Redemptor*? Où M. Guiraud a-t-il pris que l'octroi d'une

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

indulgence à des hommes, individuellement innocents et zélés, victimes déjà désignées d'anciens et grands débats, puisse passer pour un éloge de l'institution contestée et soumise à une minutieuse enquête, — bref pour la vraie sentence préalable et le jugement définitif que n'est pas, au yeux de M. Guiraud, l'acte de 1773 ?

Parmi ces formules d'usage, paternelles et volontiers complimenteuses, nous avons d'ailleurs en vain cherché une trace des « louanges sans réserves », que par deux fois M. Guiraud voit le Pape « prodiguer » aux Jésuites, à « tous les Jésuites » et spécialement aux Jésuites de Chine. Et pourtant M. Guiraud a dû avoir, cette fois encore, le texte « sous les yeux », puisqu'il le « cite ». Or, même s'il n'a pu juger par lui-même ni de la pièce entière ni de ses dimensions ni de sa couleur générale ni de l'intitulé qui la spécifie et la classe, du moins cet universitaire doit-il savoir assez de latin, même ecclésiastique, pour traduire décemment deux phrases assez limpides qu'il a textuellement recueillies ou copiées. Un élève de cinquième s'en tirerait : comment un agrégé, fut-ce d'histoire, peut-il donner dans des contresens aussi lourds ?

Le Pape, comme M. Guiraud l'explique à peu près, se propose donc, comme préambule, d'ouvrir les trésors de l'Eglise en faveur de toutes les âmes soucieuses de zèle, éprises d'apostolat : parmi lesquelles, — « *quo in genere* », ce qui, Monsieur Guiraud, n'a jamais signifié « *au premier rang* », — les Jésuites missionnaires ou travaillant pour les Missions, — et non « tous » les Jésuites, comme traduit M. Guiraud, afin d'étendre à la Compagnie comme telle une sollicitude et une bienveillance spirituelle qui s'adressent ici

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

aux seuls propagateurs de la foi au milieu des païens. Encore, parmi les Jésuites consacrés à cette diffusion de l'Evangile, Clément XIV vise-t-il d'abord tout naturellement, — *eosque in primis*, ce qui pourrait passer pour une épigramme, s'il ne fallait y voir la vraie occasion du message, — ceux qui se disposent à partir en pays étrangers (1).

Voilà, en tout et pour tout, les éloges dont le Pape « accable » les Jésuites. Et si Clément XIV ne parle pas ici des rites idolâtres que réprouvera un peu plus tard le Bref *Dominus ac Redemptor*, ce n'est nullement qu'il refuse de s'associer, comme l'insinue en passant M. Guiraud, « aux violentes accusations qui avaient été déjà portées contre eux devant son prédécesseur ». *Non erat his locus*. La Lettre du 12 juillet 1769 n'avait rien à voir à ces débats, et Clément XIV n'avait plus à trancher la querelle des Rites. Benoît XIV l'avait fait souverainement et définitivement en termes assez formels et assez durs pour la Compagnie. Il n'existait aucune raison pour y revenir ; et c'est encore un sophisme ou un

(1) Pour une fois — peut-être ! — que M. Guiraud ne copie pas ailleurs sa triomphante version, il joue de malchance. Crétineau-Joly, Ravignan et l'illustre M. Albert de Badts de Cugnac lui offraient à l'envi leur commune traduction, assez lourde, mais plus correcte :

« Nous répandons volontiers les trésors des biens célestes sur ceux que nous savons procurer avec grande ardeur le salut des âmes... Comme nous comprenons, parmi ces fervents ouvriers dans le champ du Seigneur, les religieux de la compagnie de Jésus, et ceux surtout que notre bien-aimé fils Laurent Ricci a dessein d'envoyer cette année et les années suivantes dans les diverses provinces pour y travailler au salut des âmes, etc. » (*Clément XIII et Clément XIV*, p. 276. — *Hist. r. p., et l. de la C. de J.*, 2e édit., t. v, p. 271. — *La Compagnie de Jésus jugée par l'Eglise universelle*, p. 53).

Il eût encore mieux valu, Monsieur Guiraud, pendant que vous y étiez, suivre au moins ici la filière.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

mauvais tour de M. Guiraud que de tirer argument de ce silence pour oublier lui-même les Bulles *Ex illa die* et *Ex quo singulari*, dont le retentissement en histoire ecclésiastique dépasse tout de même un peu l'importance de sa trouvaille.

Mais M. Guiraud, qui ne lit pas les textes ou ne sait pas les lire, et qui les traduit à plaisir de travers, écrit du moins avec une véritable maîtrise cette langue jésuitique qui fausse ou déforme tout, avec un infaillible instinct, et qui sait encore « équivoquer » à chaque phrase, sans nécessité, par habitude ou par plaisir. C'est pourquoi il faudrait souligner et redresser ici, une à une, presque toutes ces périodes, sans cesse boiteuses, quelquefois des deux pieds, sur les durs sentiers de la vérité.

Passons! C'est assez d'avoir pris déjà M. Guiraud vingt fois la main dans le sac. Lui qui n'avait pas su découvrir une condamnation au cours du Bref *Dominus ac Redemptor*, à peine a-t-il été contraint d'y reconnaître un « violent réquisitoire », etc... qu'il se dédommage en déclarant, bourrée de louanges, tout à fait significative et capitale, l'autre Lettre du 12 juillet 1769, où en réalité il n'y a rien, mais là rien, à quoi même un Brucker consente à accrocher jamais le moindre plaidoyer. C'est vraiment jouer de malheur, à moins que ce ne soit jouer tout court, c'est-à-dir se jouer de soi-même et de nous, des textes, de l'histoire et de la vérité.

***

Il suffit, je pense, et voilà M. Guiraud, maître Jacques de l'histoire et du journalisme, suffisam-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

ment croqué : il n'a pas assez, pour le passé, le souci des vraies sources ; il se coupe trop, comme polémiste, dans la controverse. Ce qui lui compose une figure mi-partie d'annaliste et de chroniqueur assez comique.

L'affaire a toutefois son côté sérieux.

Il ne suffirait pas d'avoir ri en voyant M. Guiraud, enfin averti de son premier écart et cherchant à l'aveugle une porte de sortie, se jeter dans tous les portants du théâtre de fantaisie qu'il a élevé de ses propres mains pour y jouer, aux dépens d'un successeur de Pierre, une malencontreuse apothéose des fils de Loyola. Certes, la pièce fait recette ; seulement M. Guiraud la croyait tragi-héroïque, or c'est une farce dont le voici le plus étourdi personnage. Et le malheur veut qu'une partie de la galerie s'égaie autrement qu'à ses dépens personnels.

M. Jean Guiraud ne perd pas une occasion de rappeler lui-même, avec ostentation, que bon gré mal gré, les tenants laïques des mauvais Manuels scolaires ne demandent qu'à voir, dans l'auteur d'*Histoire partiale, histoire vraie*, le champion de notre foi. Il est d'autant plus regrettable que le projésuitisme sans scrupules de M. Guiraud compromette, aux yeux de l'adversaire, ses véritables états de service comme catholique.

En tête de la *Croix* du 14 décembre 1923, M. Guiraud, par exemple, entame une série d'articles : « *La supériorité intellectuelle des catholiques* », et il commence naturellement par « l'histoire ». — *Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse!*

A ce propos, il rappelle la récente campagne menée par le citoyen Clémendot, du Syndicat national des institutrices et instituteurs publics,

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

dans l'*Information universitaire*, contre l'enseignement de l'histoire de France à l'école primaire. Et c'est peut-être afin d'avoir l'occasion d'y relever cette singulière mention, si flatteuse pour lui :

Nombre d'historiens professionnels, tels que Thureau-Dangin, Albert Vandal, Pierre de la Gorce, Frédéric Masson, Jacques Bainville, Jean Guiraud, étant des réactionnaires notoires, est-il vrai que l'histoire n'a nullement la vertu de former spécialement des républicains ?

Sur quoi, ayant lâché le paquet, M. Guiraud fait des mines et souhaiterait notamment qu'avant son nom, encore qu'arrivant bon dernier, le citoyen Clémendot n'eût pas omis ceux, par exemple, de MM. Madelin, Georges Goyau et René Pinon.

Non moins modestement, il raisonne. Pourquoi les instituteurs syndicalistes trahissent-ils cette frayeur ? Comme cette liste de noms illustres le montre assez, c'est qu'aujourd'hui les catholiques se sont assuré, en cet art, la maîtrise. Les temps sont révolus des Michelet et des Quinet. A présent c'est aux mains de M. Guiraud, en passant par Mgr Duchesne, qu'est passé le sceptre de l'histoire. Sur quoi, se tournant vers les autres catholiques comme lui méritants, connus et inconnus, le lauréat ainsi glorieusement désigné à l'admiration générale, « signale à leur modestie leur valeur ainsi proclamée par l'adversaire ». Nous avons trop l'habitude de nous sous-estimer ; nous sommes trop humbles ; M. Guiraud, dont c'est là le moindre défaut, nous exhorte à plus de fierté. Et il n'aurait pas tout à fait tort, si, dans cette sotte affaire, il n'avait semblé prendre à tâche de renier le beau programme qu'il exalte

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

légitimement d'autre part comme ayant assuré aux croyants la victoire.

Tout ce qu'il nous rappelle ou nous vante, — les encouragements de Léon XIII à la recherche impavide de la vérité, la « sévérité dans les constatations », la « rigueur dans les méthodes », — tout cela serait parfait, à condition que lui-même ne trahît jamais cet idéal, même au profit d'une Compagnie toute puissante, qui dispose du succès marchand parmi le grand public catholique. Mais il est doublement douloureux que par tant de « partialités », mêlées à des vérités excellentes, — après avoir « effrayé » nos adversaires beaucoup moins qu'il ne croit, — M. Guiraud prête à rire à un Clémendot et à ses sectaires collègues.

Si M. Jean Guiraud n'avait jamais bataillé que contre nous, peu importeraient les drôleries de son sottisier; il est fâcheux d'avoir à redouter, à cause de ses manœuvres en faveur de la Compagnie, non seulement le scandale de certains lecteurs catholiques, mais une revanche des primaires de l'anticléricalisme.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

II

Le sabotage de Rohrbacher.

Aussi bien, pour comprendre entièrement la mésaventure de M. Jean Guiraud, nous faut-il remonter à quelques-uns de ses prédécesseurs, historiens de la Compagnie.

Nous avons signalé le véritable maquillage qu'on a fait subir au plus honnête de tous : l'abbé Rohrbacher, l'un des rénovateurs de l'histoire ecclésiastique.

Aujourd'hui dépassé par les multiples découvertes de l'érudition contemporaine, vieilli comme tous les historiens dont le style ne vivifie pas les ouvrages, Rohrbacher soutient assez mal la lecture, sauf durant les repas, dans le calme des réfectoires de séminaires ou de communautés; nul ne saurait contester pourtant les immenses services qu'il a rendus naguère au clergé, à la cause de l'Eglise et même à l'histoire lors de ses incertains débuts critiques.

Rohrbacher, au cours de son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, soulève donc cette malheureuse question des Rites chinois, que, n'en déplaise à M. Jean Guiraud, le Bref *Dominus ac Redemptor* résume à merveille en quelques phra-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

ses sévères autant que justes et modérées, notamment en rappelant les efforts EN VAIN multipliés par les prédécesseurs de Clément XIV « pour prohiber l'interprétation et la pratique de certains rites idolâtres que les Jésuites permettaient en certains pays, en omettant ceux qui sont approuvés dans l'Eglise universelle ». Rien n'égale en effet l'audace, l'effronterie, la pertinacité et le scandale de cette espèce d'apostasie, promue et pratiquée par les Jésuites à la Cour de Pékin, pendant près d'un siècle, malgré les énergiques prohibitions du Siège Apostolique; excusée et défendue aujourd'hui encore, avec une rare insolence, par des apologistes sans vergogne (1). Alexandre VII, Innocent XII, Clément XI, Benoît XIV ont perdu le latin de leurs Bulles à vouloir rappeler à l'ordre sur ce point l'indocile Compagnie; des Constitutions, autrement insistantes et conçues en termes plus durs encore que le Bref de Clément XIV, — la Bulle *Ex quo singulari*, par exemple, qui les rappelle toutes, — sont restées lettre morte, au moins pour les Crétineau-Joly, les Brucker et les Guiraud d'hier et d'aujourd'hui. Les Jésuites ont dû feindre; ils ne se sont jamais inclinés.

Il vient précisément de paraître sur ce sujet un ouvrage richement documenté qui, pour la première fois, s'efforce d'exposer au grand public toute la vérité, appuyée d'une nuée de témoignages irrécusables. C'est l'*Histoire de la Mission de Pékin*, par A. Thomas (2). L'auteur, qui paraît être

(1) Comme on le verra, une de leurs adresses, du P. Brucker au P. Chervillot, consiste à présenter la question, disciplinairement tranchée par Rome, comme historiquement présentable sous un jour opposé.

(2) A. THOMAS, *H. d. l. M. de P.*, Depuis les origines jusqu'à l'arrivée des Lazaristes, Paris, Louis-Michaud, 1923.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

un ancien missionnaire, intimement mêlé soit par lui-même soit par les siens à ce vieux débat, s'est efforcé de vider la querelle, tout en se gardant du tour et du ton polémiques, rien qu'en exposant historiquement, de la façon la plus sereine et la plus complète, les faits de la cause. Volontiers nous renvoyons le lecteur à cette objective étude.

Nous-même, parmi tant d'autres projets, nous avions, il est vrai, caressé celui d'une brochure sur ce brûlant problème; mais nous n'aurions su la concevoir, selon notre habitude, que sous l'aspect purement documentaire. Par exemple en guise d'introduction, un récit impartial et compétent, tel que celui de Huc. Puis, le fameux *Rapport de Mgr le Secrétaire de la Propagande*, qui forme l'exposé contemporain le plus complet, le plus authentique, en même temps que le plus véhément de cette épineuse affaire. Et sans doute ce morceau accablant est de Passionei, lui-même en butte à toutes les diffamations de la part de la Compagnie, en raison de son *Votum* contre la béatification du cardinal Bellarmin. Remarquons toutefois que, ce coup-ci, son avis semble l'avoir emporté, — qu'il faut donc bien convenir qu'il avait raison, ne serait-ce que pour mieux souligner son échec dans une autre cause, — et qu'enfin, plus l'on se fatiguera à démontrer que sa personne, son esprit, son influence étaient antipathiques à Benoît XIV, mieux l'on prouvera combien sa position était forte dans la question des Rites, pour que son avis ait ainsi rallié tous les suffrages et mérité la consécration pontificale. Quelques pages solides empruntées aux *Mémoires du cardinal de Tournon*, lequel a laissé la vie en cette bagarre, et aux *Monumenta sinensia* du malheureux P. Theiner, qui a failli y laisser l'hon-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

neur et presque la foi, auraient fourni — sans parler d'autres pièces anciennes assez curieuses — d'excellents appendices.

Nous n'avons pas d'ailleurs renoncé tout à fait à ce projet; mais l'expérience nous a appris combien le public était sensible à un exemple bien choisi, brutal, facile à saisir, plutôt qu'à une suite de pièces même originales, révélatrices sans doute des mêmes coups de force et des mêmes duplicités, mais touchant des controverses plus anciennes ou plus ardues.

M. Jean Guiraud par exemple a beau s'en faire accroire : un défi aussi patent que le sien à une criante confrontation de textes disqualifie et l'homme qui se l'est permis et les gens qui l'approuvent. Et quand il apparaît que ces procédés de discussion se renouvellent sans cesse de la part d'un grand corps comme la Compagnie de Jésus, c'est celle-ci qui finalement s'en retire déshonorée, pour crime de mensonge flagrant, organisé, constitutionnel.

Pour ceux à qui le cas Guiraud ne semblerait pas suffisant, exposons donc brièvement le cas Rohrbacher. Après l'écrivain vivant qui essaie en vain d'excuser ou d'expliquer son flagrant délit d'outrage à la vérité, voyons l'outrage fait à l'écrivain mort par de prétendus continuateurs, qui sabotèrent son œuvre et mutilèrent sa pensée, afin de la ramener au stupide et mensonger canon que les Jésuites entendent imposer *per fas et nefas* à l'histoire.

⁂

Donc, Rohrbacher, dans sa première édition, ayant conté l'établissement du catholicisme en

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Chine, grâce au P. Ricci et à ses confrères, en vient à la querelle des Rites. Et comme tous les auteurs d'Histoire générale, auxquels on ne saurait demander une rédaction partout originale, mais seulement le flair et le doigté de bons compilateurs, il a dû s'adresser ici à des « compétences » reconnues, et il en a cru les Jésuites. Il les aimait, il les croyait les « zouaves » du Pape ; ils lui ont fourni des Mémoires ; ils l'ont adressé tout au moins à Picot ou aux « nègres » de Crétineau-Joly. C'est là-dessus que, pressé par son éditeur, il a travaillé de confiance, sans prendre le temps d'écouter d'autres sons de cloche ni surtout de recourir aux sources. Pas plus que M. Guiraud ne devait lire le Bref *Dominus ac Redemptor*, autrement qu'à travers les rapetissantes lunettes du P. de la Servière, il n'a lu autrement qu'en extraits savamment présentés la Bulle de Benoît XIV *Ex quo singulari*, ou bien il l'a parcourue sans l'entendre, l'esprit assourdi par le tintamarre des commentaires. En toute bonne foi, le voilà donc qui compare aux dissentiments des premiers Apôtres à propos de la conduite à tenir vis-à-vis des juifs et des gentils pour la meilleure propagation de l'Evangile, les théories, les méthodes et l'entêtement des Jésuites de Chine, à l'encontre des autres missionnaires, des Congrégations romaines, des Légats et des Bulles.

Incroyable défense, précédée d'une introduction dont nous ne voulons rien laisser perdre et que voici *in extenso*. Manifestement, Rohrbacher ne parle plus ici « de son propre mouvement » : il copie ou il s'inspire d'un séide de la Compagnie, sans réfléchir qu'il injurie et démantèle du même coup la Chaire de Pierre qu'il s'était proposé de défendre. Car, même en concédant

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

que les Jésuites de Pékin savaient mieux le chinois que les Papes qui les ont condamnés, est-ce les Jésuites que le Christ a chargés pour autant de confirmer leurs frères dans la foi ou pour lesquels il a prié afin que leur foi ne défaillît jamais ? A ce compte, en n'importe quelle querelle, que reste-t-il de l'autorité des Pontifes comme chefs, comme juges et comme docteurs ?

— Taisez-vous, conseillait presque à la même date le Bienheureux Bellarmin à Clément VIII à propos de la controverse *De Auxiliis*, car vous n'êtes qu'un canoniste et ne sauriez rien entendre à la théologie.

— Vous ne connaissez même pas l'a b c du chinois, objectent ses confrères aux Papes qui réprouvèrent la patente idolâtrie des Rites.

Ecoutons Rohrbacher développer ce beau raisonnement et l'agrémenter de quelques digressions du même goût :

Quelle est la signification précise de tel mot chinois ? Quelle est la signification précise de telle cérémonie chinoise ? Quelle est la signification précise de telle pratique, de telle mode chinoise ou malabare ? Y a-t-il dans ces cérémonies, dans ces usages quelque chose d'idolâtrique qui ne se peut tolérer? Tout le monde conçoit que cela dépend principalement du sens que les populations y attachent ; sens qui peut varier d'un pays à un autre, et d'un temps à un autre dans le même pays. Par exemple, que dirions-nous en Europe si un Chinois venait nous soutenir que nous sommes idolâtres au moins quatre ou cinq jours de la semaine, attendu que nous consacrons le second jour à la Lune, le troisième à Mars, le quatrième à Mercure, le cinquième à Jupiter, le sixième à Vénus ; qui en donnerait pour preuve les noms même que nous donnons à ces jours, ainsi qu'aux anciennes planètes et même aux nouvelles que nous ne cessons de découvrir ? On lui dirait peut-être que nous ne sommes pas plus adorateurs de ces idoles ou de ces planètes,

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

que nous ne nous reconnaissons esclaves du Grand Turc en donnant son nom à un chien de basse-cour.

Maintenant, quels seraient les meilleurs interprètes de la signification actuelle et variable de tel mot, de telle cérémonie, de tel usage ? N'est-ce pas d'abord les indigènes qui s'en servent habituellement ? ensuite les hommes de science et de conscience qui, depuis longues années, habitent le pays, en ont étudié à fond la langue, les idées, le caractère ? Ainsi, nous nous en rapporterions volontiers, et avec une amoureuse confiance au jugement de ces princes, martyrs et confesseurs, qui, après avoir étudié la science de l'Evangile, ont embrassé la foi de Jésus-Christ au prix de bien des sacrifices, la confessent courageusement devant les tribunaux, dans les palais, dans les déserts, dans les chaînes, dans les prisons, aux dépens de leurs biens, de leur honneur et de leur vie. Après eux, nous écouterions avec beaucoup d'intérêt des hommes de génie et de vertu, comme les Pères Prémare et Parennin, qui depuis longtemps évangélisent le pays et en jugent avec connaissance de cause. Mais au-dessus des uns et des autres, nous mettrions le jugement d'un clergé indigène, d'un clergé, qui, étant né dans le pays, en connaît mieux que personne les idées natives et les modifications qui peuvent s'opérer dans ces idées d'une année à l'autre, d'une province à l'autre. Remarquons bien qu'il ne s'agit pas de décider d'un point de doctrine, mais de préciser le sens actuel et variable d'un terme, d'un usage particulier à un pays, à une province. Les hommes les moins propres à décider cette question nous paraissent les docteurs français à la fin du XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^ siècle. Voici pourquoi : 1° ils ne savaient pas le premier mot de la langue, de la littérature, de la civilisation chinoise dont il fallait juger : le plus savant d'entre eux, Renaudot, ne put opposer aux Jésuites que deux conteurs arabes ; 2° ils ne voyaient pas même clair chez eux. Une hérésie s'était élevée en France, qui faussait la notion de Dieu, de sa justice, de sa bonté, faisait de Dieu un être injuste et cruel, de l'homme une machine, de la religion une bâtisse à démolir : or, la plupart des docteurs français, séculiers et réguliers, ne virent point cette impiété du jansénisme ; au lieu de la combattre avec vigueur, des congrégations

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

entières s'en laissèrent infecter, Bénédictins, Oratoriens, Dominicains même. Comment des hommes qui ne voyaient pas clair à Paris, où ils étaient, pouvaient-ils voir clair à Péking, où ils n'étaient pas ? 3° La seule congrégation religieuse de France, qui, avec saint Vincent de Paul et Fénelon, combattit sérieusement et constamment l'impiété jansénienne, ce sont les Jésuites : de là, contre eux, une foule de libelles, de préventions, de calomnies, semées par des mains jansénistes ; préventions qui les poursuivirent dès lors de Paris à Péking, et, qui, aujourd'hui encore, traînent dans les bibliothèques, dans les livres, dans les esprits. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier si l'on veut juger équitablement la controverse qui eut lieu en Chine et dans l'Inde entre les Jésuites et d'autres missionnaires.

Ne perdons pas le temps à réfuter ces sophismes, ni à souligner les brocards décochés à la ronde aux adversaires. Qu'il suffise de remarquer que les éternels arguments du schisme et de l'hérésie y sont à peine déguisés, — ceux-là même que gallicans et jansénistes opposaient à la Bulle *Unigenitus*. Singulière façon de les combattre que de les plagier, à la première tentation du sens propre !

Partant de ce tremplin, Rohrbacher entreprend un rapide récit, à vol d'oiseau, des événements et, grâce aux lunettes qu'on lui a mises, ne voit, ne signale et n'approuve que ce qu'il faut ! Ainsi passe-t-il bien vite sur le premier décret de la Propagande (1645) pour s'étendre longuement sur celui du Saint-Office (1656), confirmé par Alexandre VII, — décret qui, lui, « était très sage et pouvait tout concilier ». A ce propos défilent Saint Paul devant l'Aréopage, vingt Docteurs de l'antiquité chrétienne et l'émouvante comparaison des douleurs de l'enfantement appliquée à notre Sainte Mère l'Eglise ! Maigrot est inculpé

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

de « précipitation regrettable » : un peu plus de longanimité, dit-on, jointe à son zèle, ne lui eût pas été nuisible. Mgr de Tournon n'est pas mieux traité : « Plus de calme n'eût pas été de trop dans un légat apostolique chargé d'accommoder des affaires si délicates ». Il est accusé d'avoir supprimé des adoucissements que le Pape approuvait. Rohrbacher est même tout près d'admettre l'acte d'appel dressé par vingt-trois jésuites, y compris le vicaire apostolique de Nankin, contre le Mandement du Légat : leurs motifs ne lui « paraissent pas sans valeur ». Les procédés de Tournon à l'égard des réfractaires sentent, pour lui, « *un peu plus l'humeur despotique* D'UN PACHA TURC que l'esprit paternel d'un légat apostolique ! »

En tout temps, en tout lieu, dit-il, de pareils procédés envenimeront le mal au lieu de le guérir. Nous croyons enfin que M. de Tournon put s'attribuer à lui-même une partie des traverses qu'il eut à souffrir par suite de cette affaire.

Les paroles obligeantes adressées par Innocent XI à l'empereur Khang-Hi, d'après les protocoles diplomatiques, sont citées par contre avec complaisance. Les huit permissions de Mezzabarba sont longuement étalées. Mais les Bulles *Ex illa die* et *Ex quo singulari* sont escamotées ou à peu près. Rohrbacher se contente de les mentionner et court la poste.

Son plaidoyer, qui remonte aux difficultés du premier Concile de Jérusalem, rappelle ainsi les beaux discours de l'Intimé dans les ***Plaideurs*** :

— *Avant la naissance du monde,...*

Mais arrivé au fait, lui-même expédie la question en six lignes :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

— *Je dois parler, je parle, j'ai parlé!*
On n'est pas plus ingénument avocat.

***

Cependant les réclamations ne tardèrent pas à affluer auprès de Rohrbacher. Les Ordres religieux diffamés, Rome méconnue versèrent à son dossier des pièces que les Jésuites lui avaient laissé ignorer. On exigea qu'il vît de ses yeux la Bulle *Ex quo singulari* où Benoît XIV a su faire entrer toute la substance du procès.

Rohrbacher ne tourna pas le dos à la lumière. C'était une âme sincère que cet Alsacien acharné au travail et féru d'esprit catholique. Ses yeux se dessillèrent, malgré sa prévention en faveur des Jésuites de la légende, soldats de Rome dont lui-même voulait être le champion. Il se rétracta.

Pour expliquer sa précédente erreur, il ne chercha pas à invoquer les vaines raisons dont M. Guiraud croit se couvrir. Il ne feignit point d'avoir connu à fond le document décisif qu'il n'avait pas lu ou qu'à peine il avait effleuré, prévenu d'une autre pensée. Généreusement, humblement il avoua son inadvertance. Il mit chrétiennement sa grandeur d'âme à s'infliger publiquement un démenti. Et s'il en coûta à son amour-propre d'homme et d'historien, nous savons bien quant à nous lequel des deux nous mettons au-dessus de l'autre, de cet ecclésiastique qui s'est trompé, mais qui se corrige et veut d'abord rester fidèle à la vérité, ou de cet universitaire catholique, qui croit masquer d'une excuse enfantine une défaillance d'information et se justifier d'une criante méprise en s'entêtant dans des explications

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

saugrenues. Rohrbacher émeut, M. Guiraud fait rire.

En 1850, chez Gaume, commença donc de paraître la seconde édition de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, « revue, corrigée et augmentée par l'auteur ». Et celui-ci, non seulement y refond de fond en comble (tome XXVI) sa version de la Querelle des Rites, mais s'y accuse et s'y désavoue, non pas une fois, mais deux fois, trois fois, avec un éclat où l'on sent trembler un peu d'indignation contre ceux qui ont abusé de sa sympathie pour l'égarer indignement.

Nulle part, je crois, on ne trouverait d'exemple d'un écrivain, formulant une rétractation aussi formelle, aussi insistante, et qui ne veut, pour se faire pardonner, présenter d'autre défense que son évidente bonne foi

Page 634, il part d'un aveu calculé de Crétineau-Joly : « C'est ici qu'il faut dire que la charité et le zèle égarèrent les Jésuites » ; et il en prend occasion de déclarer :

> **Cette confession nous frappe nous-même, car elle nous fait sentir que dans la première édition de cette histoire nous avons trop incliné de leur côté.**

Il y revient, page 647 :

> **Quant à la conduite, tenue en cette affaire et par le légat (de Tournon) et par ses deux conseillers (Maigrot et Visdelou), nous avons le jugement d'une autorité compétente, jugement auquel nous avons eu le tort de ne pas faire assez d'attention, en la première édition de cette histoire : c'est le jugement de la Chaire apostolique même.**

Voici enfin le bouquet (p. 650). Il vient de citer à nouveau Crétineau-Joly qui s'efforce d'excuser

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

la conduite des Jésuites à l'égard de Mgr de Tour non, mais qui se voit contraint d'avouer que tout au moins « ils n'osèrent pas se porter médiateurs entre le monarque et le légat » :

Qu'il nous soit permis, conclut Rohrbacher, d'ajouter un mot. Quand nous avons examiné avec plus de loisir et d'attention toute cette controverse, nous ne saurions dire la peine que nous avons ressentie de voir qu'il n'y a pas de meilleures raisons pour excuser des religieux que nous aimons du fond de notre âme ; d'autant plus que, par suite de cette affection trop partiale, nous avons été réellement injuste envers le cardinal de Tournon et l'évêque Maigrot dans la première édition de cette histoire : nous en avons un profond regret.

C'est ainsi qu'un écrivain, qui n'est pas gâté par le journalisme, se tire vraiment de l' « histoire partiale », où il est tombé malgré lui, pour arriver à l' « histoire vraie » (1).

Les regrets de Rohrbacher se montrent d'ailleurs autrement qu'en vaines paroles. De fond en comble il reprend ses pages malencontreuses. Aux sophismes de sa première édition, il oppose cette fois les faits les plus patents : à savoir le témoignage de saints personnages, de savants missionnaires, de jésuites même, contraires aux tolérances inconsidérées et stériles de Ricci. Il relève un à un les erremens de Picot, de la *Biographie universelle*, etc... qui ont précédemment égaré son jugement. Il s'en prend particulièrement à

(1) La table des matières note elle-même avec insistance (p. 675) : « *Histoire rectifiée des difficultés sur les cérémonies chinoises ; Difficultés sur les rites malabares dans l'Inde, exposées d'une manière plus exacte* ». Mais autant en a emporté le vent ! Ainsi a été respectée la volonté sacrée d'un mort !

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Crétineau-Joly, car l'on dirait qu'il se rend compte de toute la noirceur du tour qu'on lui a joué. Les pages que la Compagnie lui a d'abord dictées, comme Externe, sont plus imprudentes, plus exagérées que celles de l'historien officieux et presque officiel de la Compagnie. Se sentant plus à découvert, l'habile Société a exigé de son porte-parole déclaré une réserve, des concessions expresses sur ce sujet délicat; moins compromise sous la signature de ce prêtre séculier, elle est allée jusqu'au bout de sa pensée insolente et de ses révoltes secrètes. Procédé qui crie vengeance! Rohrbacher souligne donc avec insistance chacun des aveux que la crainte de braver trop haut le Saint-Siège arrache au « moderne historien » des Jésuites et qu'aggravent les saillies romantiques de son style : la démarche par exemple des dix jésuites de Pékin, en 1700, près de l'Empereur de Chine (p. 646), démarche qui, au jugement de Rome, sent « un peu plus la cour que le cénacle ». Il signale des omissions volontaires (p. 647, note) : celle entre autres qui fait taire les noms des PP. Visdelou et Longobardi, jésuites, comme conseillers du légat. Crétineau-Joly, note-t-il avec perspicacité, « ne néglige aucun moyen de faire l'apologie » des jésuites rebelles; il relève enfin l'emploi de l'odieux cliché dont la Compagnie use à l'égard de tous ses adversaires l'un après l'autre : « Aux yeux des Jansénistes, Tournon fut un martyr qui trouva des bourreaux dans la Compagnie de Jésus ». Il accuse Crétineau (p. 650) d' « altérer un peu la substance du décret pontifical » de Clément XI.

Afin d'éviter désormais tout impair, dégoûté des faux guides, Rohrbacher suit enfin pas à pas, dans sa version nouvelle, les diverses relations de

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Clément XI et de Benoît XIV. Pour un catholique, il n'y a pas de garant plus sûr.

***

— Fort bien, direz-vous! Tant de sincérité honore en effet Rohrbacher et désarme un jugement trop sévère. Mais rien ne prouve que ce sont les Jésuites qui d'abord l'avaient trompé, et non pas simplement sa prévention spontanée pour eux et la légèreté de son premier examen ?

— Il nous serait difficile, en effet, ici comme ailleurs, d'établir par des aveux écrits et signés l'intervention matérielle de tel ou tel agent des Jésuites. Volontiers, en ces matières, le mot d'ordre de la Compagnie est d'effacer derrière elle jusqu'à la trace de ses pas ou de sa main. Donc, accordons à notre tour aux contradicteurs que leur droit est de ne se laisser convaincre ni par les indices les plus frappants ni par les vraisemblances morales les plus sûres. Que ces esprits difficiles, si férus de sévère critique, veuillent bien considérer cependant la suite de notre histoire! Ils auront certainement des surprises.

Bientôt Rohrbacher meurt, à peine suivi de quelques amis jusqu'au cimetière : sa loyauté et son indépendance ont coupé les ailes à sa naissante renommée. Son ouvrage est à l'Index de la Compagnie, et l'on devine ce que signifie pareil ostracisme pour une entreprise aussi considérable de librairie, qui a besoin de gros appuis pour obtenir une vente satisfaisante.

Heureusement pour l'éditeur, la disparition de l'auteur lui laisse les mains libres. Il cherche donc un continuateur susceptible de regagner les faveurs de la Compagnie, dont l'hostilité l'épou-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

vante, et il tombe vite sur un prête-nom complaisant.

Pour Gaume et Duprey, en 1864, ce fut un certain A.-H. Dufour, qui se chargea d'accommoder la nouvelle édition (1).

Et qui est ce Dufour ? Peu importe. L'importance et le jeu des caractères d'imprimerie semblent lui attribuer sur la couverture tout le mérite de la refonte ; mais le sens littéral de ce titre alambiqué ne lui accorde guère, par contre, que la confection « d'un atlas historique spécialement dressé pour cet ouvrage ». Typographiquement, son nom balance presque, au frontispice du monument, celui du véritable auteur ; mais la correction grammaticale le remet tout juste au rang du continuateur Chantrel ou de Léon Gautier qui a « entièrement refondu la table générale ». On ouvre enfin le livre dans l'espérance d'y trouver du moins un avertissement, qui nous renseigne sur les desseins, la pensée de ce Dufour, sa façon de remanier un texte original, puisqu'on ne saurait rien lui attribuer d'autre dans une entreprise qu'il n'a ni préfacée, ni continuée, ni même pris soin personnellement de mieux distribuer. Mais point de Dufour ! Tout son labeur s'est-il donc borné à laisser inscrire en grosses lettres et compromettre son nom sur la couverture ?

En guise d'introduction, une « notice biographique et littéraire sur l'abbé Rohrbacher » donne, il est vrai, quelques détails sur l'homme et sur

(1) C'est exactement la quatrième que nous avons sous les yeux. Supposons la troisième pareille à la seconde ou à celle-ci ! Si quelqu'un de nos lecteurs possède toutefois cette troisième édition, qu'il vérifie : il y a partout quelque chose à découvrir. Mais, pour nous, c'est assez déjà de trouvailles. Tout à l'heure, ce serait trop. On se lasse même de ces énormités.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

l'œuvre ; mais ces pages ne sont pas de Dufour. Elles sont de Charles Sainte-Foi.

Quant à la Préface, c'est bien — sans plus — celle de Rohrbacher dans sa seconde édition.

Voyons maintenant, tome XIII, ce que sont devenus, à propos des rites chinois, les aveux, les regrets exprimés naguère.

Chose curieuse ! Léon Gautier ou un autre a commencé par les faire sauter tout au moins de la nouvelle table du volume, alors que celle-ci, ne nous paraît pas autrement « refondue ».

Courons au texte ! Le voici. Mais qu'est cela ?

Tout d'abord, les deux éditions se suivent pas à pas. Puis, au moment d'arriver au demi-aveu de Crétineau-Joly : « C'est ici qu'il faut dire que la charité et le zèle de la science égarèrent les Jésuites », soudain, sans crier gare, le récit trébuche (page 834 *a*) ; nous entrons dans un fourré de paragraphes, tantôt empruntés à l'ancienne rédaction, tantôt sortis l'on ne sait d'où. Disparus les regrets de Rohrbacher ! Et l'on s'est gardé, sans doute, de reprendre les périlleuses saillies de sa première édition contre Maigrot et le cardinal de Tournon ; on a soigneusement taillé cette fois, dans Benoît XIV, ce qu'il était indispensable d'en donner. Le tout abondamment saupoudré de nouveaux plaidoyers sournois pour la Compagnie !

Honorons toutefois la franchise, même réticente, et rendons pleine justice à l'honnête Dufour. Il n'a pas entièrement dissimulé son mauvais coup. C'est avec discrétion, mais enfin sans tout à fait se cacher, qu'il fait fonctionner les ciseaux de la censure jésuitique au plein d'une œuvre qui ne lui appartient pas. Page 834 *b*, il se décide à prévenir :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Pour nous conformer au décret du Pape Clément XI. du 25 septembre 1710 — introduit-il au milieu du texte déjà fort entamé — qui impose aux deux partis le silence sur la question des rites chinois, nous croyons d'abord qu'il est de notre devoir de ne point entrer dans la discussion des matières objet du débat, et sur lesquelles le Saint-Siège a prononcé, et en second lieu de ne rien dire qui puisse envenimer ou renouveler les querelles trop fameuses qui divisèrent jadis les adversaires et les partisans des cérémonies chinoises.

A quoi ce saint homme accroche une note, avant de se relancer dans son plaidoyer couvert contre les Papes, pour la Compagnie! Mais cette note explique tout :

Dans la première édition de cette histoire, l'auteur avait envisagé la question sous un certain point de vue ; il a jugé à propos de la traiter dans la seconde édition sous un point de vue tout opposé. Il témoigne le regret d'avoir, dans son premier travail, été plus que sévère à l'égard de certaines personnes, et en cela il ne peut qu'être loué ; mais, dans son second travail, n'est-il pas tombé dans l'excès contraire en jetant le blâme sur d'autres acteurs de ce drame mémorable ? Il semble que, pour obéir au décret pontifical, il ne faudrait accuser ni les uns ni les autres ; il ne faudrait rien condamner que ce que Rome a condamné.

Bref, personne n'a eu ni raison ni tort ; et parce que Rome, en plein conflit, a ménagé parfois les personnes, l'histoire n'a pas droit de les juger. Qu'on se garde surtout de rapporter les sentences trop vives du Saint-Siège contre les mêmes hommes, enfin convaincus de récidive! Sous prétexte de ne point discuter le jugement de Rome, il est interdit de le soutenir, mais qu'il soit permis de le contester! Tel est le troisième « point de vue », qu'après celui de Rohrbacher dupé et celui

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

de Rohrbacher repentant, adopte enfin son continuateur, soucieux de désarmer la Compagnie.

Cette trouvaille est en effet signée : *Note des éditeurs*; mais il ne viendra certainement à personne la pensée de l'attribuer à MM. Gaume et Duprey. Nous y saisissons donc enfin la main insaisissable de Dufour. C'est pour mettre au monde ce chef-d'œuvre que Dufour fut créé. Dufour tout entier est là! Sorti de ce passage, Dufour rentre dans l'ombre.

Allez-donc vous indigner contre ce fantôme, ou discuter avec lui, ou le réfuter! Et à quoi bon?

De même que M. Guiraud n'avait pas même pris la peine de lire d'abord, en dehors des extraits du *Dictionnaire de Théologie catholique,* le Bref *Dominus ac Redemptor;* de même que Rohrbacher d'abord ignora la Bulle *Ex quo singulari;* son reviseur Dufour, résolu à revenir sur d'imprudentes corrections antijésuitiques, a tout sacrifié à cette idée fixe. A-t-il même eu la peine de dresser l'atlas historique de son édition. de veiller à ce que la Table générale de Léon Gautier prît soin, comme la table particulière du volume, de ne conserver aucune trace des rectifications voulues par l'auteur? A-t-il relu la continuation du continuateur Chantrel jusqu'en 1860? Nous l'ignorerons toujours. Mais ce dont nous sommes bien sûr, c'est qu'il n'a pas jeté les yeux sur l'introduction de son candide collaborateur Charles Sainte-Foi.

Nous avons entendu, en effet, l'inconsistant Dufour invoquer pour se taire, en réalité pour s'autoriser à murmurer contre Benoît XIV, un ancien décret que Clément XI ne destinait certainement pas à M. Dufour. Quelle docilité pure et touchante!

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Cependant Sainte-Foi le bien nommé (tome I, p. XXIV) avait longuement examiné, dans son introduction, les divers griefs élevés d'abord contre l'*Histoire universelle* de Rohrbacher par des autorités diverses; et il en vient tout droit au jugement de Rome :

Au reste M. Rohrbacher, fidèle aux convictions de toute sa vie, n'a point voulu s'en rapporter à ses lumières dans sa propre cause ; il a envoyé son livre à Rome, afin qu'il y fût examiné et qu'il pût corriger ce que l'on y aurait trouvé de répréhensible. Or, la seule observation qui lui ait été faite, c'est qu'il avait ignoré une bulle de Benoît XIV qui tranchait la question à l'égard des rites chinois et malabares. Toutes les critiques, toutes les objections tombent, il nous semble, devant ce témoignage.

En effet! Et sont-ils assez complets ces « éditeurs », qui sur le seul point où leur auteur s'est en effet corrigé à la demande de Rome, à leur tour corrigent leur auteur en invoquant Rome et l'ancien décret de Clément XI ? Que pensez-vous surtout de ce Dufour qui non seulement, avoue au passage son sabotage conscient, mais encore, en tête de « son » édition, laisse proclamer *urbi et ori* qu'il a mutilé et dénaturé la pensée et le langage « revu » de son maître au point de braver ouvertement l'autorité et de rendre vain le suprême effort de Rome pour faire entendre, en dépit de la Compagnie, la vérité ?

Laissez passer le temps, et ce ne sera pas encore assez pour les Jésuites de cette première revan-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

che. Les années coulent, la guerre de 1870 change les destinées françaises. Gaume est tombé, malgré l'appoint de l'excellent J. Duprey; Palmé règne sur la librairie religieuse. C'est à son tour de rééditer Rohrbacher; à son tour, il cherche un Dufour, et cette fois, c'est un abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun qui donne « une nouvelle édition (continuée jusqu'à nos jours) avec des notes et éclaircissements d'après les derniers travaux ».

Rien de plus légitime d'ailleurs qu'une mise au point. Ces sortes d'ouvrages qui ne visent pas au *ne varietur* littéraire, souffrent volontiers d'être « revus » selon les progrès du temps ou même le goût du jour.

Mais chose singulière, l'édition Guillaume-Palmé, au lieu de reproduire, en l'améliorant au besoin, le dernier texte arrêté par l'auteur et représentant par conséquent ses derniers acquêts et sa pensée définitive, se réfère tout au long de cette douzaine d'in-quarto, à ce premier jet de l'édition princeps, si volontiers considérée par les plus sérieux auteurs comme un essai de réalisation auquel ils se montrent impatients d'apporter bientôt des retouches, un perfectionnement, qui rendent leur œuvre entièrement digne d'eux-mêmes et du sujet.

Rohrbacher, avant de mourir, aurait-il donc donné des marques évidentes de décadence intellectuelle? Aurait-il dégradé l'œuvre qu'il avait pensé amender, compléter, mettre à jour? Et n'est-ce pas une singulière façon de continuer une étude sur cette matière mouvante qu'est l'histoire que de régresser jusqu'aux origines de ce travail ardu, au lieu d'en suivre le plus longtemps possible le cours et les progrès?

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Parlant de sa première édition, Rohrbacher annonçait :

> Nous-même y avons trouvé plus d'une chose à rectifier ; de vrais et savants amis nous en ont signalé plusieurs autres. Pour améliorer autant que possible la nouvelle édition, nous sommes venu nous établir à Paris même, afin de profiter plus aisément des collections savantes et des savantes observations que nous ne rencontrerions point ailleurs.

Il note qu'il a mis tout particulièrement à profit les collections romaines de l'illustre cardinal Maï, de précieux renseignements du sulpicien Faillon, du juif converti Drach et du philosophe Bonnetty, enfin les observations de l'abbé Caillau dans la *Bibliographie catholique*. Louis Veuillot en personne a bien voulu relire chacun des volumes pour y indiquer les corrections littéraires. Tout cela n'était pas négligeable. Comment l'abbé Guillaume, même pour prendre le contrepied de l'énigmatique Dufour, a-t-il pu considérer tout cela comme nul et non avenu, indigne de l'auteur ou de l'ouvrage ?

A ce sujet, la préface de l'éditeur Victor Palmé est déjà un défi.

Après avoir constaté que, sur certains points, Rohrbacher est en retard de quarante ans, et qu'il est par conséquent nécessaire de l'améliorer et de le compléter, il s'objecte à lui-même une difficulté :

> Pouvions-nous nous permettre de toucher au texte de Rohrbacher, d'y porter une main presque téméraire, d'ajouter, de changer, d'effacer à notre guise ? Ces retouches, hélas ! produisent toujours des disparates... Nous avions bien la ressource de rejeter dans les notes, au bas de chaque page, toutes nos additions et toutes nos rectifications historiques ; mais rien n'est

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

plus lourd... Il nous a fallu songer à d'autres procédés...

Les *Eclaircissements* placés à la fin de chacun de nos volumes nous ont paru répondre au but que nous nous proposions. Ils offrent d'abord cet avantage qu'ils laissent à l'œuvre de Rohrbacher toute son intégrité et toute sa physionomie primitives. Il n'en tombe pas une syllabe, pas une lettre. Le monument est entier, et sa majesté n'a pas reçu d'outrages.

Etrange intégrité! Pas une syllabe, pas une lettre ne tombe du majestueux monument; on ne touche pas au Rohrbacher « primitif ». Mais on mutile le Rohrbacher « définitif ». Bien que l'écrivain eût seul droit sur son œuvre, on lui fait redire ce qu'il s'est repenti publiquement d'avoir dit, et l'on coupe net ses rectifications et l'aveu de ses regrets.

C'est ce que l'abbé Emile Guillaume, à son tour, dans l'Introduction (p. VII) appelle à un certain moment du « respect ».

Il a osé écrire :

Rohrbacher avait publié deux éditions de l'*Histoire universelle de l'Eglise*, quand la mort vint lui ouvrir le lieu de la récompense, le 17 janvier 1856... C'est la première édition de cet ouvrage que nous reproduisons aujourd'hui, en y faisant quelques légères modifications que l'auteur lui-même avait indiquées.

Encore une fois, pourquoi la première édition et non la seconde ?

Pourquoi ces « légères modifications » à un texte intégral et sans retouche : modifications que rien n'indiquera au passage, alors que « si parfois nous avons besoin de donner un éclaircissement au texte, nous le faisons au moyen d'une note renvoyée au bas de la page », malgré la parole de

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

l'éditeur condamnant ce système de notes comme *trop lourd* ?

Quelles sont enfin ces indications mal définies, qu'on a jugées plus formelles, plus astreignantes et entourées de plus de garanties malgré leur caractère clandestin que les corrections de la 2e édition, parue sous le contrôle et la signature de Rohrbacher ?

Est-ce que tout cela ne sent pas la machination ou la mystification ?

Pourquoi ne pas avouer tout uniment la vérité ? A savoir, comme nous l'avons déjà dit, que la première édition de Rohrbacher, tirée à partir de 1842 à 1.500, puis à 2.700 exemplaires, avait été complètement épuisée avant même d'être achevée, nonobstant une contrefaçon en Belgique, mais que le veto de la Compagnie avait arrêté net le succès de la seconde édition en 1850-1852. Sur quoi, pour obtenir que fût levé l'interdit et que l'ouvrage rentrât dans l'usage commun, Gaume et Dufour, puis Palmé et l'abbé Guillaume, ont proposé aux Jésuites de rétablir une version moins accablante pour eux et enfin le texte favorable du début, légèrement retouché lui-même sur les points controversés, de façon à satisfaire les susceptibilités les plus délicates de la Société. Marché conclu, et la vente a repris son cours pour le plus grand profit des libraires et pour la plus grande gloire de la Compagnie, sinon à l'avantage du Saint-Siège et de la vérité.

La « nouvelle édition » Palmé eut, en effet, plusieurs et d'assez gros tirages : nous avons notamment sous les yeux ceux de 1879 et de 1885. Il y en eut d'autres encore, sans doute. A toutes, il manque un frontispice symbolique à la mode d'autrefois :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

— *Rohrbacher vaincu par une grâce posthume revient du fond du Purgatoire à ses anciennes amours pour la Société.*

N'est-ce pas là un joli tour ?

***

Mais il y a pis — ou mieux, — selon les goûts. Si nous nous reportons en effet aux *Avertissements* annoncés par l'éditeur, nous trouvons, pour la question des Rites, tome XI, page 356, une note : *Le P. Prémare et la question des Rites chinois.*

C'est un nouveau plaidoyer, surajouté à la première version de Rohrbacher effrontément réintroduite dans cette édition « nouvelle » ; c'est une nouvelle attaque dirigée contre Mgr Maigrot et le cardinal de Tournon, malgré le profond « regret » hautement exprimé par Rohrbacher pour sa passagère méprise. Passons, puisqu'aussi bien toute la manœuvre des continuateurs visait là !

Mais que direz-vous des quelques lignes que voici ? Qu'en pense le défenseur des Jésuites le plus prévenu, le plus aveugle ?

La question traitée dans ce livre (du P. Prémare) est intimement liée à la controverse sur les rites chinois exposée par Rohrbacher. *L'opinion qu'il adopte ici n'est pas celle qu'il a soutenue dans la seconde édition de son histoire.*

En effet ! Mais comment Rohrbacher, mort, « adopte »-t-IL une opinion qu'IL avait abjurée vivant ? Comment peut-on lui faire de l'autre monde « exposer une controverse » exactement au rebours de ce que lui avaient révélé la ré-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

flexion, l'étude, l'examen plus attentif des documents pontificaux ? Du moins Dufour n'avait pas osé cette sinistre plaisanterie.

C'est une falsification avérée, une ruse d'apocryphe, le pire des « outrages » qu'on pouvait faire subir à cette œuvre monumentale. Après avoir juré qu'on ne laisserait tomber « pas une syllabe, pas une lettre » de l'auteur, on retranche en réalité, sans crier gare, l'aveu répété de sa « peine », de son « tort », de son « profond regret », dans une question des plus graves où se trouvaient engagés son honneur et sa conscience d'écrivain qui s'est voué à « romaniser l'histoire », mais que de faux amis ont un instant poussé à embrasser aveuglément contre Rome le parti d'une faction.

Bien plus, par un tour de passe-passe odieux et risible tout à la fois, on lui prête, à lui, au fond de son cercueil, une versatilité surprenante, ou bien de vagues et mytérieuses « indications » qui dateraient de son lit de mort, alors qu'il n'a pris certainement ni l'éditeur Palmé ni l'abbé Guillaume, pour confidents de secrets ignorés de son premier éditeur Gaume et de son premier metteur en pièces Dufour.

Il eût été moins déloyal d'écrire :

— Rohrbacher, dans la seconde édition, s'est malheureusement laissé impressionner par des réclamations véhémentes et injustifiées ; nous rétablissons ici la vérité d'après de plus récents travaux, qui nous ramènent à sa conviction première, malgré les indications périmées du Saint-Siège.

Mais il n'y avait pas eu depuis 20 ans de travaux sérieux sur ces matières ni de trouvailles sensationnelles. Rien qu'un mot d'ordre implacable

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

de la Compagnie devant lequel il fallait plier. Et pour dissimuler sa trahison, le plat valet, qui n'a rien trouvé de mieux que de reprendre, contre les dernières volontés de celui qu'il pille et dépouille, un texte abrogé, surajoute : « Rohrbacher adopte ici... » l'opinion qu'en réalité Rohrbacher, depuis vingt ans, regrette et abjure publiquement, dans le livre qui est vraiment de lui, à la face du monde catholique.

Est-ce que tout cela n'a pas à la fin toutes les apparences d'une tromperie calculée, inexcusable ?

***

Inutile de poursuivre nos recherches, au sujet des « légères modifications » infligées par l'abbé Guillaume à la première édition de Rohrbacher. Nous en avons vérifié quelques-unes, aux dates critiques ; mais il serait trop long d'étaler le résultat de notre enquête.

Qu'il s'agisse de la fondation de la Compagnie ou de sa suppression, Rohrbacher, même sur ses gardes, est encore loin d'avoir entrevu toute la vérité. Par exemple, au sujet des mesures nécessaires prises par Clément XIV, ce « romain » convaincu préfère s'en tenir tout au long et exclusivement à l'exposé tendancieux du protestant Sismondi que s'en rapporter au Bref *Dominus ac Redemptor* à peine mentionné. Exact pendant de son mépris de la Bulle *Ex quo singulari* à propos de la querelle des Rites ; car l'historien reste toujours persuadé qu'en bloc tout au moins, et à part un ou deux écarts exceptionnels qui confirment la règle, la Compagnie est la suressence du catholicisme et, au besoin, quand un Pape la

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

« persécute », se trouve en droit de dire en passant :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Sur quoi, l'abbé Guillaume, mal satisfait des légères retouches apportées néanmoins par Rohrbacher à cette peinture enthousiaste, les gratte d'abord pour retrouver dans toute sa native pureté le panégyrique initial, truque par endroits ce palimpseste lui-même pour le corser ici et là d'une couleur un peu plus chaude et le flanque enfin de quelques notes marginales tout à fait débridées. Ainsi, sur la « suppression des Jésuites », p. 668 :

Ce fait important de l'histoire de l'Eglise au XVIII^e^ siècle n'est pas rapporté avec assez de détails par Rohrbacher.

Et le voilà qui nous assène quatre colonnes de ces « détails », avec bibliographie à l'appui ; mais, ici encore, rien du Bref, de ses appréciations sévères et des attendus de la sentence. Un si bel étalage d'érudition n'a servi qu'à dissimuler l'escamotage de la pièce essentielle du procès.

***

Cette fois, pensons-nous, la cause est entendue ; et l'on voit assez comment la Compagnie est devenue maîtresse ès histoire catholique.

Nous avons exposé notamment, dans un précédent opuscule, comment M. Mourret, sulpicien, a été acculé à son tour à saboter les textes pour ne pas exposer sa grosse entreprise d'exportation littéraire aux animosités des innombrables organes et agents de propagande de la Société. Toute grande collection, dispendieuse à établir et lourde à placer, doit pouvoir ainsi compter, pour

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

échapper à la faillite, au moins sur la neutralité bienveillante des Jésuites. Aucune maison d'édition, achalandée dans le monde ecclésiastique, ne consentirait à patronner même la plus mince brochure de l'auteur le plus considérable, mais désagréable à la Compagnie. Au contraire, partout, ses écrivains font prime. On trouve presque exclusivement ses productions chez Beauchesne; elle a ailleurs ses rubriques attitrées, des reviseurs inattendus jusqu'à la Nouvelle Librairie nationale de M. Georges Valois, un droit de regard sur certaines « bibliothèques » où se débitent impunément tous les blasphèmes, mais où ne passera jamais la moindre irrévérence à l'égard de la Société de Jésus.

Et ainsi s'est artificiellement formée et maintenue, depuis des années, cette étrange « conjuration contre la vérité » qui sévit non moins sur les écrivains ecclésiastiques que sur les historiens profanes. Comme ceux-ci, pour flatter le régime, feraient volontiers dater notre histoire politique de la Révolution de 89, pour ceux-là, afin de faire leur cour à la toute-puissante Compagnie, l'histoire de l'Eglise semble n'avoir ses vraies origines qu'à partir de la naissance de Saint Ignace de Loyola. Du moins, dès qu'apparaît ce soleil emblématique, — emprunté par Louis XIV aux armes de la Compagnie, — pâlissent au ciel du catholicisme toutes les étoiles : ordres religieux, saints et œuvres, qui n'émanent pas de ce monstrueux solipsisme.

Servage presque universel des plumes les plus réputées (1).

(1) M. Georges Goyau, par exemple, l'un de nos jésuitisants les plus actifs, a publié, dans la médiocre collection Hano

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Il faut réussir à tout prix, et hors du jésuitisme point de salut! Nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir.

taux, une *Histoire religieuse de la France*, aussi ridicule de style que peu sûre de vues ; et M. René Johannet, dans les *Lettres* du 1er juin 1922 (revue inféodée à la Compagnie) a fort bien caractérisé cet ouvrage : c'est un Discours sur le triomphe du laxisme en France grâce aux Jésuites :

« D'âge en âge nous voyons notre théologie subir les assauts successifs d'un certain rigorisme et toujours y résister ».

Aussi bien, tel est le fond de la pensée de M. Goyau : à savoir que toute liberté date, chez nous, de 1789 et que l'amour vrai de Dieu date de l'apparition du jésuitisme. Saint Ignace est comme une autre Incarnation du Verbe :

« Une seconde fois dans l'histoire, écrit-il textuellement, p. 368, le nom de Jésus allait diviser les hommes ; arboré par les Jésuites, il devenait pour l'Europe du XVIe siècle, comme pour la Palestine du Ier siècle, un objet de scandale. »

Mais il faut l'entendre surtout louer, dans une langue tarabiscotée qui a soulevé les lazzi des critiques même les plus tolérants, comme Mgr Baudrillart, l'enseignement de la Compagnie :

« Un Collège de Jésuites, c'était aussi une place forte où le Verbe de Dieu s'équipait pour descendre parmi les foules. » (p. 373).

La sottise de la forme dispense de discuter avec l'esprit bâtard, capable d'ainsi « mobiliser » et « démobiliser », comme il le répète cent fois, Dieu, ses Saints et les Ordres religieux pour les besoins d'une indéfendable cause.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

III

La suppression des " *Mémoires de la Congrégation de la Mission* ".

Un des recueils documentaires les plus complets et les plus sûrs qui existent sur cette grave affaire des Rites chinois, un de ceux qui auraient le mieux édifié M. Guiraud s'il savait lire et, — s'il eût été autre chose qu'un commis en librairie, — retenu davantage l'abbé Guillaume de saboter l'œuvre de Rohrbacher, ce sont les fameux *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, particulièrement les tomes IV et suivants de cette précieuse réédition d'originaux.

Il y a longtemps que la disparition de ces deux volumes destinés à tenir lieu d'inaccessibles sources, chagrine les érudits; certains publicistes en font des gorges chaudes.

Theiner, — payé, hélas! pour bien connaître les Jésuites et redouter un nouveau tour de leur façon, car il avait le premier exhumé les pièces originales du procès et aidé à la publication des

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Lazaristes, — s'inquiétait déjà en 1872, de la mise au pilon probable de cette inépuisable source de renseignements :

J'écris à Paris, mandait-il le 2 octobre, pour savoir ce qu'est devenue la prohibition des *Mémoires de la Congrégation de la Mission*. Les Jésuites sont maintenant tout puissants et obtiennent tout (1).

Et l'auteur, qui publie cette correspondance, observe en note :

Cornély avait rapporté, dans les Voix de Maria-Laach (2), un ordre du Général de la Congrégation (de la Mission), du mois d'avril 1872, si je ne me trompe, enjoignant à tous les chefs des diverses maisons d'envoyer, pour être détruits, les tomes IV et suivants de ces *Mémoires*, comme étant défavorables aux jésuites et publiés sans leur censure. Ils ont, à Paris, et, sans doute, dans toutes les grandes villes des agents spécialement chargés de ramasser les anciens livres composés contre eux et de les anéantir (3). C'est ainsi que disparaissent une foule de documents et témoignages historiques, trop peu connus ou trop spéciaux pour être réimprimés et qui sont, par là, enlevés à la circulation et à la science (note de 1874). Depuis mon

(1) Jean WALLON, *Jésus et les Jésuites*, Paris, Charpentier, 1879, p. 221-223.

(2) « Les Jésuites... publient en allemand pour le bas peuple un recueil, les *Voix de Maria-Laach*, rempli de récits absurdes et rédigé visiblement par des gens sans conscience et sans foi, avec une impudence de fanatisme et de superstition à laquelle n'atteignent pas encore le *Messager du Sacré-Cœur* du P. Ramière, ni même le *Pèlerin* du P. Bailly ». Jean WALLON, *op. cit.*

Depuis lors, les *Stimmen aus Maria Laach* sont devenues les *Stimmen der Zeit*, et l'esprit en a bien changé. Il plairait davantage à M. Jean Wallon. On y est plus « social » et moins romain .Mais la méthode et les procédés de propagande sont restés les mêmes.

(3) C'est encore là un fait constant, dont il est malheureusement impossible de fournir la preuve matérielle. C'est pourquoi nous nous bornons à le signaler à l'attention et au contrôle des esprits curieux. Dans une des lettres du P. Cros, que

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

retour à Paris, j'ai trouvé, en effet, sur les quais, les tomes VI et VII, qui auraient été vendus pour être détruits.

A quoi servirait-il en effet de lancer en avant-garde ses Crétineau-Joly et de saboter les Rohrbacher, si les pièces à conviction d'un pareil procès pouvaient tomber à toute heure sous des yeux sincères ? Les Lazaristes, en particulier, dirigeaient à cette époque un bon nombre de séminaires en France, formaient une partie du clergé. Laisser de pareilles pages dans leur bibliothèque, à la portée de leurs élèves, c'était rendre impossibles d'avance les escamotages d'un abbé Guillaume et les succès d'un Guiraud.

Voici comment les Jésuites, devant ce pressant péril, opérèrent.

***

De 1866 à 1868, M. Gabriel Perboyre, Lazariste, cousin du Bienheureux Perboyre, était allé à Rome poursuivre quelques recherches concer-

nous n'avons pas encore publiée, nous avons toutefois un précieux aveu et un curieux exemple de cette entreprise quasi universelle d'accaparement des pièces originales ou rares qui intéressent l'histoire de la Compagnie.

Il s'agit, entre autres, des archives de l'Institut de la Sainte-Enfance de Toulouse, qui fut, avec l'Oratoire et les Scolopes, une illustre victime de la Compagnie :

« Elles étaient en vente, raconte le P. Cros, sur la place Saint-Sernin à Toulouse, mêlées à de vieux papiers. Tout le précieux y est : registres intimes, manuscrits du compère (le chancelier Ciron), sur la confession, la communion, etc..., registre des vœux, correspondance du monsieur et de la dame (l'abbé de Ciron et Madame de Mondonville), notices biographiques sur les demoiselles de l'Institut, relations de la lutte finale, écrites par ces demoiselles !... Qui eût dit à ces braves gens que leurs papiers iraient à Loyola ? »

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

nant l'histoire de sa Congrégation. Sans être un érudit, il avait acquis, à force de travail, une connaissance assez approfondie des affaires, et il rencontra tout naturellement à Rome, le fameux P. Augustin Theiner, bibliothécaire du Vatican, qui non seulement lui ouvrit les dossiers les moins connus, mais lui fit part de ses propres recherches dans des Archives qui n'avaient plus de secret pour lui. M. Perboyre y releva et contrôla très consciencieusement tout ce qui avait trait aux rapports entre Lazaristes et Jésuites dans les Missions de Chine, compléta ce travail grâce aux papiers de Saint-Lazare et rendit compte enfin des résultats à ses supérieurs. Ces histoires étaient si anciennes, les passions semblaient tellement apaisées, autour de cette vieille querelle des Rites, que les éditeurs, même si l'on peut les soupçonner d'y avoir mis un peu de malice inséparable de tout esprit de corps, croyaient très sincèrement avoir fait besogne avant tout d'archéologues, de conservateurs désintéressés à l'égard de poudreux souvenirs.

Mais on ne touche pas à la Compagnie, ni même, dans le plus lointain passé, aux plus compromis d'entre ses fils!

Quelle ne fut pas la stupéfaction du Supérieur général des Lazaristes, M. Etienne, quand, en 1870, il reçut du cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande, une lettre assez vive, lui apprenant que le R. P. Beckx, Général de la Compagnie de Jésus se plaignait d'avoir été diffamé par les Lazaristes et demandait formellement au Pape que la Congrégation de la Mission fût déclarée « calomniatrice des Jésuites », etc...

Après enquête, M. Etienne répondit par la lettre qui suit :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

Paris, le 3 septembre 1870.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 16 du mois d'août, paur m'informer des plaintes graves que Lui a adressées le R. P. Beckx, Supérieur général de la Compagnie de Jésus, au sujet des *Mémoires de la Congregation de la Mission, à l'usage des membres de cette Congrégation*, imprimés il y a plusieurs années, et qu'il déclare renfermer *des calomnies et des mensonges* contre sa Société, au sujet desquels il réclame une réparation authentique.

Votre Eminence me rappelle ensuite les Décrets de la Sacrée Congrégation qui interdisent de publier aucun ouvrage traitant de semblables matières, et enfin, me demande de lui adresser un exemplaire des susdits Mémoires.

Je m'empresse de vous envoyer les susdits Mémoires qui font l'objet des réclamations du R. P. Beckx et je prends la liberté d'exposer à Votre Eminence les réflexions suivantes :

Je dois d'abord déclarer que je suis tout à fait étranger à la rédaction de cet ouvrage. Ces *Mémoires* sont l'œuvre d'un missionnaire qui occupe aujourd'hui un poste élevé dans nos Missions étrangères. On ne peut donner à ce travail le nom de publication, car c'est seulement pour les membres de la Congrégation qu'il a été rédigé, dans le but de mettre au jour le sincère attachement au Saint-Siège de nos premiers missionnaires de la Chine, ainsi que leur constante et générale obéissance à ses Décrets apostoliques. Aucun exemplaire n'a été mis en vente ni distribué dans le public.

Il est vrai que les Décrets de la Sacrée Congrégation ont interdit toute publication et que Sa Sainteté le Pape Benoît XIV a mis à l'Index tout ouvrage traitant des Rites chinois, dans quelque sens que ce fût ; mais il est à remarquer que l'auteur des *Mémoires* ne traite aucune question de controverse et se contente de rapporter les faits tels qu'ils sont consignés dans les documents historiques, et cela, dans l'intention de montrer que la doctrine de la Congrégation de la Mission, en cette matière, n'a jamais jusqu'à nos jours subi aucune altération.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Secondement, la raison de la défense portée autrefois par la S. C. semble ne pas exister aujourd'hui ; sans quoi un grand nombre d'ouvrages jouissant de l'approbation universelle, tomberaient sous la prohibition. J'en citerai quelques-uns seulement : *Les Histoires ecclésiastiques* de Rohrbacher et de Henriot, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, les *Lettres édifiantes* et autres, qui ont traité la question des Rites au point de vue de la controverse, ne craignant même pas d'aller jusqu'à affirmer que le Saint-Siège a rendu à ce sujet des décisions erronées et insinuant qu'il y a lieu d'espérer que l'on reviendra sur le jugement du Siège apostolique.

Bien éloigné d'un semblable esprit, le missionnaire, auteur des *Mémoires*, a déclaré qu'il avait consulté, à Rome, des personnages compétents, des Commissaires du Saint-Office ou Consulteurs de l'Index et que ce fut d'après leur avis qu'il crut pouvoir faire imprimer son recueil, sans crainte de tomber sous le coup des prohibitions de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

En troisième lieu les faits contenus dans les *Mémoires* dont l'exposé a dû causer une impression pénible au R. P. Beckx sont d'une époque bien antérieure à la nôtre ; on ne peut en faire retomber la responsabilité sur des contemporains ; et si, pour ce qui concerne l'époque actuelle, il se trouve dans le dernier volume, la mention d'un fait qui a pu déplaire au R. P. Beckx, on ne peut y voir que l'expression de la vérité contenue dans une lettre de Votre Eminence, adressée par Elle, de Rome, le 23 juin 1857, à Mgr Mouly, notre confrère, alors Vicaire apostolique du Pé-Tche-ly septentrional.

Avant donc de donner satisfaction à la demande du R. P. Beckx au sujet des *calomnies et mensonges* (?) renfermés dans ces *Mémoires*, il semble nécessaire qu'il fasse connaître les faits *calomnieux et mensongers* qu'il croit devoir incriminer. De mon côté, j'exigerai de l'auteur qu'il cite les sources où il a puisé ce qu'il avance, et, de cette manière, on pourra juger si le R. P. Beckx a de justes motifs d'exiger une réparation.

Votre Eminence me fait l'honneur de me dire, en terminant, qu'Elle compte sur mon désir de conserver la paix et la charité, et sur mon entière soumission envers la Sacrée Congrégation. Permettez-moi de

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

vous remercier de ces sentiments à mon égard et de vous donner l'assurance que votre attente ne sera point trompée. Votre Eminence ne peut ignorer d'ailleurs que j'aurais bien des choses à lui communiquer, si je voulais l'entretenir des manœuvres pratiquées personnellement par des membres de la Société de Jésus contre notre Congrégation. Je me tais, parce que je crois que le silence est plus conforme à l'esprit de Saint Vincent.

Je suis, avec la plus profonde vénération, Monseigneur,

De Votre Eminence,
Le très humble et très obéissant serviteur

ETIENNE, *s. g.*

Cette lettre, si modérée de ton, si forte de raison, se suffit à elle-même, et le lecteur y saura lire même entre les lignes ce que le Supérieur général des Lazaristes ne formule encore qu'à demi-mot.

***

Le R. P. Beckx se trouvait acculé ou à spécifier de façon plus précise ses griefs contre les *Mémoires* ou à se désister des fins de la plainte.

Il renonça à récriminer plus longtemps, car il savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'authenticité des pièces publiées; mais un point lui tenait plus particulièrement à cœur. Il y insista trop. A la suite d'une longue correspondance engagée avec Mgr Barnabo, Préfet de la Propagande, il dut, en effet, reconnaître que les Jésuites avaient bel et bien fabriqué de toutes pièces le prétendu document pontifical qui venait de leur attribuer le Vicariat du Tchely Sud-Ouest (Tchengtingfou), confié en réalité par le Saint-Siège aux Lazaristes qui le détiennent encore. Le

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

secrétaire de la Sacrée Congrégation, par un euphémisme tout romain, pour déguiser cette énormité, s'était contenté de parler d'une *erreur de copiste*. Etrange coquille, qu'on ne sut d'ailleurs à qui attribuer originellement pour expliquer une méprise et une usurpation aussi poussée, tenace et sans vergogne.

Seulement les Lazaristes ne sont pas les Jésuites. Ils pardonnent, ils s'effacent volontiers, ils oublient, au delà parfois des bornes de la plus juste circonspection. Ainsi voyons-nous, dans la récente *Histoire de la Mission de Pékin* que nous avons déjà citée, leur infortuné confrère M. Pedrini, à peine échappé aux prisons et aux sévices des Jésuites, sbires volontaires de l'Empereur de Chine, se rejeter entre leurs bras pour y mourir, — de sorte que la Compagnie put s'assurer qu'il ne laissait derrière lui, dans ses papiers, aucun témoignage écrit de ce long fratricide.

D'accusatrice, la Société de Jésus, peu à peu, devant la Congrégation de la Propagande, était passée dans cette affaire des *Mémoires* au rang d'accusée : M. Etienne jugea satisfaisante la victoire morale des siens. Il n'avait de goût pour aucune polémique. Pacifiquement, il écrivit donc au Cardinal pour lui offrir de sacrifier, volontairement, et de faire retirer les *Mémoires de Chine* de toutes les maisons de la Congrégation de la Mission. Rome elle-même ne sut pas reconnaître qu'en acceptant ce généreux sacrifice des plus fidèles protagonistes de sa discipline, elle démantelait sa propre défense. L'offre fut acceptée avec empressement. Elle contentait et flattait ce sens évangélique de la charité, qui forme l'une des assises les plus solides de l'ordre catholique, à condition toutefois que l'autorité

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

veille avec soin à ce que ne soient lésés du même coup ni la justice nécessaire ni le primat de la vérité.

Cette nouvelle offensive de la Compagnie, sur un terrain où elle ne cesse de multiplier depuis deux siècles les plus offensantes incartades, aurait dû être réprimée d'une main ferme. C'était l'occasion d'une leçon qui aurait prévenu toute une nouvelle série de malentendus. La Curie, toujours un peu distante et dédaigneuse de ces bassesses, laissa poser les armes à ses humbles vengeurs.

M. Etienne, par une lettre du 12 avril 1872, à toutes les maisons de son Ordre, ordonna de retirer partout des bibliothèques et de renvoyer à la Maison-mère pour être détruits les volumes incriminés, et ainsi fut fait. Sans doute, il reste quelques exemplaires de l'ouvrage dans les grands dépôts publics, comme la Bibliothèque nationale; d'autres se trouvaient incorporés déjà à des collections étrangères à la Congrégation, qui refusèrent de s'en dessaisir; il se peut même qu'échappé par fraude au pilon pour tomber dans la boîte des bouquinistes, plus d'un tome dépareillé soit revenu entre les mains d'amateurs érudits ou pieux. Le dégât n'en fut pas moins considérable et presque sans remède.

⁂

Cependant, comment les Jésuites allaient-ils reconnaître une fois de plus ce procédé vraiment confraternel ? Comme nous l'avons déjà dit, dès le lendemain de la décision trop bénigne de M. Etienne, le professeur P. G. Cornély, S. J., s'empressait de publier dans les *Stimmen aus*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Maria Laach, le bulletin de victoire du Général de la Compagnie. Les Lazaristes ont cédé, chantaient les Jésuites triomphants, donc ils avaient tort. C'est l'aveu des *calomnies* et des *mensonges* articulés dans les *Mémoires*, et ce sont les tenants du R. Ricci qui avaient raison dans la querelle des Rites : en avant les Crétineau-Joly et les abbés Guillaume! Ainsi se fait l'histoire jésuite aux dépens de l'histoire vraie.

Pourtant l'effronterie était si forte qu'elle faillit tout gâter.

Pie IX, qui avait suivi d'assez près l'affaire, avait été en secret touché de l'esprit de douceur et de rémission de M. Etienne. Il savait par mainte expérience quel double jeu la Compagnie avait joué jusqu'au pied du Trône apostolique, à propos de l'infaillibilité. Dans une de ces saillies familières qui furent un des charmes de sa complexe physionomie, on l'entendit s'écrier un jour :

— *Ma questo Stefano! Vuol far canonisarsi dal suo vivente !* Cet Etienne veut donc se faire canoniser de son vivant.

Malgré tout, le bluf jésuitique continua. Car ce n'était pas assez d'avoir, sans grand risque, induit en erreur un vaste public de langue allemande; il était bien tentant de monter, avec plus de précaution, le même coup en France. En août 1872, le R. P. de Ponlevoy, un des « principaux » jésuites de Paris, élève à son tour la prétention singulière d'obtenir de la Congrégation de la Mission une rétractation des *Mémoires*. De quel droit? par quelle autorité? Tout simplement, parce qu'une première faiblesse l'avait encouragé à en espérer une seconde, qui fût presque un reniement.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

En 1875, M. Boré, successeur de M. Etienne, reçut la visite du P. Mourier, provincial, qui, sur nouveaux frais, tenta de renouer la conversation. Mais M. Boré le prit d'assez haut :

— Comment, dit-il, mon Révérend Père! Le Pape Pie IX, le P. Beckx, votre Général, M. Etienne, notre Supérieur, ont réglé ensemble cette affaire : et c'était, sauf respect, d'autres hommes que nous ! Restons-en, s'il vous plaît, à ce qu'ils ont décidé.

La démarche fut plusieurs fois renouvelée, toujours en vain; mais néanmoins les Jésuites n'en ont pas moins gagné à moitié la partie.

L'exemple de Rohrbacher prêchait dorénavant la discrétion aux besogneux auteurs d'Histoires de l'Eglise; l'exemple des *Mémoires de la Congrégation de la Mission* conseillait le silence même aux éditeurs désintéressés, en quête de textes anciens.

La voie était libre pour Brucker.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

IV

Les pétulances et les sagesses du P. Brucker.

Nous avons dit qu'entre les écrivains projésuites, il fallait, selon leur degré d'initiation, marquer une différence, au moins dans les questions épineuses et pour les parties les plus désespérées. A un Rohrbacher, d'abord aveugle et de bonne foi, la Compagnie qu'il ne compromet pas, souffle sans scrupule dans la Querelle des Rites, — pour nous en tenir à cet exemple — sa leçon la plus osée : c'est un indépendant, qui jésuitise sous sa responsabilité propre ; on le lance en franc-tireur, quitte à le faire massacrer ou à le voir se rendre dès le premier choc : il aura fait du moins sa trouée. Mais quand un Crétineau-Joly, semi-officieux, prend la plume, on lui impose la prudence, en dépit de son tempérament. Il avoue généreusement, pour se mieux rattraper plus loin, un tort ou l'autre de la Compagnie dans les affaires de Chine ; et il n'aura pleine liberté de diffamer Clément XIV qu'une fois ébruitée sa rupture avec ses employeurs de la veille.

L'on comprend la raison de ce partage. Qu'un

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Guiraud se disqualifie à propos du Bref *Dominus ac Redemptor*, la perte n'est pas énorme; mais vous verrez qu'un Fouqueray ou son continuateur mettra des gants pour toucher à cette question brûlante.

Le P. Brucker lui-même ne fait qu'à moitié exception à la règle et, malgré son ordinaire pétulance, on sent ici qu'il se surveille.

Prenez dans sa *Compagnie de Jésus*, la Querelle des Rites, et vous y trouverez un Brucker sinon orthodoxe, du moins presque poli.

Il commence naturellement (p. 368) par donner raison à Ricci et célébrer sa « sagesse », dans cette « question des coutumes nationales ou, pour employer le terme consacré, des *rites* ». Rien absolument n'y sentait l'idolâtrie ni le moins du monde la superstition. De même, pour les noms de Dieu, Ricci seul avait saisi le sens, au moins primitif et digne d'être retenu, des termes chinois condamnés depuis par le Saint-Siège. C'est pourquoi Alexandre VII approuva sa méthode d'apostolat. Et sans doute d'autres Papes en ont décidé autrement, mais cette sentence postérieure atteint-elle la pratique suivie personnellement par Ricci un siècle plus tôt ? Peut-être les circonstances de fait qui ont motivé le jugement définitif étaient-elles devenues tout autres, sous Benoît XIV. En tout cas Ricci demeure irréprochable, non seulement d'intention, mais en fait et en droit.

Page 701, se rouvre le procès, et il faudrait citer tout cet exposé tendancieux, réticent, rageur à froid ; mais ce qu'il offre ici de plus remarquable, c'est que la conclusion en est escamotée. Benoît XIV et la Bulle *Ex quo singulari* y sont expédiés en quelques mots.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Et sans doute, l'on a bien l'impression que tout en musant à travers les premiers débats, sous les Pontifs encore indécis, le P. Brucker, chantonne, les dents serrées :

Souvent *Rome* varie :
Bien fol est qui s'y fie.

Pourtant l'on s'aperçoit vite qu'une fatigue sourde, une hâte d'en finir avec un irritant débat l'emportent chez lui sur ce persiflage. Car d'ordinaire la mort des Pontifes rompt les procès engagés contre la Société et brise les naissantes velléités de répression de la Cour romaine. « Le Pape était octogénaire, comme écrit philosophiquement Crétineau-Joly à propos de Paul IV ; les Jésuites attendirent ». Ou bien, comme dit Brucker en personne : « La mort de Clément VIII épargnait à la Compagnie un rude coup », etc... Ainsi est-elle en effet restée maîtresse du terrain, même après la longue et quasi désespérée dispute *De Auxiliis*.

Ici, au contraire, de règne en règne, le jugement des Papes s'affermit, s'impose. Les Jésuites doivent céder. Le P. Brucker, à grand train, s'esquive donc, en lançant à Rome ce double trait usagé du Parthe, qu'elle connaissait mal le chinois et qu'elle a ruiné pour toujours par ses aveugles décrets une mission merveilleusement florissante, qui autorisait les plus grandioses espoirs. Double mensonge, comme on sait ! Parmi les consulteurs romains figurèrent toujours d'anciens missionnaires beaucoup plus sérieusement versés en sinologie que le P. Brucker. Quant aux Jésuites de cour, qui visèrent à convertir surtout les princes et les mandarins, et dont la troupe d'élite et sans cesse renouvelée a

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

fabriqué là-bas tant de montres, de cartes ou d'instruments d'optique, ils n'ont pas, l'un dans l'autre, baptisé chacun leur néophyte de condition. Joli succès, et qui valait bien la peine de renier l'Evangile!

Mais laissons à d'autres le soin de confondre là-dessus le P. Brucker, et concédons qu'on l'a vu, d'autres fois, jouer plus frénétiquement l'énergumène, lorsqu'il pensait en imposer davantage!

***

Ce qui nous intéresse et nous fâche davantage, on le devine.

Parmi les grandes entreprises de la librairie religieuse, il faut compter aujourd'hui, non seulement les Histoires ou les Théologies générales, mais surtout les Dictionnaires de sciences ecclésiastiques. Les frais d'établissement de ces gros volumes, l'importance des capitaux engagés, la nécessité pour l'éditeur de s'assurer une collaboration compétente et d'atteindre un public assez étendu (1), ont nécessairement ouvert la porte, ici comme ailleurs, à la Compagnie de Jésus. Elle est maîtresse ou à peu près de certains de ces recueils, comme le *Dictionnaire d'apolo-*

(1) Parmi les mille et une « ficelles » employées par les bons Pères pour tirer à eux le public catholique, il faut mentionner ici, outre leur revue bibliographique *Livres et revues* et leur collaboration étroite à la *Revue des Lectures* de M. l'abbé Bethléem, par exemple, le *Catalogue méthodique et critique d'une Bibliothèque élémentaire d'études religieuses*, dressé par le P. Doncœur, S. J., et répandu à profusion par certaines librairies. Réclame éhontée, bien entendu, en faveur des publications jésuites ou jésuitisées ; mais ce n'est pas tout. Ouvrez la brochure à la rubrique : *Livres de méditations :*

« Les **Fidèles** (les caractères gras sont dans l'original) suivront avec intérêt et profit la *Vie spirituelle*, revue mensuelle dirigée par les pères Dominicains... Les **Directeurs**

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

gétique, sous la direction du P. d'Alès, chez Beauchesne; elle réclame d'être représentée chez les autres, suivant une règle proportionnelle assez vague ou les poussées intermittentes de son appétit. Ainsi exige-t-elle assez arbitrairement d'occuper tant de chaires dans nos Instituts catholiques; ainsi lui faut-il compter, pour se montrer satisfaite et aider au lancement de telle collection en vogue, tant de rédacteurs jésuites au minimum et tant d'articles à eux confiés, par exemple, chez Letouzey, dans ce funèbre *Dictionnaire de théologie* de Vacant-Mangenot-Amann, qui a tué déjà sous lui deux de ses directeurs.

A Dieu ne plaise que nous médisions d'ailleurs, en principe, de ces volumineuses Encyclopédies. Elles ont leurs difficultés et leurs défauts, mais aussi leurs commodités et leur mérite, — quand elles se décident à respecter à peu près l'orthodoxie et à s'achever avant la mort des souscripteurs. Il est inévitable et légitime qu'en fait les spécialistes de la Compagnie y aient place.

Seulement il y a des abus.

Le premier est que les Jésuites réclament presque fatalement de traiter en ces endroits-là les sujets qui leur tiennent le plus à cœur, c'est-à-dire où son engagés l'honneur ou l'intérêt de leur Compagnie. C'est une mauvaise garantie d'impartialité, car, sur presque toutes les grandes

trouveront une revue savante des questions de spiritualité dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, dirigée par le P. de Guibert, trimestrielle. »

Le lecteur goûtera, j'en suis sûr, ce savant contraste entre une revue « dominicaine », tout juste bonne pour les « fidèles », et la publication du P. de Guibert (sans autre désignation), destinée aux « directeurs ». En réalité, la *Vie spirituelle* de Saint-Maximin est une publication de la plus haute tenue, où plus d'un directeur jésuite trouverait de quoi redresser ses opinions faussées par la Compagnie.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

questions controversées entre catholiques, les bons Pères ont querellé de parti pris, — *de omni re scibili et quibusdam aliis*, — afin d'y faire prévaloir la « doctrine » ou la « pratique » de la Compagnie. En outre, si peu qu'à côté des Jésuites la parole soit laissée aux Ordres religieux antagonistes, ce genre de recueils tourne facilement à la Babel scientifique. Non seulement les langues y sont confondues, — comme il est inévitable entre plusieurs écrivains toujours divers de force, de pensée ou d'école, — mais les idées elles-mêmes s'y brouillent. C'est un vrai tintamarre de cervelle, et l'anarchie intellectuelle, cette grande maladie de notre époque, s'y installe définitivement en maîtresse, grâce à la perpétuelle sécession des Docteurs de la Compagnie dans toutes les branches catholiques du savoir.

Jusque dans les sujets plus secondaires, transparaissent ces exigences des Bons Pères. Ainsi dans le Fascicule II, 2ᵉ partie (*Cabados-Cisterciens*), du *Dictionnaire* de Vacant, qui nous intéresse aujourd'hui, je tombe par hasard sur l'article *Canisius* du R. P. Le Bachelet, S. J., presque immédiatement suivi de l'article *Cano* du R. P. Mandonnet, O. P.; et Dieu nous garde de comparer entre elles les deux études, ou même de contester le moins du monde l'érudition du P. Le Bachelet ou les vertus du Bienheureux Canisius. Mais enfin Melchior Cano a laissé un nom et une œuvre au point de vue précis de la méthode théologique; et l'originalité du *De locis theologicis* classe d'un coup le maître dominicain, comme esprit créateur et précurseur, bien au-dessus de Canisius, en dépit des excellents opuscules de spiritualité et autres dont le Bienheureux Jésuite est l'auteur. Or, l'article Le Bachelet prend 30 colonnes (1307-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

1337) ; l'article Mandonnet n'en prend pas trois, dans ce Dictionnaire de « théologie ».

Et à qui pensez-vous qu'a été confié l'article *Chinois* (*Rites*) ?

La Compagnie ne manque pas de missionnaires, établis là-bas, sur place, ou déjà de retour après un long apostolat, qui connaissent bien la question, la langue, le pays, les mœurs, et dont la plume est suffisamment déliée, la documentation suffisamment abondante, pour jeter une lumière, un peu suspecte sans doute de partialité, mais personnelle, sur cet épineux débat. Eh bien, non! Il a fallu qu'on s'adressât à ce polygraphe de P. Brucker, sans valeur d'écrivain, parfaitement ignorant du sujet, et dont les méprises de doctrine ne se comptent plus. Pourquoi ? C'est que sa Société lui a choisi cette carrière. Il faut donc qu'il y fasse figure en dépit de tout, et lui seul, comme vulgarisateur, a sans doute l'imperturbable aplomb qui sied pour une apologie sans scrupules et sans nuances de la Compagnie.

Au surplus, qu'aurait-il servi aux Jésuites de bâillonner leurs confrères des missions trop au courant de l'affaire des Rites et de falsifier Rohrbacher *post mortem*, s'il n'osaient, après tant de hardies manœuvres, en retirer le bénéfice et introduire enfin leur version des événements ailleurs que dans leurs propres Manuels de propagande ? Il leur faut à tout prix pénétrer jusqu'au cœur de la science et de la littérature ecclésiastiques, dans ces collections, dans ces Dictionnaires à toutes mains, où s'exprime l'opinion catholique du moment, quitte à y déléguer un front qui ne rougît plus, tanné qu'il fut de corrections méritées. Le P. Brucker s'est chargé de ça.

Certes, nous ne sommes point surpris de ces

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

audaces de plume, malgré la modération, très relative, nécessaire ici. Mais comment absoudre d'un pareil choix le *Dictionnaire de théologie* ou son directeur ? Ce dernier est responsable ; il devait donner des instructions, exercer un contrôle. Comment, sous son nom, cette longue dérision des décisions pontificales a-t-elle pu passer, sans même une mise au point ?

Nous ne sommes point ici des théologiens ; mais justement ces ouvrages de vulgarisation s'adressent à nous, profanes, curieux de certaines questions religieuses, qui avons à chaque instant besoin de trouver un renseignement, un éclaircissement, une défense des solutions catholiques. Dans un livre de ce genre, qui n'est spécifiquement ni protestant ni neutre, ce que nous pensons trouver d'abord, c'est par conséquent l'exposé substantiel et clair de la doctrine et de la discipline catholique, puis les raisons sur lesquelles elles se fondent, enfin, si l'on veut, un résumé historique des vicissitudes de cette vérité à travers les âges et des objections ou difficultés auxquelles elle a été en butte. Assouplissez ce plan tant qu'il vous plaira ; élargissez ou diminuez à votre gré la part de la discussion scolastique et de la théologie positive : dans un *Dictionnaire de théologie*, si nous ne trouvons pas d'abord de la théologie, il faut crier au voleur.

Or, la besogne du P. Brucker en particulier était toute tracée. Il n'avait qu'à prendre, dans la Bulle *Ex quo singulari*, sa thèse avec toute son argumentation, l'historique de la querelle et l'essentiel du jugement à porter sur les hommes. Non pas que chacun des détails de la Bulle s'imposât irrévocablement à son approbation. Des travaux plus approfondis, de récentes découvertes pou-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

vaient lui permettre de compléter ou de redresser, avec modestie, ici et là, une donnée ou une appréciation sommaires. Mais enfin, pour un catholique, qui donc a finalement raison ? Rome ou la Compagnie de Jésus ? Ricci, Parennin et leurs confrères, ou bien Maigrot et le cardinal de Tournon ? La réponse, je pense, n'est pas douteuse.

Pour se permettre de la contester même historiquement, au moins devrait-on avoir à opposer aux raisons authentiques de l'Eglise d'autres raisons que celles que les Jésuites ressassent depuis Ricci et qui se sont trouvées insuffisantes ou fausses. Or, ce n'est pas ici le cas. Et parce qu'il a trop réussi à la Compagnie de diffamer Ganganelli pour échapper au terrible réquisitoire du Bref de suppression, va-t-on lui livrer à présent les uns après les autres les vingt Papes et la centaine d'actes pontificaux qui l'ont *en vain* rappelée à l'ordre, de Saint Pie V à Clément XIV ? Croirons-nous, pour tout dire, la sainte Eglise catholique ou en La Chaise et en Ricci, en Molina et en Escobar, en Brucker et en Guiraud ?

***

Donc, le P. Brucker, résolu à battre en brêche, sans trop d'éclat, la doctrine pontificale, a suivi, pour édifier les lecteurs du *Dictionnaire de théologie*, non la méthode théologique, mais, pas à pas, les méandres de l'histoire jésuitique.

1° *L'état de la question*, pour lui, c'est de savoir d'abord comment les jésuites tranchent encore aujourd'hui la question des noms divins et celle

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

du culte rendu à Confucius et aux ancêtres. Nous connaissons ses conclusions. En bref, c'est que les craintes du Saint-Siège furent certainement exagérées en elles-mêmes, excitées par de faux rapports, entretenues aussi par la méfiance que causait aux théologiens de la Curie leur ignorance en ces étranges matières.

2° *L'histoire de la controverse* sert à l'auteur pour caricaturer à tour de rôle les premiers accusateurs de la Compagnie : Moralès et Navarrete.

Naturellement le premier décret, rendu par la Propagande contre les Rites le 12 septembre 1645, n'a pas grande valeur pour le P. Brucker, car ce n'est qu'une réponse aux « doutes » artificiellement présentés par Moralès. Or, Moralès « *croyait* sans doute avoir exposé des *cas réels, non fictifs* » (2370) ; mais ce n'était, en réalité, qu'un tissu de faussetés. C'est le P. Martini, S. J. qui, en 1656, à juste titre, grâce au nouvel exposé qu'il fit des faits de la cause au Saint-Office, l'emporta en faveur du Riccisme.

Quant à Navarrete, quelle foi méritent ses écrits ? C'est un homme « passionné, d'esprit plutôt léger, comme le prouvent ses variations, pour ne point parler de sa sincérité très contestée » (2372).

Mgr Maigrot lui-même a lancé son fameux mandement surtout pour forcer le Saint-Siège à se prononcer. Ce n'était qu'un ballon d'essai. Sur quoi, le P. Brucker ne manque pas de noter, pour affaiblir la portée de la décision subséquente, toutes les difficultés qu'elle souleva.

Bien que Clément XI enfin, le 20 novembre 1704, ait confirmé toutes les défenses portées par l'évêque de Conon, le P. Brucker en prend occasion de renvoyer dos-à-dos les parties :

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

...le décret ne donnait ni entièrement raison à Mgr Maigrot, ni complètement tort aux Jésuites. La réponse sur le 3e article, où la S. C. refusait de blâmer l'exposé du P. Martini, était une sorte de consolation pour ces derniers. Ils pouvaient même dire, *jusqu'à un certain point*, que Mgr Maigrot était frappé avec eux, puisque les « petites cérémonies », pour lesquelles il acceptait la tolérance au moins provisoire, étaient réprouvées aussi bien que les solennelles.

Ce *jusqu'à un certain point* que nous avons souligné au passage vaut à lui seul un long poème : ainsi, en lui donnant raison au delà même de ses réclamations les plus pressantes, l'Eglise aurait condamné Maigrot!

3° *Application des décisions romaines et sentence définitive.* — Il y a là un perfide portrait du cardinal de Tournon :

Docteur en l'un et l'autre droit, maître en théologie, prélat estimé dans la cour romaine pour sa piété, sa science, son entente *même* des affaires, *au témoignage du pape* qui l'avait admis parmi ses familiers, il avait certainement plus qu'il ne fallait pour beaucoup d'emplois *moins ardus que celui qu'on lui confiait*.

On sent la pointe et le venin! Un peu plus loin (2380), il est encore question des « procédés trop brusques » du légat, et ces traits, pour un Brucker, paraîtront peut-être discrets; mais le bouillant athlète de la Compagnie se réveille pour nous marquer expressément quelles limites peu surnaturelles lui-même assigne à l'héroïsme de ses anciens confrères.

Nous ne voulons pas justifier les missionnaires dont parle ici Clément XI, qui ont continué, après les décrets de 1704 et de 1710, à permettre les rites prohibés, en essayant de se couvrir des raisons que le pape indique et rejette. L'équité oblige néanmoins

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

de leur accorder des circonstances *très atténuantes*. Ils étaient vraiment pris entre le marteau et l'enclume : d'un côté, des décrets redoutables pour une conscience de prêtre et de religieux... de l'autre, la prévision humainement certaine que l'exécution de ces décrets serait la fin de la mission... Qu'ils se soient trop facilement contentés (pour désobéir aux décrets), d'arguments sans valeur, *on doit le croire, puisque Clément XI l'affirme ;* mais ils ne seront point blâmés le plus sévèrement par ceux qui ont le plus au cœur l'*amour des âmes*.

Qu'aimez-vous davantage, bons catholiques, mes frères, pour votre part, dans cette « théologie » ? L'impertinence de cet *On doit le croire, puisque le Pape l'affirme*, qui laisse assez voir qu'on le croit peu et qu'on se moque du pape ? Ou bien cet *amour des âmes* qui pousse à les laisser s'invétérer dans leurs pratiques idolâtriques sous la direction de prêtres interdits, de peur de les voir s'adresser de préférence aux fidèles Missionnaires de la Propagande ?

Eh bien ! tel est l'esprit qui anime encore (2383) le sombre tableau des désastreux effets de la Bulle *Ex illâ die :* apostasies, colère de l'Empereur de Chine, persécutions, contestations de tout genre entre missionnaires. Grâce à cet épouvantail, pendant près d'un siècle, les Jésuites ont échappé à la censure et rendu stérile à Pékin tout l'effort de l'apostolat, Dieu ne pouvant bénir leur aulicisme, leur religion diminuée ni leurs complaisances sacrilèges. Et grâce à cet épouvantail, le P. Brucker essaie encore de les couvrir.

4° *Les permissions.* — C'est l'histoire de la légation de Mezzabarba ; on trouve à la fin l'analyse calculée de la Bulle *Ex quo singulari :* « Cette Bulle, *dont les termes sont parfois durs* pour les

?

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

missionnaires qui avaient autrefois défendu les rites... ». En effet, mais le P. Brucker est là pour leur garder le bénéfice d'une périphrase et leur trouver de nouvelles excuses :

Loin de nous, conclut-il, la pensée d'élever l'ombre d'une récrimination contre les décisions que le Saint-Siège *s'est cru obligé* de prendre pour sauvegarder la pureté de la religion parmi les chrétiens chinois. Nous ne voulons au contraire que faire sentir combien l'Eglise catholique tient à cette pureté, etc...

Ce qui revient à dire, après dix pages de récriminations et de mensonges pour montrer que les Jésuites avaient raison contre le Saint-Siège et que celui-ci a commis le plus formidable impair :

— Enfin, à quelque chose malheur est bon. Cette sottise peut du moins servir à prouver aux bonnes âmes le désintéressement de la Papauté. Incapable de calculs politiques, il suffit au Saint-Siège, pour se laisser troubler, des murmures de quelques fanatiques. Et, *jusqu'à un certain point*, c'est très beau ; mais les Nôtres montrent tout de même une autre intelligence et des hommes et des choses. La Compagnie ne fut jamais si naïve que de sacrifier une situation, même à un principe : n'avons-nous pas des hommes de taille à accommoder les principes à toutes les situations ?

Une longue note bibliographique clôt ce travail, et je la crois volontiers complète, quant aux apologies de la Compagnie ; mais, chose curieuse, il semble y manquer plus d'une pièce importante du dossier adverse. Le P. Brucker nous dit bien, ailleurs, comment le fameux Mémoire justificatif de Tamburini, par exemple, avait convaincu Benoît XIII ; on ne lui voit pas donner mention très expresse de la réfuta-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

tion péremptoire qui en fut faite par les *Réflexions de Mgr le Secrétaire de la Propagande* et qui, elle, convainquit si bien Benoît XIV que les Jésuites ne s'en sont pas encore relevés. On aurait non moins aimé à cet endroit un discret rappel des malheureux *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, il est vrai détruits sur les instances de la Compagnie : celle-ci a bien dû s'en réserver quelques exemplaires, n'est-ce pas, mon Père ?

Toutefois, répétons-le, le P. Brucker fait ici son métier. Il le fait même, malgré tant de graves écarts, avec une prudence inaccoutumée; et ce n'est pas lui, c'est Rohrbacher, avant ses résipiscences, qui attribuait à Tournon « l'humeur despotique d'un pacha turc ».

Le grand coupable est par conséquent l'éditeur, — j'entends non pas le marchand de livres, honorable commerçant qu'on ne saurait mêler à ces débats, mais justement le directeur technique responsable de la publication : Vacant, Mangenot ou Amann. Car il ne suffit pas, en vérité, d'accepter l'honneur de mettre son nom sur la couverture d'un pareil ouvrage, il en faut prendre la charge toute entière et pouvoir répondre de toutes ses incartades. Sinon nous sommes en pleine décomposition intellectuelle et morale, et c'est à l'Eglise d'intervenir.

***

Ici, je saisis un sourire sur les lèvres des responsables. C'est que, précisément, ils ne redoutent guère cette intervention de l'Église. Loin de là, le choix d'un jésuite, fût-il le P. Brucker,

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

comme collaborateur, est une très sûre garantie, un paratonnerre. Rome, de nos jours, en aucun cas, ne touchera à un jésuite encore en grâce près de sa Compagnie.

Une anecdote a couru, ces temps derniers, le monde ecclésiastique. Qu'on nous permette, sans beaucoup y croire, de la rapporter, du moins telle qu'on la raconte, après y avoir fait ailleurs une rapide allusion.

Il s'agit justement d'un autre Dictionnaire, celui d'Apologétique, dirigée par le P. d'Alès, S. J. Un article sur *Moïse*, de M. l'abbé Touzard, professeur à l'Institut catholique, y avait retenu l'attention du Saint-Office. Condamnation solennelle le 23 avril 1920, en raison de l'évident défi aux décisions de la Commission biblique ; l'auteur louablement se soumet. L'affaire semble classée.

Cependant le Saint-Office insiste. Il exige le retrait du malencontreux article, c'est-à-dire la mise au pilon du fascicule et son remplacement entre les mains des souscripteurs.

Mais ici l'auteur se récuse. Il n'est qu'un écrivain sans fortune. Ses moyens ne lui permettent pas de faire retirer du commerce un ouvrage aussi considérable auquel il n'a pas seul travaillé... D'ailleurs, sa bonne foi l'exempte de toute réparation de ce genre. Qu'a-t-il fait autre chose que de développer, sur les cinq secrétaires de Moïse, une hypothèse lancée par le R. P. Brucker, S. J., dans son volume *L'Eglise et la critique biblique* (Paris, Lethielleux) qui, depuis 1907, poursuit impunément sa carrière ? Un Père jésuite espagnol, le P. Fernandez, en convient lui-même dans un article de *Biblica*, reproduit pour le grand public dans la *Documentation catholique* du 9 octobre 1920.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

— J'ai soumis du reste, avant l'impression, mon travail au P. d'Alès et à ses confrères, poursuit l'inculpé. Il n'a passé qu'avec leur visa ; ils s'en sont constitués, par conséquent, à partir de ce moment-là, les répondants, quant à la publication et à ses suites. Je n'ai jamais, quant à moi, pensé que je pouvais assumer pareille charge... Comme preuve de ma bonne volonté, je suis prêt d'ailleurs à faire mention de la sentence du Saint-Office et à indiquer les corrections nécessaires dans le premier article qui m'est demandé pour le Dictionnaire au mot *Pentateuque*.

Le Saint-Office jugea la satisfaction insuffisante et se retourna vers l'éditeur, mais celui-ci non moins énergiquement rétorqua :

— Pardon ! Mais un fascicule, par le temps qui court, me revient à 30.000 francs. Je ne saurais supporter bénévolement les frais d'un nouveau tirage. A quoi bon d'ailleurs ? La plupart des exemplaires de cet ouvrage, étant vendus par souscription, sont déjà partis : quoi que je fasse, je ne les ferai pas revenir, et la seconde édition me restera pour compte. C'est de votre part un caprice un peu cher, et moi libraire, donc négociant, je ne saurais entrer dans ce genre d'affaires. N'importe quelle maison s'y ruinerait, pour peu qu'il vous prît idée de trouver à redire à un article seulement par fascicule. Au surplus, catholiquement, je suis couvert. Incapable de m'y reconnaître dans vos querelles, j'ai pris une direction ecclésiastique. Je l'ai choisie la plus sûre que j'ai pu. Si elle vous déplaît, changez-la. En attendant, comme je réponds des risques matériels, elle doit me garantir des risques intellectuels et moraux. Autrement à quoi me servirait-elle ? Adressez-vous donc au R. P. d'Alès. Il est d'une Compa-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

gnie trop ouvertement dévouée au Saint-Siège pour ne pas vous accorder toutes les satisfactions qui vous sont dues. Qu'il paie, et je suis à vos ordres!

Le P. d'Alès n'a point payé. Il n'a même pas tenté d'expliquer pourquoi, habile à prendre la direction d'une pareille entreprise et prêt à en recueillir pour la plus grande part l'honneur et les avantages, il lui était impossible pourtant d'en endosser les « loups ». Son nom de jésuite suffisait sans doute à justifier son silence :

— Comment, malgré mon vœu de pauvreté, pourrais-je me trouver impliqué dans ces embarras séculiers de l'entreprise ?

Le Saint-Office se contenta d'insister près de l'imprimeur ; et celui-ci, avec une rondeur toute laïque, aurait répliqué :

— Eh bien soit! Puisque vous y tenez, je vais rééditer. Mais l'auteur n'a pas le sou, les Jésuites se dérobent, et c'est vous qui commandez : il est donc bien entendu que vous paierez. Je vous rappelle, pour mémoire, qu'il s'agit de 30.000 fr. Aussitôt reçu votre chèque, je commence.

Le Saint-Office n'insista plus.

Tel est du moins le scénario de cette petite comédie, comme on la colporte. Inutile d'ajouter que nous n'en sommes pas dupes. Ni le Saint-Office ne s'est abaissé là, ni l'auteur ni l'éditeur ne sont hommes à l'avoir criblé de ces impertinences. L'article *Pentateuque* a paru depuis avec la mise au point exigée, mais il n'est pas de M. l'abbé Touzard (1). En fait, il ne reste donc

(1) On lit, en effet, dans la *Croix* du 11 juillet 1923, une longue réclame en faveur du dernier fascicule du *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*. Et le « clou » du cahier serait l'article *Pentateuque*. L'auteur, Dom Hildebrand Hœpfl,

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

pas grand'chose d'acquis, en dehors de la condamnation elle-même, sinon qu'en effet le P. Brucker, le P. d'Alès et la Compagnie s'en tirèrent, somme toute, les braies nettes. D'autres publications sont mortes d'un moindre coup, d'autres libraires ont fait faillite pour une semblable mise à l'Index. Seuls les Jésuites savent sortir, eux et leurs clients et amis, de tels mauvais pas (1).

C'est pourquoi règnent les Bruckers! Même pétulants, injurieux et gaffeurs, ils font prime sur ce marché aux consciences. Dans une question où le Saint-Siège a pris hautement position avec une insistance sans égale, où pas un doute ne subsiste dans l'esprit de qui n'est pas jésuite ou antiromain, c'est aux Bruckers pourtant qu'on s'adresse encore impunément, pour tout embrouiller. Et personne n'ose protester, sauf quelques volontaires comme nous, qui luttons à nos propres risques, en avant-garde.

***

Telle est, au surplus, notre utilité, peut-être notre récompense. Nous empêchons qu'il y ait prescription.

Dans un vieil écrit du XVIII[e] siècle, l'auteur

O. S. B., professeur au Collège romain de Saint-Anselme, « après avoir rappelé l'entière et prompte soumission » de M. l'abbé Touzard à la condamnation de son article *Moise et Josué* par le Saint-Office, reprend le sujet tout entier dans un esprit tout différent. Bref, c'est une exécution. Mais le P. d'Alès, responsable, garde imperturbablement la direction de l'entreprise.

(1) Les Sulpiciens viennent par exemple d'être frappés d'une fulgurante condamnation de leur continuation du *Manuel biblique* de Bacuez et Vigouroux par M. Brassac. Personne ne s'est inquiété de savoir quelles seraient les répercussions matérielles et morales de leur soumission.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

donne le compte rendu de soi-disant « Consultes » tenues au collège de Clermont en 1708 par les principaux de la Compagnie de Jésus. Rapport fantaisiste, mais dont on sent l'auteur informé des personnes et des êtres jusqu'aux moindres détails! Parmi les traits satiriques qui abondent dans l'ouvrage, un des plus acérés concerne l'état contemporain de la librairie religieuse, et il montre tout au moins que, dès la fin du règne de Louis XIV, l'opinion était suffisamment éclairée sur l'effort d'accaparement des bons Pères. Comme ils entendaient pousser partout les leurs au premier rang, leurs savants aux Académies, leurs prédicateurs dans la chaire de Versailles, leurs directeurs de consciences auprès des princes; de même ils avaient su organiser, en faveur de leurs écrivains, un puissant système de réclame, et à l'égard de leurs émules ou de leurs rivaux, une méthode de dénigrement, — qui alla jusqu'à faire courir, pour le discréditer, d'apocryphes éditions fautives de Massillon.

Déjà ils tenaient les éditeurs à la fois par l'appât du gain et par une sourde terreur :

J'avoue, fait dire l'auteur au P. de Laître, que nous sommes terriblements craints dans la librairie, où depuis longtemps nous exerçons une espèce de tyrannie capable d'effrayer également les auteurs et les marchands ; en sorte que, par ce moyen, nos livres voient hautement le jour, tandis que ceux de nos ennemis osent à peine paraître et ne viennent enfin dans les mains du public qu'après avoir pris des détours toujours dangereux. Je sais même qu'il se trouve des libraires qui ne font pas difficulté de dire, ce qui nous fait beaucoup d'honneur, qu'ils aimeraient mieux avoir imprimé des livres contre l'Etat que contre la Compagnie, et qu'ils appréhendent moins les puissances que les jésuites, avec qui il n'y a point de miséricorde.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Comme c'est bien cela!

Et comme il nous serait facile de faire autour de nous l'application de cette vive peinture du monopole jésuitique de l'édition religieuse à tant de librairies contemporaines, dont il suffit d'ouvrir aujourd'hui les catalogues pour constater le vasselage, de feuilleter les productions pour découvrir leur obligée sujétion à la pression d'une Société si nombreuse, si riche, si militairement organisée, de l'aile droite au centre gauche de l'opinion.

Mais nous avons soulevé déjà le cas Guiraud. Le cas Rohrbacher suffit à en représenter tant d'autres, pareils au cas Mourret : et nous venons de voir pour finir le cas Brucker, qui symbolise l'emprise de la Compagnie sur certaines collections trop prisées. C'est assez, pour tirer en passant, de ces véritables scandales, la leçon qu'on devine.

L'histoire, plus tard, dira le reste, pour peu que d'âge en âge, d'autres chercheurs indépendants arrivent à se passer le flambeau, jusqu'à l'heure du triomphe complet et serein de la vérité.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

CONCLUSION

Un mot pour finir à la « Croix ».

Nous croyions en avoir fini avec ce sujet, lorsque nous est tombé sous les yeux, à propos d'un livre récent que nous venions de recommander, cette note bibliographique de la *Croix*, dans son numéro du 8 janvier 1924 :

— *Histoire de la mission de Pékin*, par A. Thomas. Depuis les origines jusqu'à l'arrivée des Lazaristes, in-8°, 16 francs. — Nous avons annoncé ce volume dans la *Croix* du 15 novembre. Après une lecture approfondie, nous tenons à dire que nous n'approuvons pas cet ouvrage. L'auteur ne dit rien des services rendus par les missionnaires Jésuites de Pékin ou il les rabaisse et les diminue tant qu'il peut. L'ouvrage, au fond, n'est que le récit partial et par endroits calomnieux de l'affaire des rites chinois. Il s'inspire, en les citant parfois, des pamphlets qui ont dû être, par ordre de Rome, retirés de la circulation en 1872. Si l'on veut l'histoire de l'affaire des rites chinois, qu'on lise l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par le P. Brucker, histoire impartiale que nous avons annoncée et louée en son temps et que nous recommandons de nouveau.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

Dans un journal, où M. Guiraud joue l'aigle, il ne faut pas trop s'étonner d'entendre d'autres sauveurs du Capitole donner de la voix, en l'honneur de la Compagnie.

Le médiocre et peu diligent employé qui opère dans ce rez-de-chaussée s'était, le 15 novembre, laissé surprendre et, pour s'épargner sans doute la peine de couper le fort volume de M. A. Thomas, s'était contenté de le lire, — comme M. Guiraud lit les Brefs de Clément XIV. Il lui avait suffi, dans l'innocence de son âme, pour offrir à ses lecteurs un compte rendu acceptable, de prendre, avec ses ciseaux, dans le « papillon » du libraire. Plusieurs font ainsi, dont le bon public admire l'universelle compétence, à travers les livres d'art, de science, de religion, de littérature et d'histoire!

Seulement les Jésuites ont protesté, et voilà la « Maison » en révolution. On lave la tête à notre Gribouille, qui, sous l'afflux des reproches, intrépidement se jette à l'eau pour échapper à la pluie. Après avoir, sans penser à mal, reproduit le communiqué de l'éditeur, il s'empresse, en guise de réparation, de copier le communiqué de la Compagnie!

N'essayons pas d'expliquer à ce malheureux comment le voilà, sans y prendre garde, tombé de Charybde en Scylla! Ce genre d'affaires échappera toujours à ce genre d'écrivains qui, même lorsque M. Guiraud leur tient la main, ne savent que répéter la chanson d'autrui. Evidemment Gribouille ignore le premier mot du débat et il n'a encore pris la peine d' « approfondir » pas plus la Bulle *Ex quo singulari* que le Bref *Dominus ac Redemptor*. Il serait bien empêché de nous dire par où le volume qu'il « n'approuve pas » est « calomnieux » ou « partial ».

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

Les « pamphlets » de 1872 dont il parle, sur commande, sont ces *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, dont nous avons conté plus haut l'histoire, et les Jésuites savent mieux que personne que « Rome » ne les a pas fait retirer de la circulation. Mais le Gribouille de la *Croix*, qui ne le sait pas, — fût-il cette fois le truchement du rédacteur en chef, professeur d'histoire, — le répète pour faire son métier, qui n'est pas de déplaire à la Compagnie.

Et, platement, ce comique censeur finit par une réclame — la plus payante des réclames, même si elle n'est pas payée en argent, — en faveur de l'*Esquisse* du P. Brucker, qui de toute évidence n'est pour lui ni « calomnieuse » ni « partiale », n'ayant insulté qu'au Saint-Siège et à la vérité. Un jour ou l'autre, le Brucker rendra d'ailleurs au Guiraud éloge pour éloge et renverra le lecteurs à *Histoire partiale, histoire vraie*.

Ainsi se fait-on la courte échelle, — pour escalader jusqu'aux pinacles la Cité sainte!

***

En attendant, c'est le P. Yves de la Brière, S. J., qui, dans les *Etudes* du 5 janvier 1924, s'était chargé de payer — d'avance — à M. Jean Guiraud, la dette de la Compagnie.

Et nous regrettons un peu d'avoir à ranger côte à côte avec Gribouille un esprit aussi distingué que le P. de la Brière, dont les ennuyeuses chroniques du mouvement religieux, empêtrées de trop de prudences, de surveillances et d'intentions secrètes, ne donnent peut-être pas l'entière mesure. Mais lui-même, après notre réponse,

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

vanterait-il encore du même cœur la « franchise » et la « précision » de son auteur ? Croirait-il que M. Guiraud a vraiment fourni à la plus élémentaire critique « tous les éclaircissements utiles », dont il le loue ?

Il nous traite, lui aussi, de « pamphlétaire masqué » : du moins n'avons-nous jamais « masqué » de risibles excuses et de contradictions manifestes l'austère vérité.

Voici, au reste, dans toute sa médiocre teneur, cette recension de complaisance :

JEAN GUIRAUD. — *Histoire partiale, Histoire vraie.* Tome IV. *L'Ancien Régime* (seconde partie). Douzième édition, revue et augmentée. Paris, Beauchesne, 1923. In-8 couronne, 407 pages. Prix : 8 francs.

Nous avons signalé en 1917 l'apparition du quatrième volume d' *Histoire partiale, Histoire vraie*, tout entier consacré aux questions concernant les Jésuites, spécialement les Jésuites français, du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècles. Nous signalons aujourd'hui la douzième édition, — revue et augmentée, — parce que le volume présente aujourd'hui un double intérêt d'actualité. Diverses publications relatives au jansénisme et à Port-Royal, à propos du centenaire de Pascal, rendent opportunes des explications pertinentes sur l'institut des Jésuites, la politique et la morale des Jésuites, les accusations de régicide et (en sens contraire) le rôle des confesseurs de nos rois. D'autre part, le pamphlétaire masqué, qui signe I. de Recalde, a ressuscité de vieilles controverses touchant à la suppression de la Compagnie de Jésus par Clément XIV. M. Guiraud, mis personnellement en cause, apporte avec franchise et précision tous les éclaircissements utiles. Son livre est une bonne action.

C'est ainsi que la Compagnie se croit assurée de sa victoire.

On a si bien saboté Rohrbacher, si bien coulé les *Mémoires* de Saint-Lazare, si bien domestiqué

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

toutes les *Croix* du monde, qu'à la fin le Jésuite s'estime maître du terrain. Il peut, impunément, jusque dans un *Dictionnaire de Théologie*, en savourant les pires revanches, prendre de grands airs. Il n'y a plus personne pour le contredire; il ne reste plus que des Guiraud pour le copier. On a trusté, asservi ou abêti toute la presse religieuse, de telle sorte que désormais, pour les bonnes âmes, ce soit la vérité qui fasse scandale, et qu'au contraire la Compagnie puisse à l'aise exploiter les faux, les légendes et les perfidies qui forment la trame de son histoire.

— La paix, objectent les meilleurs à la première réclamation, la charité! Quand tout cela serait vrai, à quoi bon étaler ces misères? C'est le passé.....

⁂

Eh bien! ne s'agirait-il que du passé, la vérité aurait encore ses droits, — ses droits imprescriptibles contre des mensonges toujours renaissants. Mais, hélas! ce n'est pas seulement du passé qu'il s'agit. C'est de l'avenir.

Nous serions les premiers à ne toucher qu'avec répugnance à ces bourbiers de l'histoire. Et si nous avons maintenu jusqu'au bout notre examen dans la note purement critique d'une discussion de textes, ce n'est pas faute d'avoir pu invoquer d'autres intérêts plus vivants. Car, derrière le rideau de troupes légères des Brucker et des Guiraud, nul n'ignore, sauf Gribouille, quelle partie se joue, quel combat séculaire se poursuit.

La Querelle des Rites! Evidemment la *Croix* s'en soucie peu! Et son public devinerait difficile-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

ment que la question n'est pas terminée. Rome a parlé, lui ressasse-t-on, plus de procès!

Cependant tout le monde sait, dans le monde religieux, que les Jésuites, chassés de Pékin au XVIII[e] siècle par la suppression de leur Compagnie, se sont efforcés, depuis, par tous les moyens, d'y rentrer, qu'ils n'auront pas de repos tant qu'on verra les Lazaristes les y remplacer avec tant d'avantage, et qu'aujourd'hui encore rien ne leur coûte pour obtenir de s'y revoir les seuls maîtres de la foi (1)

Tout le monde sait, dans le monde des légations et des ambassades, que jusqu'à son dernier souffle la dynastie mandchoue n'a cessé d'espérer de Rome un Concordat, dont l'un des pre-

(1) La Compagnie de Jésus, sans contredit la plus riche Congrégation du monde, met d'ailleurs en œuvre cent industries en faveur de cette monopolisation de l'apostolat dans le « champ » d'autrui. Sans parler des profits de l'Apostolat de la Prière, des *Messagers du Cœur de Jésus*, des Croisades eucharistiques et de dix Revues mariales en toutes langues, nous signalerons la vente prospère de timbres postaux, surtaxe volontaire à l'affranchissement officiel, au profit des missions de la Compagnie de Jésus. Le système, en France, a fonctionné sans grand succès en faveur de différentes œuvres, celle notamment de la reconstruction de la cathédrale de Reims. Mais les Jésuites ont su mieux faire, du moins en Italie, pour leur entreprise de prédilection : la reconquête du Céleste Empire, où ils ont, dit-on, de gros intérêts, jusque dans certains quartiers innommables de Pékin. Le spécimen que nous avons sous les yeux n'est que de dix centimes. Il porte en haut l'inscription : *Pro catechisti nelle missioni* ; en bas, afin que nul n'en ignore, *Le Missioni D. C. D. G.* (della Compagnia di Gesù) *Venezia*, 19. La vignette représente un bon catéchiste, flanqué d'un jeune catéchumène, tous deux très couleur locale. En exergue, *Orfanello e catechista cinese.*

Nos vieux controversistes, en présence de cette éternelle avidité de la Compagnie, ne manquaient pas de rappeler, en bons humanistes, les vers d'Ovide (*Met.*, I) :

Creverunt opes, et opum furiosa cupido,
Et quo possideant plurima, plura volunt,
Sic quibus intumuit suffusus venter ab unda,
Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

miers articles eût été une revision de la Bulle de Benoît XIV et une réhabilitation du Riccisme. La République chinoise, en succédant au Céleste Empire, n'a pas renoncé à cette tradition, entretenue en sous-main par des complices (1). Ceux-ci se sont même efforcés de lier à leurs espérances la question de la création d'une Nonciature à Pékin : projet, dont la finesse politique de Léon XIII, non moins que les réclamations françaises, ont ajourné la dangereuse réalisation.

Après y avoir pris pied peu à peu, en dépit de toutes les résistances, les Jésuites viennent enfin,

(1) Cette apologie de Ricci et du Riccisme prend les formes les plus inattendues. On lit par exemple dans le *Messager du Cœur de Jésus*, août-septembre 1923 (Intention générale pour septembre : *La conversion de la Chine*, par le P. Xavier Mertens, S. J.,) page 458 :

« *En* 1570, *le P. Matthieu Ricci* (*mort en* 1610), *débarque en Chine et en* 1601, *il s'installe à Pékin. Par ses travaux scientifiques, il gagne la faveur de l'empereur, et, à l'abri de cette protection, Jésuites, Dominicains, Franciscains travaillent à l'envi dans la vigne du Seigneur.* »

Page 463, note 1 :

« *Exemple : l'imprimerie de Sienhsien, dans la seule année* 1921, *a imprimé* 53.000 *catéchismes* (*cinquantre-trois mille !*). — *Pour le dire en passant, le catéchisme chinois est un chef-d'œuvre de clarté, dans sa brièveté et sa plénitude. Il a été composé au dix-septième siècle par une collaboration sino-européenne : d'une part, le P. Matthieu Ricci et les Jésuites de Pékin ; d'autre part, quelques autres lettrés chrétiens : Paul Su, Michel Yang.* »

Pour quiconque sait quelles corrections et quel remaniement a dû subir le catéchisme de Ricci, ce... raccourci du R. P. Mertens est saisissant.

Dans les *Etudes* du 5 juillet 1922, page 107, le P. Louis Chervillot, vante une courte brochure d'Anton Huonder, *Der Chinesische Ritenstreit*, Xaverius-Verlag, Aachen, et il en donne avec une joie non dissimulée la conclusion :

« C'est la passion qui a suscité ce débat et qui, d'une question des rites a fait une querelle des rites. Le problème de s'accommoder au peuple chinois et à ses raisonnables coutumes particulières aurait pu, sans mettre en péril la pureté de la foi, être résolu très bien, avec un peu de prudence, d'une façon pacifique comme il arriva autrefois pour les peuples de l'Europe. On aurait ainsi épargné à la mission de Chine le coup le plus

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

grâce à des concours imprévus (1), d'ouvrir à Tien-Tsin, une grande école commerciale.

Et M. Guiraud, journaliste, sait sûrement ces choses, si M. Guiraud, historien, en ignore sincèrement tant d'autres. Pourquoi accepte-t-il de les déguiser à ses lecteurs qui finiront par lui demander compte tout au moins de cette perpétuelle absence de sincérité et de cette virtuosité à jouer les rôles les plus contradictoires ?

Ce sont tours de son métier qui, à la fin, peuvent lui coûter cher.

dur qui l'ait jamais atteinte, à l'histoire des missions catholiques l'une de ses plus tristes pages. »

Naturellement le P. Louis Chervillot et Anton Huonder protestent, comme le P. Brucker, qu'il n'ont nullement l'intention de rallumer par là la querelle des Rites tranchée *disciplinairement* par le Saint-Siège. Il ne s'agit que d'une mise au point *historique*. Quant à la question de savoir ce qu'il adviendra lorsque la contradiction entre la vérité disciplinaire et la vérité historique sera partout admise, ce n'est pas encore le moment de la soulever. Mais bien aveugle ou bien fou qui ne voit pas où l'on en veut venir.

(1) C'est ainsi qu'un M. Schwob, dans l'anticlérical *Phare de la Loire*, publiant l'appel adressé à un industriel du Nord par un jésuite de Tientsin, écrit, d'après la *Croix* du 12 juillet 1922 : « Nous croyons savoir que cette lettre à trouvé bon accueil, *quoiqu'elle s'adressât à un homme qui n'a pas les mêmes idées religieuses*, mais parce qu'elle s'adressait à un bon Français. Pour la même raison, nous la signalons à tous nos lecteurs. Il ne saurait être question *de distinctions cultuelles ou politiques* en pareil cas : il s'agit de l'influence française et l'union sacrée s'impose pour cette défense nationale. » Langage qui peut-être honore M. Schwob, mais qui tend à « déconfessionnaliser » singulièrement une mission.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

APPENDICE I

Un mot courageux de M. Guiraud.

Nous avons trop vigoureusement rabroué M. Guiraud, au sujet de ses impayables palinodies, pour ne pas nous sentir enclin à lui rendre pleine et entière justice quand, au cours de ses multiples travaux, par hasard il le mérite.

Or, il a osé, récemment, exprimer à l'égard du premier Port-Royal une opinion imparfaite, mais déjà courageuse, involontairement peut-être, en tant que désagréable à la Compagnie.

Et, sans doute, en ceci encore, M. Guiraud suit un peu la mode : car l'heure de la sereine et impartiale histoire semble avoir sonné chez nous pour toute une génération de grands esprits calomniés par deux siècles de jésuitisme. Le jansénisme, en effet, peut avoir exagéré, en dehors même de ses hérésies formelles sur les questions de la grâce et de ses mortelles méprises au sujet du régime eucharistique. Mais cette ancienne erreur a suffisamment perdu de son empire pour qu'on en puisse aujourd'hui parler sans préventions.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

A l'origine du mouvement, quelle raison, quel esprit de foi! Que de vertus à Port-Royal! Quel amour du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge (1)! Quel admirable effort de rénovation, de retour à l'esprit de l'Evangile, de réaction contre la pente imprimée par la Compagnie à l'esprit du siècle! Et c'est ce que les Jésuites, justement, de l'aveu de M. Mourret (2), ne lui ont pas pardonné. C'est pourquoi ils lui ont fait un crime en France de ses premières résistances à la voix des docteurs, sur le terrain de l'augustinisme,

(1) Cf. CHARLES FLACHAIRE. *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*, Paris, Leroux, 28, rue Bonaparte, 1916. — *Le Paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mère de Dieu...* du P. Barry, S. J., a eu vingt éditions, dont la dernière en 1868, chez Martin-Beaupré. Pascal y a donc perdu sa verve (IX^e *Provinciale*). L'auteur du *Pensez-y bien* s'est tiré de la bagarre en meilleure forme que le P. Pirot. Sa conception de la piété mariale n'en reste pas moins, au regard des magnifiques élans de la dévotion d'un Bérulle ou d'un Saint-Cyran, d'une qualité très inférieure.

(2) FERNAND MOURRET, *Histoire générale de l'Eglise*, T. VI, l'*Ancien Régime*, p. 374. — Le trop adroit Sulpicien s'empresse d'ailleurs d'ajouter :

Que les jésuites aient vu avec peine ces messieurs de Port-Royal, dont la doctrine était suspecte, acquérir une telle influence sur la jeunesse, il est naturel de le penser, et il serait injuste de leur en faire un reproche.

Mais M. Mourret est aujourd'hui définitivement exécuté comme historien, même chez les Jésuites. — Cf. *L'Ami du Clergé* du 25 janvier, 13 avril et 15 juin 1922, *La Revue historique* de juillet-août 1917, le *Dictionnaire d'apologétique* de d'Alès, fascicule XVII, col. 1543, etc... Il n'est pas jusqu'à M. l'abbé Henri Bremond, de l'Académie française, qui n'éclate de rire, dans la *Revue des Jeunes*, lorsqu'on lui oppose l'autorité de M. Mourret historien.

M. Mourret a d'ailleurs la manie du faux, même inutile. C'est ainsi que, dans son *Concile du Vatican d'après des documents inédits* (Paris, Bloud, 1919, p. 13, note 1), il s'amuse à saboter, pour le plaisir, une phrase et une attitude de Louis Veuillot. Il suffit de recourir aux *Mélanges* (III^e série, t. I, pp. 259, 291, 308, etc.) pour confondre cette sotte manœuvre.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

autrement compréhensibles et excusables que les longues révoltes qu'eux-mêmes, en ce temps-là, multipliaient à Paris et à Pékin, contre la Chaire apostolique, à propos du laxisme (1) et des plus évidentes idolâtries!

C'est pourquoi enfin, s'appuyant moins sur le Pape que sur le Roi (2), la Compagnie a réussi à

(1) Parmi les articles les plus remarquables inspirés par le 3e centenaire de Pascal, il faut compter ceux de M. Jacques Maritain, et notamment son *Pascal apologiste*, dans la *Revue hebdomadaire* du 14 juillet 1923 :

Que *les* Provinciales, dit-il, *aient mérité d'être condamnées par l'Eglise (qui a frappé aussi, ne l'oublions pas, les propositions laxistes et probabilistes qui scandalisaient Pascal)....*

C'est toute la thèse de notre introduction aux *Ecrits des Curés de Paris.*

M. Jacques Maritain, à l'impérieuse incidente de sa parenthèse, ajoute cette note :

Décret d'Innocent XI, 2 mars 1679. *Denziger-Bannwart,* 1151-1216. « *Si mes lettres sont condamnées à Rome, avait écrit Pascal dans une de ses pensées les plus amères, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel* ». Et sera condamné un jour par Rome, *eût-il dû ajouter s'il avait eu plus de confiance en l'Eglise.*

Un point de vue curieux, que développe d'ailleurs M. J. Maritain, est que Pascal, moraliste et mystique, a été trop méfiant à l'égard de la métaphysique. La décadence des grandes disciplines scolastiques, précipitée par les médiocres accommodations des docteurs de la Compagnie, a privé ce clair génie des lumières et de l'équilibre que le thomisme eût assurés à sa pensée. C'est par la solution thomiste, au moins entrevue, qu'il semble d'ailleurs s'être délivré, à la fin de sa vie, de ses attaches jansénistes, n'en déplaise à M. Gaudeau.

Celui-ci a élevé, en effet, le suarézisme en métaphysique et le molinisme en morale à la hauteur de principes transcendants qui dominent toute sa théologie. Ce qui explique la stérilité de son œuvre et finalement le peu de succès de la *Foi catholique*, malgré l'incontestable talent de l'écrivain et la justesse générale des causes qu'il a défendues. L'*empreinte* de la Compagnie a gâté en lui les meilleurs dons.

Quant au R. P. Dudon, il écrit froidement (*Etudes*, 5 sept. 1923), à propos de Pascal, en dépit d'Innocent XI, de Denziger et de M. Maritain : « C'est à la mort seulement qu'il confessa à Beurrier son erreur sur la querelle du jansénisme. Et même alors, *il prétendit bien* avoir raison sur le point de la morale relâchée. »

(2) On sait combien peu les ont toujours embarrassés sous

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

acculer, face à l'autorité temporelle et spirituelle, dans l'opposition, mère de tous les désordres et bientôt de toutes les démences, les héritiers dégénérés des Pascal et des Arnauld.

Seuls avec les Vincent de Paul, les Bérulle, les Bossuet, les premiers « jansénistes » appartiennent malgré tout à notre tradition religieuse nationale, alors que cette Société étrangère et

ce rapport, même contre les plus irréprochables victimes et en s'appuyant sur les plus horribles « princes », les pires manœuvres politiques. Pour nous en tenir ici à deux exemples tirés de la plus immédiate actualité, ouvrons les journaux de ces derniers temps sous les yeux de M. Guiraud.

The Tablet est un hebdomadaire catholique de Londres, soumis au contrôle de la Compagnie. Dans son numéro du 2 juin 1922, le chanoine Edwin Burton, n'a pu se dispenser pourtant d'y publier un article sur le tricentenaire du premier vicaire apostolique d'Angleterre, William Bishop. Or il est facile de lire entre les lignes quel rôle abominable a joué, dans cette histoire, le fameux jésuite Pearsons. Bishop, emprisonné à Rome, sur la dénonciation des Jésuites, est sacré évêque, à peine absous et sorti des cachots du Saint-Office ; mais c'est pour retomber sur la dénonciation de Pearsons, dans les prisons d'Henri VIII, où il meurt le 13 avril 1624, martyr lui aussi de la Compagnie, qui depuis s'est acharnée contre sa mémoire.

C'est du reste un des mille traits qui expliquent l'aversion déclarée que le cardinal Manning, archevêque de Westminster, a professée jusqu'à la fin de sa vie contre les Jésuites.

Et nous ne savons si le dernier roman de M. Pierre Benoît, *Mademoiselle de la Ferté*, a calqué sur un incident parlementaire historique l'épisode de l'exécution d'un leader du parti radical anglais, David Osborne à la Chambre des Communes, grâce à la divulgation de lettres intimes dérobées par la jalousie de l'héroïne et transmises par elle à un « bon Père » pour assouvir sa vengeance ; mais l'auteur du *Lac salé*, cette fois, a touché juste. Si son précédent jésuite a pu être traité assez justement par les *Etudes* de « jésuite de cinéma », celui-ci est d'un dessin plus ferme, plus pénétrant ; et si l'auteur a cherché une revanche contre la sévérité de ses critiques, il l'a trouvée, immédiate et cruelle. Son roman est plus que fâcheux comme moralité ; ses figures de prêtres les plus sympathiques ne sont pas fort naturelles ; mais son P. Divoire approche, hélas ! davantage de l'affreuse vérité.

L'histoire contemporaine de la Russie ne rappelle d'ailleurs que trop les procédés dont la Compagnie a usé naguère à

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA
Scanned with CamScanner

aventurière, qui multiplie en ce temps-là ses incursions, par-dessus les Alpes et les Pyrénées, contre notre épiscopat, nos Universités, notre « papisme » indigène et notre dynastie nationale, ne tient en réalité par aucun lien à notre passé ni à notre génie.

Nos lecteurs se rappellent le discours posthume de M. Ribot à l'Académie Française (1) et sont au courant de toute une série de remarquables travaux récents (2).

Or M. Guiraud, après avoir fait du jansénisme la plus vive critique, dans la *Croix* du 18 février 1923, à l'occasion du dernier ouvrage de M. Gazier (3), convient à la suite de M. A. Ribot :

l'égard de William Bishop. Evêques orthodoxes et prélats catholiques éprouvent également là-bas ce dont est capable, en fait de haute trahison, la passion de tout supplanter et de dominer partout qui dévore la Société de Jésus.

(1) Cf. la réponse de M. Alexandre Ribot, lue par M. Joseph Bédier, pour la réception de M. Georges Goyau, à l'Académie française (*Temps* du 16 février 1923) :

Je vous reprocherais un peu, si le temps ne me pressait, d'avoir manqué de sympathie et même d'équité envers les hommes de Port- Royal. Vous semblez croire que le jansénisme a été l'une des causes de l'impiété qui s'est développée au dix-huitième siècle. Vous avez quelque peine à pardonner à Pascal d'avoir joué au père Escobar et aux autres casuistes le mauvais tour de traduire en français des pages qui ne devaient être lues qu'en latin et par des confesseurs. Je ne demande pas mieux que de croire, sur votre témoignage, qu'Escobar était un excellent homme qui aurait pu achever ses jours à Port- Royal en compagnie des Arnauld et des Lemaître ; mais cela ne m'empêche pas d'admirer ces âmes de Port- Royal et de penser que la France n'aurait eu qu'à gagner s'il y avait eu plus d'hommes de cette trempe, désagréables aux puissances du jour, pleins d'aspérités, ayant des étroitesses de doctrine, mais se tenant debout et résistant fièrement à toutes les séductions comme à toutes les menaces.

(2) Cf., pour nous en tenir à l'un des derniers, *La doctrine de Port- Royal*, de M. Jean Laporte. Deux volumes ont déjà paru : *Saint-Cyran* et *Les Vérités de la Grâce*. Paris, aux « Presses universitaires de France », 49, boulevard Saint-Michel, 1923.

(3) Certes, l'universitaire distingué que fut Augustin Gazier a

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

En un temps où le gallicanisme exagérait l'obéissance aux pouvoirs établis jusqu'à en faire un culte, où tant d'évêques étaient courtisans et où *la milice même du Saint-Siège, les Jésuites, souscrivait contre lui les quatre articles*, il a été bon que la conscience chrétienne se soit dressée avec les solitaires et les religieuses de Port-Royal contre les immixtions abusives du pouvoir civil dans la vie religieuse. Si l'esprit des solitaires avait été plus vivant à notre époque, nous n'aurions pas vu décliner certaines pratiques séculaires consacrées par la tradition constante de l'Eglise et remontant à ses divines origines, comme par exemple l'assistance aux offices publics remplacée par une invasion de dévotions particulières, comme le jeûne et 'abstinence, ces formes de pénitences qui furent pratiquées par Dieu lui-même au cours de sa vie mortelle, et dont la casuistique moderne dispense si facilement les fidèles, qu'en certains milieux, pour les observer, il faut lui en demander la permission !

C'est que M. Guiraud a pris la peine, cette fois, de ne plus s'en rapporter entièrement aux compromettants dictionnaires qui l'ont égaré jadis. Il est allé aux sources, a voulu voir de ses yeux et parle d'après sa propre conscience.

Grand bien lui fasse d'ailleurs! Les Jésuites se garderont peut-être de relever ce manquement à l' « esprit de la Compagnie ». Mieux vaut ménager cet ami branlant, tant que le mal ne sera pas

eu tort de s'obstiner, malgré sa foi chrétienne, sa conscience d'écrivain et l'admirable dignité de sa vie, à soutenir jusqu'à la fin, que le jansénisme ne fut jamais qu'un fantôme créé de toutes pièces par les jésuites : le chef-d'œuvre du jésuitisme est au contraire d'avoir réussi, par ses intrigues, à faire de ce fantôme une réalité, puis, grâce à ce vivant épouvantail, affublé de tous les oripeaux de l'hérésie, d'être parvenu à faire oublier l'éclatante condamnation de ses propres maximes et à englober la grande tradition thomiste dans la réprobation d'un augustinisme de mauvais aloi, pour le triomphe subreptice du molinisme et de tous les « schismes » sournois d'aujourd'hui. — Cf. Aug. Gazier. *Histoire générale du mouvement janséniste*, Paris, Champion, 1922, 2 vol. in-8.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

plus déclaré; mais ils l'auront à l'œil désormais, et à la première récidive, gare à lui!

Quant à nous, même au cas où M. Guiraud ne voudrait, cette fois encore, ni nous entendre ni nous rendre un plus équitable témoignage, nous gardons pourtant la ferme espérance qu'un jour, devant le redoublement ou la reviviscence de certains désordres, l'un ou l'autre de ses lointains successeurs, un peu désabusé, écrira mélancoliquement de nous, comme M. Guiraud à propos des solitaires :

— En un temps où le laïcisme exagérait l'obéissance aux pouvoirs ennemis jusqu'à en faire une apostasie, où tant de prêtres et de publicistes voués à la défense religieuse sacrifiaient sans vergogne aux idoles, et où la prétendue milice du Saint-Siège, les Jésuites, se rangeait si souvent contre lui du côté des maîtres du jour, il est bon que la conscience chrétienne se soit dressée, avec quelques écrivains calomniés, contre cette irruption des influences les plus profanes dans la vie catholique. Si l'esprit de ces protestataires avait été plus vivant à cette époque, nous n'aurions pas vu décliner certaines pratiques séculaires, consacrées par la tradition constante de l'Eglise et remontant à ses divines origines, comme par exemple, le respect de la vérité et celui de la pudeur, le culte de la seule autorité apostolique, la fidélité à tous les anciens rites, l'horreur des nouveautés excentriques et de l'hégémonie d'une faction dans l'Eglise de Dieu.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

APPENDICE II

Une page à relire.

Un critique de valeur, qui s'est malheureusement séparé de l'Eglise, nous disait un jour :

« Ce sont les mensonges des Lebreton, des Brucker et des Dudon, qui m'ont ouvert les yeux sur la malhonnêteté de l'apologétique. »

Mettons « de l'apologétique jésuitique », car, Dieu merci, la foi a d'autres défenseurs! Mais il n'est pas douteux que les partis pris, les dissimulations, les dénis d'évidence de la plupart des écrivains de la Compagnie n'aient introduit, jusque dans la méthode et les procédés de la défense religieuse en général, des mœurs inconnues jusqu'à nous. Il ne s'agit pas des vivacités de plume : celles-ci restaient saines et pouvaient être salubres; il s'agit d'une criante mauvaise foi, telle que celle dont nous venons de donner vingt exemples chez les inspirateurs de M. Guiraud. De là une irritation dans la polémique, des malentendus irréparables, une orientation nouvelle de l'esprit qui ont mené jusque dans le camp adverse des

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

intelligences ou des cœurs ombrageux, qu'une pleine franchise et l'accent de la sincérité eussent maintenus davantage dans les vivantes limites des rayons et des ombres de l'orthodoxie.

La crise moderniste en particulier, que les Jésuites s'acharnent aujourd'hui à nier ou à atténuer (1), est née en grande partie de la fausseté évidente de leur tactique, acharnée à défendre en détail d'intenables positions sans valeur, quelquefois en marge des vraies traditions religieuses, après avoir multiplié les complaisances ou les avances à l'esprit adverse. Un Tyrrell a apostasié pour avoir trop souffert de cette incohérence (2).

Et c'est, à plus forte raison, en découvrant pas à pas les mensonges que les Jésuites ont multipliés pour la défense de la Compagnie que beaucoup d'autres, comme nous, ont senti mourir

(1) Voir, pour nous en tenir à cet exemple, le curieux article du R. P. L. (oyseau) de Grandmaison, dans les *Etudes* du 20 septembre 1923, que *Fede e ragione* de Fiesole rapproche malicieusement des anciens plaidoyers du P. Lippert dans les *Stimmen aus Maria Laach* de 1913 et les *Stimmen der Zeit* de 1921, en faveur de cette « géniale tentative » d'adaptation du subjectivisme et du relativisme contemporains aux dogmes transcendants du catholicisme.

(2) Ce furent, en effet, ses supérieurs qui acculèrent Tyrrell au modernisme en le contraignant d'autorité à abandonner l'enseignement du thomisme :

« J'entrai, écrivait-il le 11 juin 1904 à son Général, dans la Société (en 1880), non seulement avec une pleine croyance qu'elle était encore ce qu'elle avait été au début, mais avec une forte inclination à trouver les choses comme je m'y attendais... Et votre Paternité m'est témoin que non seulement j'atteignis une certains prééminence dans la philosophie et la théologie de l'école, mais que j'étais un thomiste *supra coælaneos meos*, au delà de ce qui est permis pour un jésuite, et que je dus même abandonner ma chaire de professeur à Stonyhurtz (1896) pour cette raison »...

Les autres abandons suivirent : Cf. René Berthelot, *Le Romantisme utilitaire*, Tome III. Le Pragmatisme religieux chez les catholiques modernistes, Alcan, 1922.

Toute la lettre de l'ex-jésuite anglais pourrait servir d'ail-

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

insensiblement une confiance usurpée. La conscience catholique longtemps trompée, bernée par ces panégyristes éhontés, se réveille de toutes parts et s'épouvante du mal commis en son nom. Avant de consentir à reprendre n'importe quelle discussion délicate, elle exigera un jour ou l'autre que soient éloignés d'abord ces faux témoins et réduite au silence cette chaire de dissidence qui a obscurci toutes les controverses.

« C'est notre exacte connaissance de leur histoire, disait Theiner, qui perdra définitivement les Jésuites. » Opinion que confirmait, — jusqu'à un certain point, — le R. P. Ehrlé, avant son élévation au cardinalat, lorsqu'il poussait ses confrères à procéder les premiers aux revisions les plus urgentes et à prévenir les indiscrétions imminentes de l'adversaire.

Don Miguel Mir a nourri enfin le même sentiment, et c'est peut-être aussi d'en avoir tiré trop ouvertement l'espoir d'une nouvelle suppression de la Compagnie que le Saint Office l'a voulu réprimander en faisant inscrire son accablant ouvrage au catalogue de l'Index, malgré les fran-

leurs de sanglante réponse à la perfide accusation lancée par le P. Jules Lebreton, S. J., contre l'œuvre théologique du P. Billot, à l'occasion de l'élévation de celui-ci au cardinalat (*Etudes*, 20 novembre 1912, p. 521) :

« *Nul que je sache n'abandonna la métaphysique du P. Billot pour celle de Suarez ou celle de Billuart. Quelques-uns, il est vrai, la quittèrent pour passer à un idéalisme radical : Tyrrell a assez souvent rappelé lui-même qu'il reconnaissait alors le P. Billot pour son maître ; il serait souverainement injuste d'imputer la défection qui suivit à l'influence de cette métaphysique, la plus fermement dogmatique qui soit. Tout au plus pourrait-on regretter que cette métaphysique ait négligé de prendre contact avec la philosophie contemporaine, et plus particulièrement avec la psychologie religieuse.* »

Ce n'est pas le thomisme de Tyrrell qui l'a dévoyé ; c'est la pression tyrannique de la Compagnie sur ses premières convictions.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

ches réserves de son modeste traducteur sur ses tendances. Mais personne n'est autorisé pour autant à dire ou à croire que Rome a été poussée à cette tardive condamnation par le désir d'imposer silence sur tant de supercheries qui étayent l'édifice historique de la Compagnie. Rome a la garde du dépôt de la foi, et nous nous inclinons de tout cœur devant ses mesures de précaution même les plus sévères pour en sauvegarder l'intégrité; elle est la première à se défendre, en toute occasion, d'avoir jamais voulu mettre l'autorité de ce magistère infaillible au service des falsifications et des fantaisies littéraires d'une faction.

Il y a apologétique et apologétique, comme il y a une histoire jésuite et une histoire vraie : voilà ce que des âmes blessées, tout en se flattant d'une émancipation intellectuelle issue d'un juste dégoût, ne peuvent ni ne doivent entièrement oublier.

***

Pour ceux de nos lecteurs qui se feraient un légitime scrupule de conserver sans permission de l'Index notre adaptation de don Miguel Mir, n'hésitons pas à en reproduire ici la conclusion. Nous y passons seulement sous silence, par respect pour le Saint-Siège, ce qui concernait Miguel Mir et son livre :

On a vu (dans les documents originaux) *deux Congrégations générales parler d'un « exemplaire original » ou d'un « autographe » des Constitutions, attribué formellement à « notre Père ». Or, cette pièce n'a jamais existé; et les premiers Pères le devaient savoir mieux que personne!*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Quant aux vulgarisateurs, en dépit de quelques demi-aveux au XVII^e^ *siècle, ils n'ont pas manqué d'appuyer, sur cette affirmation controuvée, des précisions nouvelles et les plus troublantes paroles d'honneur. Ainsi, Crétineau-Joly, truchement du P. de Montézon et de tout l'Ordre, témoigne-t-il encore de l'existence de ce manuscrit imaginaire des* Constitutions, *qu'il aurait vu, de ses yeux vu, écrit* tout entier *en espagnol* DE LA MAIN *de Saint Ignace, et conservé intact aux Archives du Gesù, où l'auteur a pu le comparer à la traduction latine « d'une rigoureuse fidélité » de Polanco.*

Cependant l'heure est venue où les bons esprits ne se sont plus contentés de pareilles affirmations, en face de contradictions également passionnées. Bon gré mal gré, il a fallu abattre sur table, telles quelles, les cartes qu'on avait en mains. Les Pères de la Compagnie se sont donc résignés à publier les trois versions successives du projet de Constitutions, *élaboré par Polanco, Nadal et Lainez, et encore inachevé à la mort du fondateur. Ce qui n'empêchera pas les petits bons livres d'édification et les images pieuses de perpétuer l'ancienne « fiction historique » ; et Crétineau-Joly continuera à passer, parmi les lecteurs du P. Dudon, en dépit des « bretteurs » qui s'essaient en vain à le renverser, pour un historien « paradoxal mais sincère, entraînant mais bien informé ».*

Car les Jésuites ne désavouent jamais entièrement les leurs, même lorsqu'ils doivent sacrifier à de nouvelles évidences.

Dès que nous aurons fini de mettre au jour ces divers documents contemporains, écrivent froidement les éditeurs des *Monumenta historica*, nous espérons qu'enfin l'histoire de la primitive Compagnie AURA UN FONDEMENT SOLIDE.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

C'est-à-dire que ni le P. de Montézon ni cent autres Pères avant lui, avec ou sans masque, ni même les Congrégations ou les Préposés généraux, ni personne ni rien dans la Compagnie, en dépit des serments les plus solennels, n'a offert jusqu'ici de garantie « solide », sur les matières les plus graves, touchant l'intérêt ou la gloire de la Société. Les Jésuites eux-mêmes l'avouent avec discrétion, mais non sans vigueur. Ils ont loué, blâmé, dissimulé, menti, par devoir ou par amour, sans souci des textes originaux, durant trois siècles. Mais il est interdit, sous peine de sacrilège, de s'en prendre avec trop de vivacité à la lignée de ces panégyristes éhontés. Les derniers en vogue couvrent leurs prédécesseurs, tout en les contredisant, et ceux qui suivront couvriront ceux d'aujourd'hui.....

Car jamais la Compagnie ne se décidera, comme le Vatican, à ouvrir elle-même, toutes grandes, ses archives non seulement de Rome, mais de Hollande ou d'ailleurs. L'Eglise n'a rien à perdre aux investigations historiques attentives : les Jésuites savent qu'ils risquent tout aux vérifications nécessaires.....

Et j'entends bien que si nous étions seul à relever leurs palinodies, M. Guiraud, au lieu de nous répondre en historien et en universitaire consciencieux, se bornerait encore à taxer de « campagne perfide » et de « mauvaise foi » notre objective confrontation de son commentaire du Bref Dominus ac Redemptor *avec le texte de Clément XIV. Citons-lui donc un bon Père, et non des moindres, par sa situation et par ses prétentions à une honnête réputation d'érudit.*

Dans les Etudes *du 5 janvier* 1922, — *au moment où ce volume est sous presse, — le R. P.*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Paul Dudon annonce la récente publication du Tome II de l'Histoire de la Compagnie de Jésus en Italie, par le P. Tacchi Venturi, et la prochaine apparition d'une Vie française de Saint Ignace puisée aux mêmes sources.

Or, voyons comment le vénérable Ribadeneira est traité dans cette chaude « réclame », en faveur de l'Ecole nouvelle :

Hors de là (Bouhours et Fouqueray), on s'est contenté chez nous de traduire Ribadeneyra et Bartoli... L'autorité de Bartoli et de Ribadeneyra l'avait emporté sur tout le reste : erreur dont on commence à revenir... Il (Ribadeneyra) a tiré parti, en écrivain habile (de ce qu'il a pu savoir sur le Saint). Mais, il faut bien le noter, sauf un très petit nombre d'anecdotes personnelles, tout ce qu'il dit, il le tient d'autrui. Ses affirmations valent donc ce que valent ses sources. Cette observation est de grande conséquence.

Astrain lui-même, le premier dénicheur des « grandes fictions historiques » n'est guère mieux traité par cette plume confraternelle :

Il (Tacchi Venturi) relègue, très justement, dans le domaine de la légende, quelques données sur lesquelles le P. Astrain gardait les traditions des anciens historiens.

Enfin le lecteur a pu voir l'importance attachée à la Bulle de Paul III et à sa stricte analyse :

Par exemple, poursuit le P. Dudon, l'histoire de l'approbation de l'Ordre par Paul III, en 1540, est racontée, POUR LA PREMIÈRE FOIS (dans Tacchi Venturi), *d'une façon* EXACTE *et complète.*

Eh quoi! mon Père. Est-ce que votre Compagnie, dès 1540, *ne la connaissait pas, cette exacte*

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

vérité? Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas dite? Et comment expliquer qu'elle nous l'ait au contraire cachée depuis trois cents ans? Ou plutôt, est-ce que le P. Tacchi Venturi n'est pas le vingtième peut-être de vos écrivains, qui, pour la première fois, *se propose de tout nous dire sur vos origines? Et croyez-vous que le monde pourra se persuader toujours qu'à la fin cette* première fois *est bien la dernière, et que vous êtes las de ruser avec cette échéance?*

Contrôle minutieux des dires des devanciers, recherche fidèle des documents originaux, sereine et libre apprécaition des faits.

Tels sont les mérites que les Etudes *attribuent au P. Tacchi Venturi. Ce sont presque les mêmes termes, que le P. Brucker, « trop modeste », au dire du même P. Dudon, a employés pour présenter sa propre Esquisse de l'histoire de la Compagnie :*

Souci scrupuleux de n'affirmer que ce quej'ai pu vérifier d'après les meilleures sources ; attention spéciale à l'exactitude chronologique ; par-dessus tout, franchise et clarté, pour ne rien dissimuler des réalités de l'histoire.

Le rapprochement inquiète un peu : car nous savons comment le P. Brucker a tenu parole...

Or, il serait vraiment scandaleux que, seuls, vos Ribadeneira, vos Bartoli, vos Garcia, vos Jouvency, vos Cordara, vos Crétineau-Joly, vos Brucker et tant d'autres aient pu, depuis si longtemps, « se tromper » et nous tromper, sans dommage pour leur réputation ; et qu'il suffise au contraire d'avoir si souvent raison contre eux, pour

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

n'être plus que de malhonnêtes gens, dignes de toutes vos colères et de tous vos mépris.

***

Dans la présente brochure, ce n'est du reste même plus au lecteur impartial et désintéressé que nous nous adressons.

C'est au lecteur partial, au contraire, au lecteur prévenu, au lecteur aveuglé par son admiration ou sa gratitude à l'égard de la Compagnie. Et nous lui disons :

— Ce n'est pas de la légitimité de vos sentiments ou des nôtres, qu'il s'agit de décider maintenant. Nous ne vous demandons de goûter ou d'admettre ni notre méthode historique, ni notre manière d'écrire, ni le ton de nos controverses. Nous ne sommes pas en quête de vos sympathies ou de vos applaudissements. Nous n'essayons même pas, pour justifier notre point de vue, d'établir l'exact bilan ou la balance des mérites et démérites des « bons Pères ». Dussions-nous périr, comme le Macchabée, de notre coup de lance, sous le poids énorme de la bête abattue, nous ne réclamons ni pleurs ni couronnes! Mais tout uniment, nous avons cité au cours de ces pages des faits, des textes, et accusé à ce propos de flagrant mensonge ou de légéreté les plus répandus des apologistes à gages du Gesù. Sur ces points précis, — sans entamer d'interminables discussions à côté, — qui a raison, d'un Guiraud, d'un Brucker et de leurs préparateurs en clichés historiques, ou de nos mises au point avec preuves avec l'appui ? Voilà toute la question.

On peut n'y pas répondre, c'est une tactique.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

On peut y répondre à côté par des injures, des menaces, un étalage d'érudition autour du problème : c'est une autre tactique. Mais ni l'une ni l'autre ne satisfont évidemment au service de la vérité ni à la conscience chrétienne.

Ou c'est nous qui avons raison sur les articles précités de ce procès, et alors il faut en convenir d'abord ; nous passerons ensuite à autre chose.

Ou nous avons tort. C'est nous qui nous sommes trompés, qui avons faussé les textes et indûment commenté les pièces connues : alors, dites où et comment. Sinon quels sont les « pamphlétaires » ? Et qui forme dans le monde entier la véritable « association » systématique de dénigrement contre ses contradicteurs ?

Quel lecteur enfin peut se flatter en toute bonne foi de résoudre contre nous d'emblée un problème aussi vaste, aux données aussi complexes que le jésuitisme, quand il se refuse à trancher premièrement et correctement ces questions d'évidence directe, facile, limitée, terre à terre, dont nous lui mettons les éléments matériels sous les yeux ?

Un peu de bonne foi à la base de préventions invétérées pour la Compagnie ; le reste sera donné à tous par surcroît.

Mais sans cette vertu de nature, qu'est-ce au contraire que la vérité et la justice dont certains apologistes se prétendent les serviteurs exclusifs dans le royaume de Dieu ?

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Hœpfl (Dom Hildebrand), 102.
Huonder (Anton), 112.
Johannet (René), 74.
Jonnart, 19.
Laporte (Jean), 119.
Le Bachelet (le P.), 91.
Lebreton (le P.), 123, 125.
Lippert (le P.), 124).
Longobardi (le P.), 58.
Maigrot (Mgr), 53, 56, 57, 69, 95, 96.
Mandonnet (le P.), 91.
Mangenot, 90, 99.
Manning (le cardinal), 118.
Maritain (Jacques), 117.
Martini (le P.), 95, 96.
Mertens (le P.), 112.
Mezzabarba (Mgr), 97.
Mir (Don Miguel), 125, 126.
Montézon (le P. de), 127, 128.
Moralès, 95.
Mourier (le P.), 85.
Mourret, 72, 116.
Navarrete, 95.
Passionei (le cardinal), 48.
Pearsons (le P.), 118.
Pedrini, 82.
Perboyre (Gabriel), 77.
Picot, 50, 57.
Pirot (le P.), 116.
Pontlevoy (le P. de), 84.
Premare (le P.), 52, 69.
Ratti (Mgr), 15.
Ravignan (le P. de), 37, 41.
Ribadeneira (le P.), 129.
Ribot, 119.
Ricci (le P.), 50, 57, 84, 87, 112.
Rohrbacher, 46 et suiv.
Sainte-Foi, 61, 63, 64.
Schwob, 113.
Servière (le P. de la), 23, 24, 26.
Sismondi, 71.
Tacchi Venturi (le P.), 129, 130.
Tamburini (le P.), 98.
Theiner (le P.), 24, 36, 48, 75, 78, 125.
Thomas (A.), 47, 106.
Tournon (le cardinal de), 48, 54, 56, 57, 58, 69, 96.
Touzard (abbé), 100 et suiv.
Tyrrell, 124.
Vacant, 90, 99.
Valois (Georges), 73.
Visdelou (le P. de), 56, 58.
Veuillot (Louis), 66.
Wallon (Jean), 76.
Watrigant (le P.), 16.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

TABLE DES MATIÈRES

Pages

A la mémoire de Pie X..... 5

I. Les corrections de M. Jean Guiraud..... 9

II. Le sabotage de Rohrbacher..... 46

III. La suppression des Mémoires de la Congrégation de la Mission..... 75

IV. Les pétulances et les sagesses du P. Brucker..... 86

Conclusion : Un mot pour finir à la *Croix*..... 106

Appendice I : Un mot courageux de M. Guiraud..... 115

Appendice II : Une page à relire..... 123

Imp. Bourse de Commerce, 35, rue J.-J.-Rousseau (E. FUZAT), Paris

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Table alphabétique des noms cités

Alès (le P. d'), 90, 100 et suiv.

Amann, 90, 99.

Astrain (le P.), 129.

Badts de Cugnac (Albert de), 37, 41.

Barnabo (le cardinal), 78, 81.

Barry (le P.), 116.

Bartoli (le P.), 129.

Beckx (le P.), 78 et suiv.

Benoit (Pierre), 118.

Berthelot (René), 124.

Bethléem (l'abbé), 89.

Billot (le cardinal), 125.

Bishop (William), 118.

Boré, 85.

Bouhours (le P.), 129.

Brassac, 103.

Bremond (abbé), 116.

Brière (le P. de la), 108.

Brucker (le P.), 47, 85, 86 et suiv., 100, 103, 106, 108, 123, 130.

Burton (Edwin), 118.

Canisius, 91.

Cano (Melchior), 91.

Chantrel, 60.

Chervillot (le P.), 47, 112.

Cornély (le P.), 76, 83.

Crétineau-Joly, 24, 41, 56, 58, 86, 88, 127.

Cros (le P.), 76.

Doncœur (le P.), 89.

Dudon (le P.), 117, 123, 127, 129, 130.

Dufour (A.-H.), 60 et suiv.

Ehrlé (le P.), 125.

Etienne, 78 et suiv.

Fernandez (le P.), 100.

Flachaire, 116.

Fouqueray (le P.), 87, 129.

Gaudeau (le chanoine), 117.

Gautier (Léon), 60, 61.

Gazier (Augustin), 119.

Goyau (Georges), 73.

Grandmaison (le P. Septime-Léonce-Ludovic Loyseau de), 124.

Guillaume (l'abbé), 65 et suiv.

Guibert (le P. de), 90.

Guiraud (Jean), 9 et suiv., 46, 50, 55, 56, 63, 87, 107 et suiv., 113, 115 et suiv., 128.

G.I.R. - AÇÃO RESTAURACIONISTA

Scanned with CamScanner